

Métropole du Grand Nancy

Plan situationnel sur les points de vue
du territoire

SOMMAIRE

A	Introduction	3	5	Commune de Fléville-Devant-Nancy - Localisation des points de vue	54
B	Contexte territorial	11	6	Commune de Art-sur-Meurthe- Localisation des points de vue	61
C	Occupation simple du sol		7	Commune de Saulxures - Localisation des points de vue	68
D	Relief de la métropole		8	Commune de Tomblaine - Localisation des points de vue	76
E	Présentation générale des sites et leur pertinence	14	9	Commune de Seichamps - Localisation des points de vue	85
F	Répartition des points de vue		10	Commune d'Essey-lès-Nancy - Localisation des points de vue	88
G	Les circuits pédestres sur la métropole		11	Commune de Dommartemont - Localisation des points de vue	96
H	Méthodologie	17	12	Commune de Malzéville - Localisation des points de vue	101
I	Proposition d'aménagement		13	Commune de Maxéville - Localisation des points de vue	111
1	Commune de Villers-lès-Nancy - Localisation des points de vue	19	14	Commune de Laxou - Localisation des points de vue	116
2	Commune de Vandœuvre-lès-Nancy - Localisation des points de vue	29	15	Commune de Laneuveville-Devant-Nancy - Localisation des points de vue	128
3	Commune de Houdemont - Localisation des points de vue	41	16	Commune de Nancy - Localisation des points de vue	131
4	Commune de Ludres - Localisation des points de vue	46			

A. Introduction

Nous savons que la **Métropole du Grand Nancy** possède de nombreux atouts. Ses lignes paysagères peuvent être incontestablement qualifiées dans ceux-ci. En effet, le territoire de la métropole propose une richesse paysagère caractéristique et variée. Le relief en est la première raison de cet aspect.

Dessiné par l'écoulement de la **Meurthe**, le territoire présente de nombreux outils favorables à l'observation paysagère. En ajoutant la variété des espaces, de l'agricole et du naturel qui se mélange à une urbanisation dense, le paysage n'est alors jamais le même. Il peut se présenter sous différents angles pour apprécier une valorisation de l'ensemble du territoire.

Dans l'état actuel, un constat simple peut être cité : ce paysage métropolitain n'est **nullement** mis en **valeur**.

Beaucoup de sites **favorables** à une observation paysagère sont aujourd'hui endormis. Leur exploitation n'est plus d'importance et les plus chanceux restent méconnus du grand public.

Il est alors important de re-dynamiser cette trame paysagère. **L'objectif** global n'est pas simplement de relancer un point de vue, mais de le faire vivre en le maintenant à travers le temps.

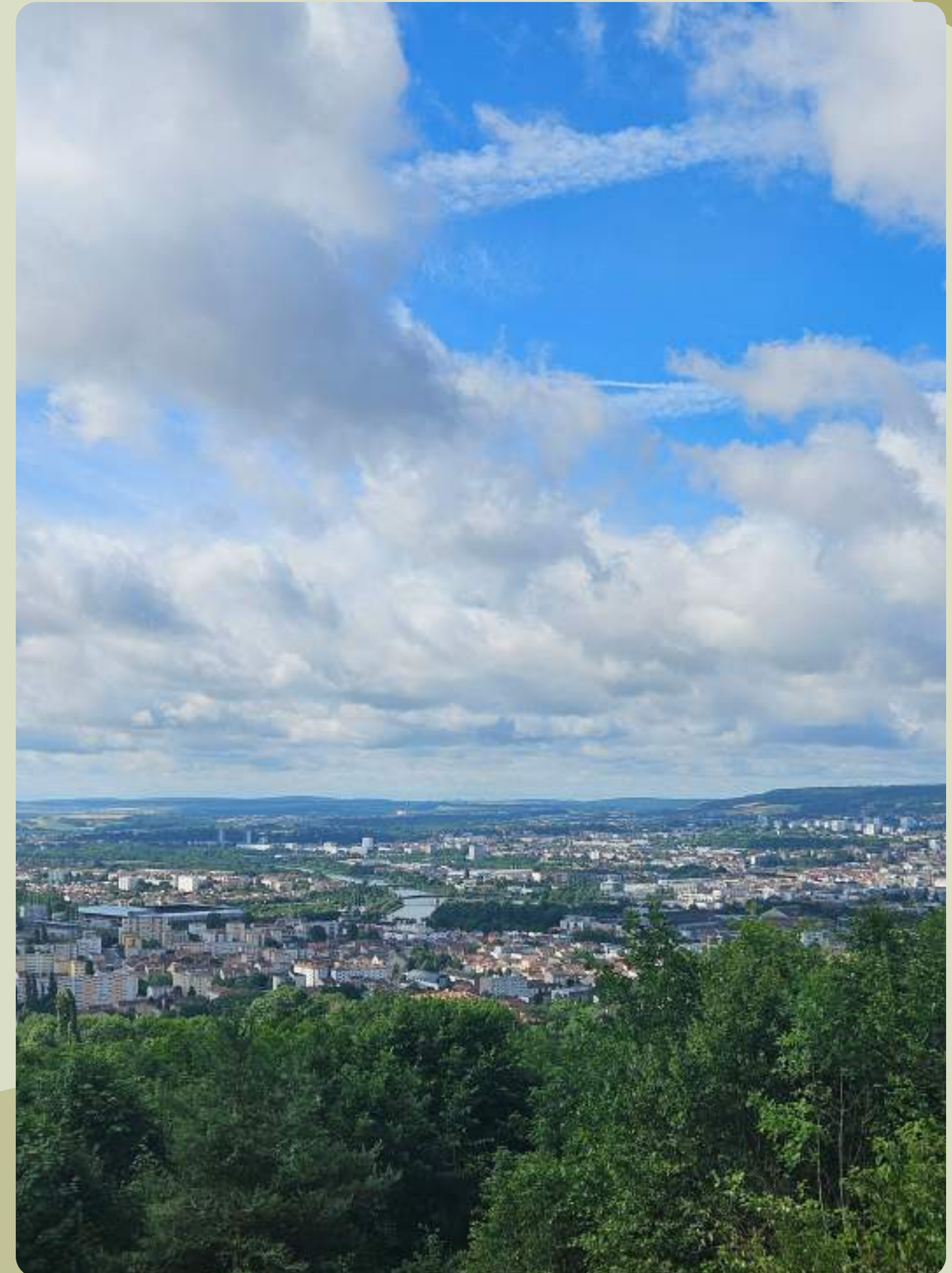
Le second objectif est de considérer le paysage comme le résultat d'une perception humaine. Le projet cherche à inciter les habitants et les élus à se réapproprier leur environnement quotidien, qu'il soit naturel, urbain ou marqué par l'activité industrielle.

Pour faire part de l'importance paysager de la **métropole**, la réalisation de ce **dossier** situationnel permet de mettre en valeur ces différents panoramas mais également les acteurs composant ce paysage. Le paysage s'observe à travers différents outils, notamment le point de vue.

Dans cette mission, il est donc important de relever un maximum de points de vue proposant des observations variées de la métropole. Ces points de vue font l'objet d'un plan de leur situation actuelle afin d'en tirer toutes les améliorations et orientations qui peuvent être réalisées.

Le but étant d'inciter et d'aider à rendre dynamique ces points, afin de mettre en valeur le paysage sur le territoire et montrer la richesse des différents patrimoines de la ville.

Ce rapport est débuté d'un descriptif du paysage qui pourra faire l'objet d'un livret pour être lu par le public ainsi que des animations afin d'inciter les citoyens à redécouvrir le territoire. L'aspect de ce livret aura aussi pour objectif d'ouvrir un nouveau regard sur le paysage et d'apprendre à l'observer dans sa spatialité, d'en comprendre sa composition et des différents agents qui impactent le paysage.





Paysage pastoral au joueur de flûte - Gellée Claude, 1635

Cliché C. Philippot- Musée des Beaux Arts de Nancy

Avant de commencer ce projet paysager, il est important de devoir commencer à comprendre le terme de paysage. À savoir, ***que détermine un paysage ? Est-ce un paysage photographiable, d'une vue panoramique ? Parle-t-on du même paysage à partir de la basilique du Sacré-Cœur, du point de vue du Hohneck, des chutes du Niagara, ou encore de la fenêtre de chez soi, voire de la zone commerciale de Laxou ?***

Afin de pouvoir définir un paysage, cela amène à se poser la question de notre rapport aux paysages. Souvent nous portons une idée formalisée sur le paysage en fonction de sa beauté ou non, de l'acceptable ou non qui nous est déterminé. Cette détermination du paysage nous conditionne à porter une attention plus ou moins importante à celui-ci.

Qu'est-ce qu'un paysage ?

Étymologiquement parlant, le terme "**paysage**" est construit sur la racine "**pays**", qui désigne un territoire défini par sa géographie, son climat et ses traditions culturelles. En y ajoutant le suffixe "**-age**", qui exprime une action ou son résultat, le paysage se définit alors comme la mise en forme d'un territoire ou la manière dont une société agit sur son espace pour le transformer en une entité cohérente.

Pour comprendre le paysage, il faut remonter rapidement dans l'histoire : la notion de paysage a été inventée par les **artistes**, notamment par les peintres, à la Renaissance. Le mot paysage apparaît pour la première fois dans le dictionnaire au **XVI^e siècle** pour désigner un genre particulier de tableau représentant une vue champêtre. Il rend hommage à la nature par l'aspect créatif et artistique (expliqué par **Thierry Paquot** dans Le paysage). Le paysage était immortalisé et cadré sur l'aspect naturel : il déterminait seulement une création **naturelle** et le rendait **visible**.

Aujourd'hui, ce terme a bien évolué. En effet, le vocabulaire moderne du paysage reste très **large** ; il est utilisé comme un mot tiroir qui détermine une étendue autour d'un sujet de même identité, une portion d'espace qui s'étend à la vue. En exemple, nous pouvons parler d'un paysage forestier mais à la fois d'un paysage **industriel**, voire d'un paysage **politique** ou bien d'un paysage **publicitaire**.

Dans notre cas, nous allons devoir cadrer nos propos. Assurément, nous pouvons commencer par définir le paysage comme un cadre, quel qu'il soit, qui permet d'observer l'état d'un lieu, sur ses caractéristiques. Cadrer le paysage d'un lieu permet ensuite de découler l'histoire de ce lieu en observant sa composition.

Les différentes approches du paysage

L'approche objectif

I - Une représentation classique et singulière

A la suite de la réalisation d'animations visant à se réapproprier une vision personnelle du paysage. Les premiers résultats ont révélé une représentation collective du paysage consensuelle.

Lorsque nous avons demandé les mots définissant la perception de celui-ci, nous retrouvons globalement des résultats similaires, centrée sur les visions de nature, de verdure et de relief. Cette vision initiale s'apparente à une **“peinture paysagère”** : une image fixe, esthétique et purement physique comme un agencement. Le paysage quitte le domaine du sensible pour devenir un objet technique, voire scientifique, régi par des normes (lois) et analysé à travers des outils professionnels spécifiques.

Notre animation montre que cette perception se nuance selon les participants : une dessinatrice exprimait le paysage par les mots peinture ou couleur, tandis qu'un juriste voyait plus un aspect juridique du paysage.

II - La visualisation d'un paysage par l'outil de la carte & de la photographie

- Par la carte :

La cartographie est un moyen matériel de définir et d'observer un paysage dans son aspect le plus concret et normé. Sur une carte topographique, la symbologie permet de se faire une idée du réel.

A travers les courbes de niveaux notamment, chaque ligne exprime une altitude constante sur celle-ci.

Plus elles sont rapprochées, plus le dénivelé est fort. Visuellement, cela ne se traduit pas par un assombrissement sur la carte pouvant définir ce relief.

Les couleurs jouent aussi un rôle, le **vert** pour la végétation, **bleu** pour l'hydrologie ou encore le **noir** pour les infrastructures et les zones urbanisées.

La sémiologie (règle de la symbologie) cartographique permet alors une visualisation globale du dessin du relief.



- Par l'image :

La photographie (au même titre que la peinture) est une manière de percevoir le paysage.

En effet, le paysage peut être figé à un instant précis, s'offrant ainsi à une contemplation infinie et répétée ; il peut ainsi être partagé et permettre une observation à tous. Il ne permet pas de faire usage de ses sens autres que la vue. Mais la photographie donne un paysage à décomposer et un cadre, donnant une vision limitée et choisie.

L'observation y est simple et ne correspond pas nécessairement au paysage présent. À partir du déclenchement de l'appareil photographique, le paysage devient un témoin du passé et n'est plus réel.

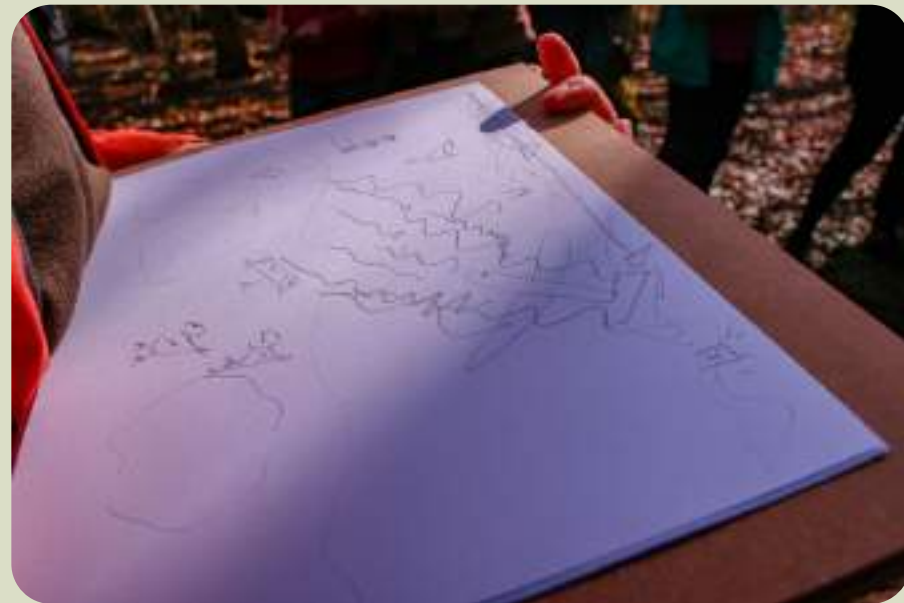
Ces deux exemples d'outils traduisent parfaitement cette vision matérielle voire irréelle.

Le paysage se lit à travers une lunette qui oblige à faire appel à un ensemble de règles pour le visualiser, sans faire appel à nos sens et nos ressentis personnels.

II - L'aspect sensoriel

Si le paysage peut paraître objectif dans sa première appréhension, il reste subjectif en réalité. Un paysage n'est pas dans l'obligation d'être observé par image, celui-ci peut être perçu ou complété par l'aspect sensoriel.

Nos sens jouent aussi un rôle crucial dans l'identification et la compréhension d'un paysage. Au-delà du visuel, il peut se dessiner par une ambiance sonore avec le bruit de la faune, le vent, l'ambiance urbaine, etc.



Cartographies du paysage sonore lors de l'animation paysage de FLORE 54

L'odorat ou encore le toucher sont aussi des acteurs de notre vision paysagère. La sensation qu'offre un paysage peut aussi se lire par le vécu et le goût de l'observateur.

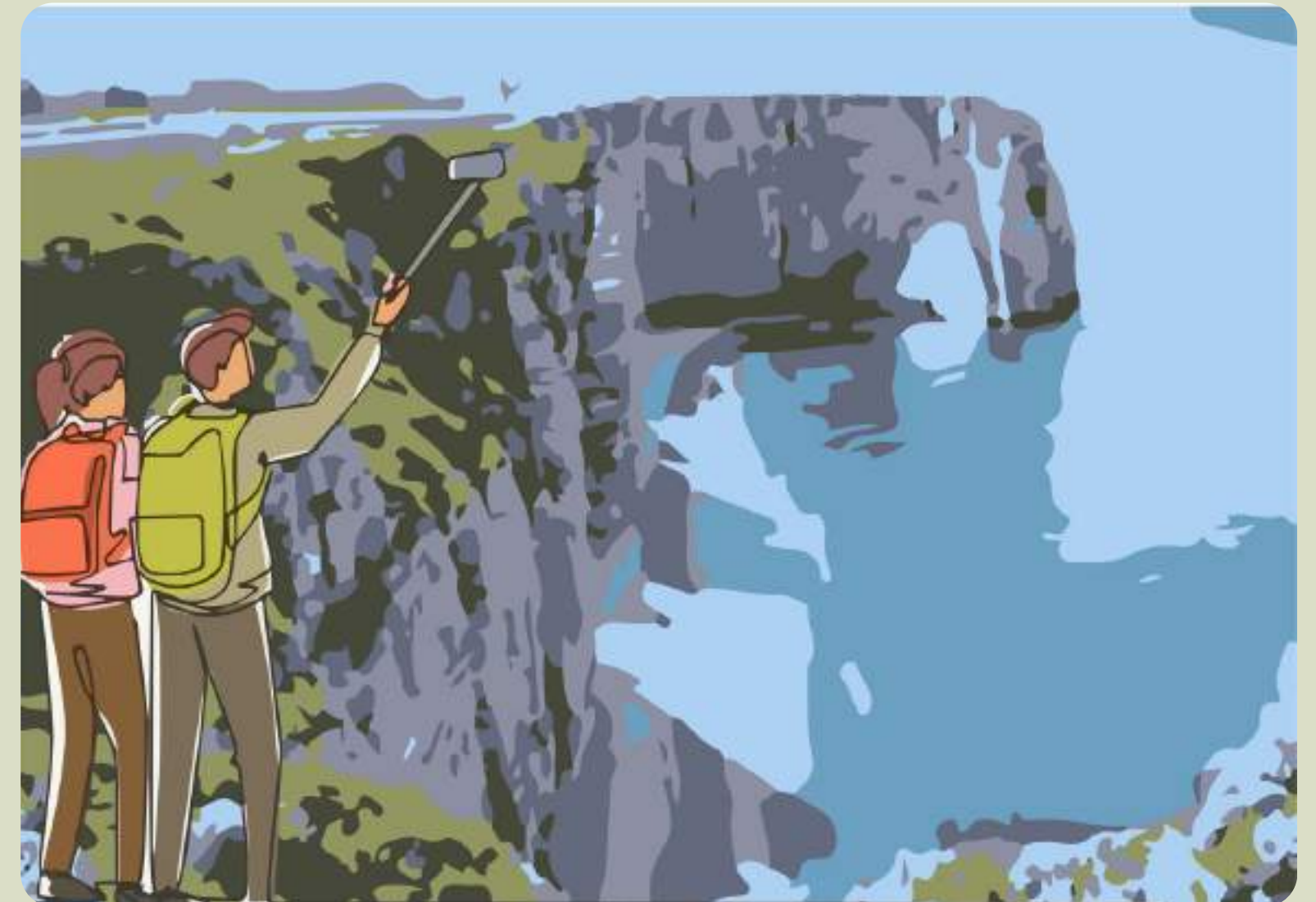
De cette façon, l'appropriation du paysage dépend de chaque individu en tant que tel, la vision sensorielle est donc unique et propre. " L'être humain est à la fois situationnel (il est de quelque part et aussi de tel " milieu ", de telle langue, de telle culture, de telle histoire, de telle époque, de tel âge) et relationnel (il se lie et se délie sans cesse en nouant et dénouant des contacts) " (George Simmel).

C'est-à-dire, ce à quoi correspond le paysage pour nous ne correspond pas forcément à d'autres.

Dans un autre sens, les paysages participent à une sorte d'esthétisation de l'environnement : on globalise les paysages influencés par des codes que nous renvoie la culture comme le cinéma, la photographie, mais aussi par les réseaux sociaux.

Alors quand on pense à un paysage, on l'imagine "beau et joli" sans y même l'avoir vu de nos propres yeux, mais simplement par répétition et d'une perception imaginaire guidée. Thierry Paquot montre que ce phénomène paraît lorsque l'on est " déçu d'une vue", cela montre une "inculture" et un manque de personnalisation dans la perception, par le ressenti et la sensibilité, vis-à-vis du paysage.

D'autres instances, comme l'idée de devoir classer et labelliser certains sites (comme l'UNESCO), renforcent cette idée d'un paysage type, d'une perception commune entre les cultures. Nous assistons alors à un paradoxe, passant d'un paysage basé sur le ressenti et les sensations individuelles à une homogénéisation du perçu d'un paysage.



Plusieurs définitions

Pour nos travaux sur les paysages de la Métropole du Grand Nancy, nous allons nous appuyer sur une définition du paysage plus précise, proposée par plusieurs disciplines.

Par le dictionnaire :

- **Dictionnaire Larousse :**

« Étendue spatiale, naturelle ou transformée par l'homme, qui présente une certaine identité visuelle ou fonctionnelle : paysage forestier, urbain, industriel... » « Vue d'ensemble que l'on a d'un point donné. »

- **Par la géographie :**

Roger Brunet, Robert Ferras et Hervé Théry, dans Les Mots de la géographie. Dictionnaire critique (1992) :

« Le paysage est une apparence et une représentation ; un arrangement d'objets visibles perçu par un sujet à travers ses propres filtres, ses propres humeurs, ses propres fins. »

- **Par la politique :**

Aujourd'hui, une définition est assez largement partagée. C'est celle issue de la Convention européenne du Paysage, dite Convention de Florence, datée de 2000 :

« Le paysage est une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. »

Cette convention des paysages permet de faire du paysage comme une "composante essentielle du cadre de vie" qui permet par la suite une meilleure protection de ceux-ci. Ces réglementations distinguent ainsi 2 paysages :

Les paysages remarquables : un paysage qui a été attribué à une valeur patrimoniale

- Les paysages ordinaires : qui montrent des paysages plus habituels et quotidiens, celui qui nous entoure, pour la grande majorité de la population



Dans un second temps, sur le plan physique, le paysage se cadre préférentiellement avec un angle de vue de 22°, "le plus confortable pour les yeux" selon O. Berger.

Le paysage se cadre également avec le panorama. Deux termes qui sont bien deux choses distinctes : le paysage se laisse décrire comme un objet polysensoriel, alors que le panorama représente uniquement le visible, ce qui se pose devant nos yeux, sans cette dimension sensorielle.

Selon Anne Beyaert, "Le panorama, souvent synonyme de paysage, est juste un visuel qui donne une cohérence aux ensembles formant le paysage." Selon Roland Barthes, le panorama n'est "que surface, volumes, plans et non profondeur : rien qu'une étendue, une épiphanie". Le panorama devient alors plus objectif.

En bref, qu'il soit rural ou urbain, naturel ou non, le paysage cadré est donc une portion de l'espace qui se dessine sous nos yeux.

Il existe parce qu'il est vu et il naît de la représentation que s'en fait l'observateur : il existe autant de paysages que d'observateurs.

L'outil du paysage

Pour pouvoir visualiser un paysage et un panorama, il faut adopter un outil : le point de vue.

Le point de vue est un point localisé qui permet de prendre une position afin d'observer au mieux une étendue voulue, ici le paysage panorama.

Le point de vue se traduit, dans un premier temps, par nous-mêmes ; il est lié au regard de l'observateur. Cependant, un point de vue doit répondre à des caractéristiques assez précises.

En effet, cet outil doit être situé sur un point en hauteur, en légère superposition au panorama, par rapport à ce que l'on souhaite montrer et contempler. Il doit également répondre à d'autres critères comme l'accessibilité.

Un point de vue définit aussi une échelle paysagère. Effectivement, le point de vue permet une description du paysage qui est constituée d'une succession de plans tels qu'un tableau.

Enfin, un point central du point de vue est son intérêt, sa signification sociale. La vue offerte à l'observateur doit suggérer une réflexion et un intérêt pour l'observateur. Il peut permettre de saisir les logiques d'organisation d'un territoire et de ses paysages, ou offrir des perspectives sur des monuments. Dans un second temps, son rôle social se joue par son incitation à la fréquentation. Les points de vue paysagers doivent être des lieux aisément accessibles par des observateurs.

L'observation d'un point de vue peut s'effectuer de deux façons : à l'arrêt, avec un corps immobile, on se pose sur une localisation précise pour effectuer une observation. Et également en mouvement, que ce soit à pied ou en transport, un paysage peut s'observer avec un point moins précis et plus libre.

En bref, le point de vue, montrant un panorama, est alors un point physique dans notre espace. Il devient l'aboutissement d'un parcours, comme une étape avant l'accomplissement vers un autre panorama meilleur.



Le paysage permet d'établir une vision de celui-ci. Observer un paysage contribue à comprendre la formation de l'espace visible. Il montre à la fois la composition naturelle de celui-ci et permet d'en lire sa chronologie.

À la fois, le paysage rend visible sa valse avec l'homme en présentant l'implantation, l'exploitation et la modification humaine sur ses traits.

Dans un premier temps, le paysage est influencé par plusieurs aspects / compositions naturelles :



Le relief

Généralement, les paysages se caractérisent principalement par le relief qu'ils présentent. Le relief est en quelque sorte le dessin de notre terre, sa formation. Il marque les creux et/ou l'élévation du sol, plus ou moins forte. Créant un contraste, le relief est alors très visuel et offre une richesse pour nos yeux qui permet aussi de jouer avec nos sens, et de démultiplier une sensation par les reflets des lumières, les bruits, le vent qui se perdent ou s'échappent.

Le relief est aussi un témoin d'histoire et permet de prendre du recul à grande échelle. En observant le relief, nous pouvons comprendre les mouvements géologiques et l'ensemble des agents acteurs de la formation de celui-ci.



Le climat

Le climat est un acteur direct sur le paysage, nous pouvons même dire que le climat anime le paysage.

Ses caractéristiques influencent la composition de celui-ci, sur la végétation, la lumière et les couleurs qu'il renvoie.

Le climat a un lien direct avec notre perception et nos sens. Un paysage en hiver, sous une précipitation, n'aura pas le même aspect en pleine été ensoleillé.



L'eau

L'eau est l'un des composants majeurs agissant également sur le paysage. L'eau dessine, creuse, bâtit le paysage, pouvant laisser une trace active : fleuve, rivière, étang, lac... ou inactive : une vallée, un creusement...

L'eau peut aussi devenir un point central du paysage, pouvant même devenir un élément essentiel comme à la localisation.



La géologie (ou sol)

Se formant sur le long terme, le sol joue un grand rôle sur le paysage.

Il peut être visible, marquant des changements de couleur, de matière, ce qui peut en faire une caractéristique du paysage.

Le sol agit aussi dans l'invisible, étant un support de la végétation par son substrat, il définit, par ses conditions, différents types de végétation forgeant le paysage.

Le paysage interagit aussi avec l'homme. Il se dessine et se compose d'agents anthropiques. Modifié, l'aménagement du territoire transforme toutes les composantes naturelles. Il y a différents aménagements qui influent sur le paysage.

• L'urbanisation

L'habitat et la construction d'habitation ont tout aussi besoin du paysage que lui-même le compose.

En effet, majoritairement, les espaces habités s'organisent dans des composantes naturelles du paysage : au bord d'un cours d'eau, dans un creux, une vallée, au bord d'un relief.

Tout autant, ces espaces dessinent aussi le paysage par sa densité, son architecture ou leur fonction.

En exemple, au sein d'une ville, la Skyline (la silhouette urbaine) définit et explique clairement le paysage.

• L'exploitation des ressources

Le paysage est le reflet direct de nos modes de production.

Lorsqu'une société exploite son sol, elle sculpte la terre : les damiers agricoles s'étendent, les excavations minières creusent le relief et les structures industrielles redessinent l'horizon.

Ces interventions ne sont pas de simples modifications de surface ; elles déconstruisent le paysage hérité pour engendrer un environnement inédit.

• Les réseaux

Au-delà de la production, l'impératif de connectivité entre les sociétés a transformé le paysage en un support de flux.

Le déploiement des infrastructures, qu'elles soient routières, ferroviaires ou électriques, crée un véritable maillage territorial.

Ces réseaux ne se contentent pas de traverser l'espace : ils le segmentent, imposant une nouvelle géométrie qui fragmente les milieux naturels pour instaurer une logique de mobilité et d'échange.

Si les composants anthropiques du paysage ne paraissent que très peu esthétiques dans les mœurs. Ils sont pourtant importants et enrichissent le paysage, permettant de prendre du recul et de comprendre nos actions.

Pour en revenir à notre sujet, sur la Métropole du Grand Nancy, nous avons un paysage qui peut se cadrer dans sa forme la plus générale, le cadre urbain.

L'objectif de ce projet est de définir les paysages de la Métropole, d'en déterminer les panoramas à développer ainsi que de proposer l'exploitation de certains outils : les points de vue. Cela permettrait de pouvoir, par la suite, partager, ainsi qu'à inciter les individus à s'intéresser aux différents paysages que nous offre l'environnement de la Métropole du Grand Nancy.



B. Contexte territorial

Présentation de la métropole

La Métropole du Grand Nancy est située dans le département de Meurthe-et-Moselle, au sein de la région Grand Est, dans le nord-est de la France.

Le territoire métropolitain est organisé autour de la ville centre de Nancy. Elle se compose de **20 communes** :

Art-sur-Meurthe / Dommartemont / Essey-lès-Nancy / Fléville-devant-Nancy / Heillecourt / Houdemont / Jarville-la-Malgrange / Laneuveville-devant-Nancy / Laxou / Ludres / Malzéville / Maxéville / Nancy / Pulnoy / Saint-Max / Saulxures-lès-Nancy / Seichamps / Tomblaine / Vandœuvre-lès-Nancy / Villers-lès-Nancy



Son paysage

La formation du paysage du territoire de la Métropole du Grand Nancy. Dans un premier temps, à l'échelle nationale, la métropole du Grand Nancy se situe à l'est du Bassin parisien, un bassin sédimentaire caractérisé par une morphologie de cuesta marquant la terminaison des couches sédimentaires successives.

À plus petite échelle, la Métropole du Grand Nancy intervient dans le territoire des Côtes de Moselle. Ces couches sont orientées vers l'ouest, on retrouve alors le revers de la cuesta vers l'ouest, et le front de la cuesta en direction de l'est.

Concrètement, le territoire se situe en contrebas du front de cuesta, défini par les coteaux sur tout l'ouest et surplombé par le Plateau de Haye qui correspond au revers de la cuesta.

De plus, au-devant des fronts de cote, au nord-est, apparaît un relief isolé appartenant au même étage géologique ; ce sont les buttes témoins formées et creusées par l'érosion (de la Moselle) comme la butte de Sainte Geneviève ou encore le Plateau de Malzéville.

La Métropole du Grand Nancy se développe alors entre la cuesta de Haye et les buttes témoins traversées par la vallée de la Moselle.

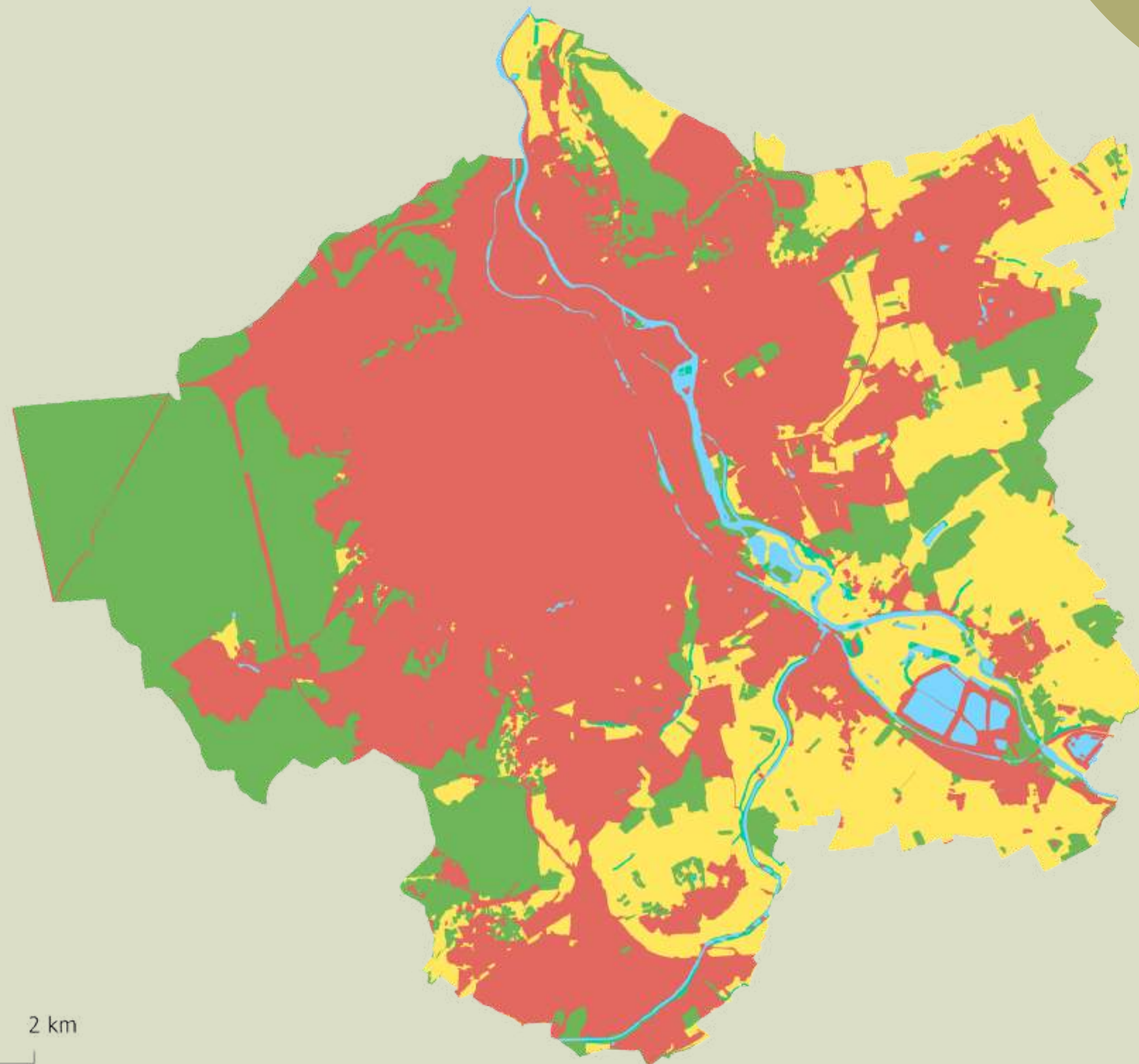
La métropole du Grand Nancy est aussi traversée par la Meurthe, qui creuse également le relief, dessinant à nouveau des vallées.

Une situation géographique particulière avec une topographie prononcée d'un relief autour des limites de la métropole, ce qui favorise le développement de points en hauteur, créant ainsi des points de vue sur la zone urbanisée.

Les points de vue seront essentiellement sur ce front et sur les buttes.



- Zone urbaine
- Zone agricole
- Espace forestier



**C. Occupation simple
du sol**



**D. Relief de la
métropole**

E.Présentation générale des sites et leur pertinence

Les sites sélectionnés se déploient majoritairement sur les reliefs stratégiques de la métropole pour offrir des perspectives sur la zone urbanisée.

Cette topographie prononcée crée un contraste fort entre l'urbain en fond de vallée et les rebords de plateau. C'est sur le front de côte Ouest et sur les buttes que se concentrent les opportunités de vues panoramiques.

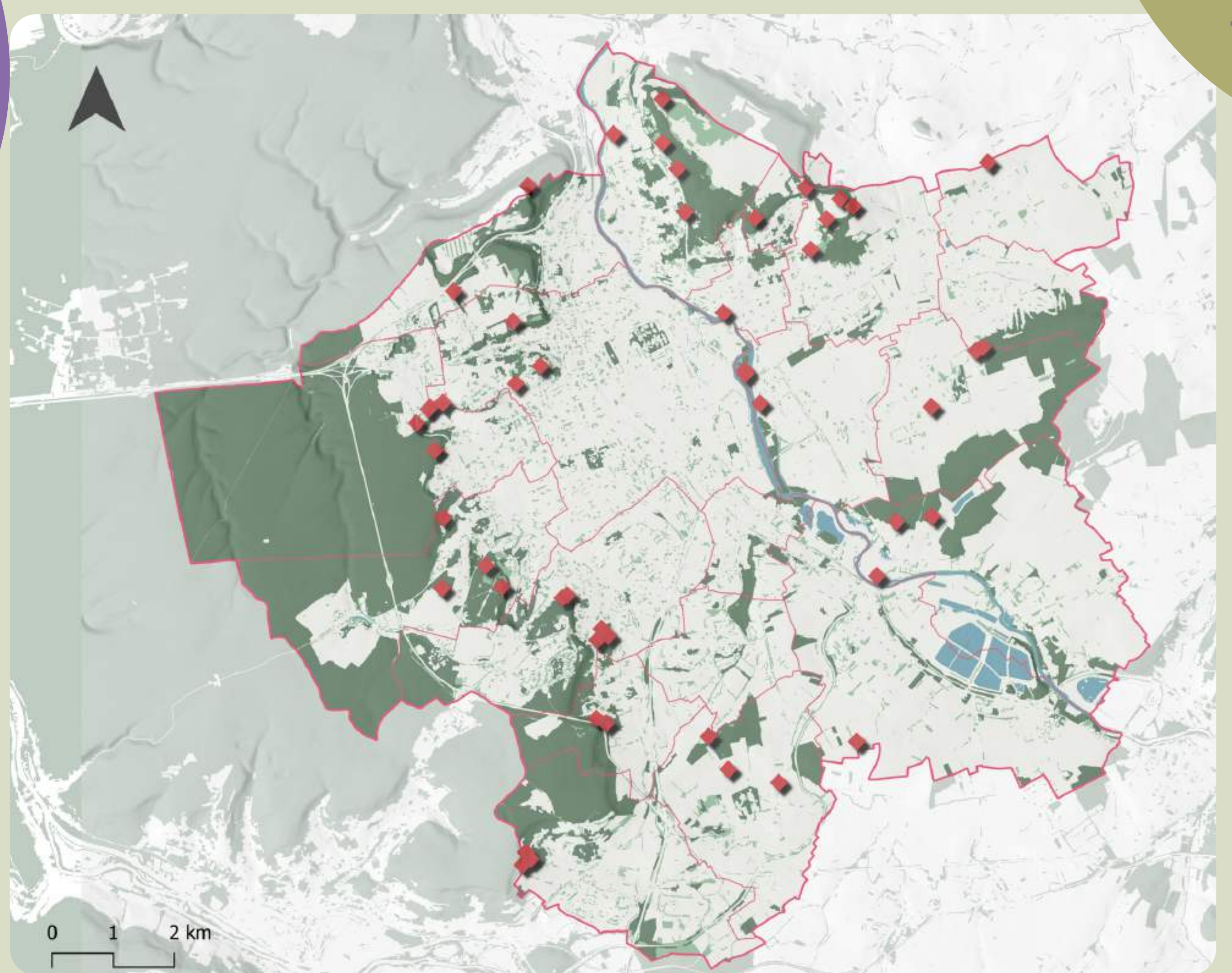
Pourtant, au sein de ce projet, nous avons essayé de répertorier des sites qui sortent de cette position de hauteur et qui intègrent une géographie autre.

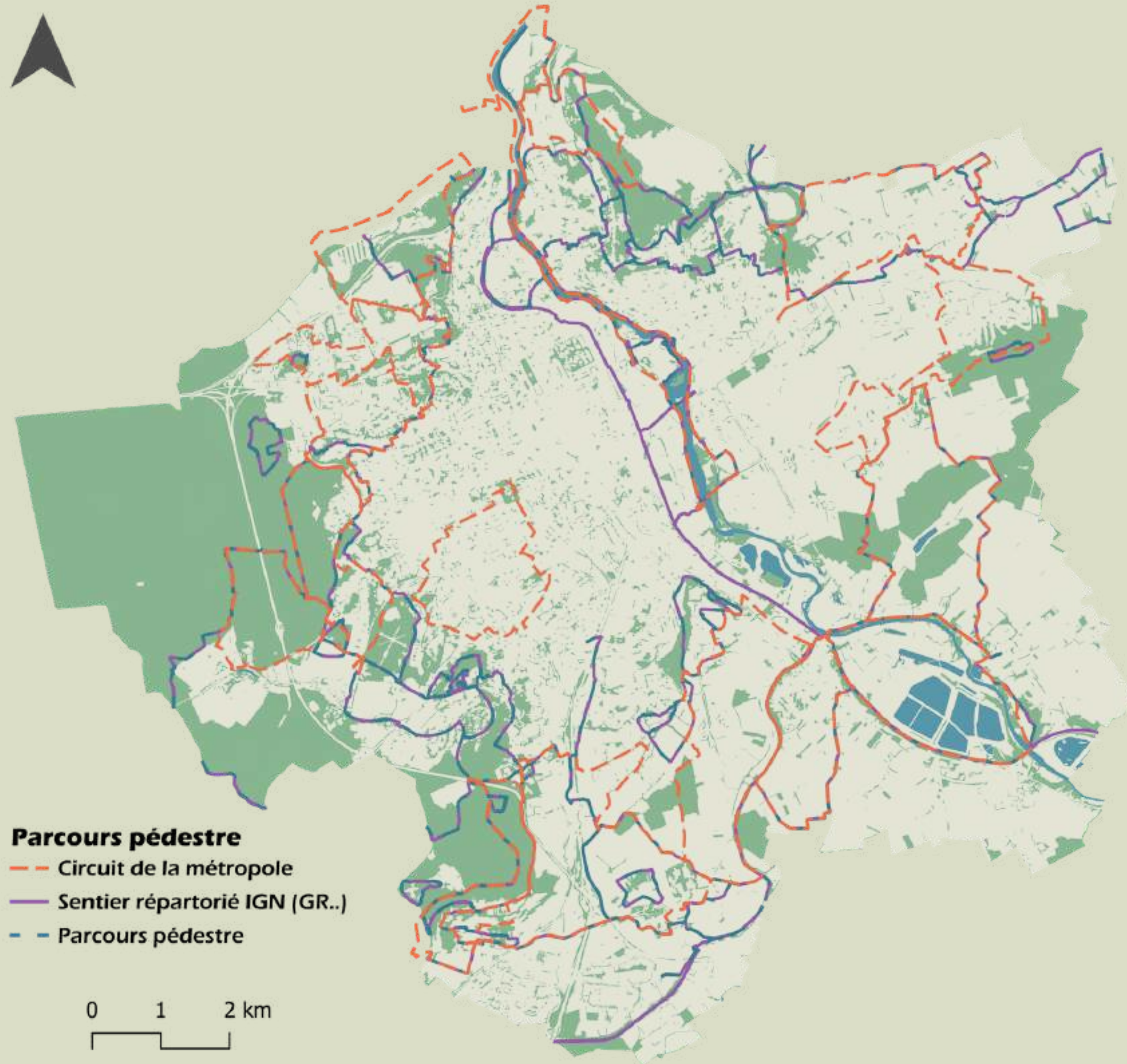
On retrouve ainsi une diversité paysagère qui présente la métropole sous ses différentes formes :

- Le paysage urbain. Cette vision semble logique quand nous pensons à la métropole, c'est même la majorité des panoramas que nous offrent les points de vue. Ce point se positionne généralement en surplomb et le front de côte.
- Le paysage rural. Sur la métropole, nous retrouvons ce type de paysage mettant en valeur les prairies et les exploitations agricoles. Ce type de point de vue se situe en grande partie aux limites du territoire sur des communes moins urbanisées.
- Le paysage aquatique. Un grand mot pour désigner les panoramas sur le cours d'eau de la Meurthe. À la différence d'une grande partie des sites, ceux-ci se disposent au point le plus bas de la métropole. Les infrastructures humaines permettent de garder une hauteur et donc l'outil d'observation.
- Le paysage "naturel". Cette partie du paysage peut paraître contraire à une métropole urbaine. Pourtant, nous retrouvons certaines zones protégées (sous ENS ou Natura 2000). Ces sites ne sont que très peu anthropiques et souvent sauvegardés, ce qui permet un panorama différent du territoire.



F. Répartition des points de vue





G. Les principaux circuits pédestres sur la métropole

Avant terrain :

- Pour identifier les points de vue possibles, nous avons, dans un premier procédé, à la lecture de cartes. Nous avons donc utilisé le site Géoportail afin d'avoir un accès à un ensemble de cartographies.
- Après avoir accédé aux cartes, nous nous sommes, dans un premier temps, basés sur le relief qui compose la Métropole du Grand Nancy. En effet, le point d'observation doit se faire en hauteur.
 - les zones favorisées sont donc : les côteaux, les bords de buttes et les points surélevés
- Ensuite, avec l'utilisation des plans IGN, nous avons, dans un premier temps, répertorié les points de vue signifiés
 - À cela, nous avons étudié plusieurs plans de circuit de randonnée, notamment ceux de la Métropole

Le simple appui sur des points de vue répertoriés sur les cartes est loin d'être suffisant.

Nous nous sommes alors aussi appuyés sur les photos satellites et en relief par le biais de Géoportail ou Google Earth.

Sur le logiciel de Google Earth, il est également possible de visualiser des photos partagées par les utilisateurs aidant à découvrir l'intérêt d'un paysage.



Sur le terrain :

Dans un premier temps, la majorité du terrain a été parcourue à pied pour une meilleure appréhension du terrain et un repérage plus précis. Cela nous a permis de découvrir directement d'autres points de vue.

Une fois sur place :

- Nous procédons à une observation globale du lieu
 - Sa composition, son état, l'imprégnation du site ainsi que son accès
- Ensuite, nous regardons le paysage qu'offre le point afin de noter son état : dégagé ou non
- Puis une description de celui-ci nous permet de montrer une échelle d'intérêt et de pertinence pour ce paysage
- Certains points de vue ont nécessité des prises de vue au drone afin de visualiser leur capacité d'observation.

Chaque observation est singulière au site.

Certains sites ont fait l'objet de relevés floristiques afin de déterminer la possible biodiversité et les caractéristiques du lieu.

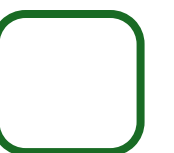
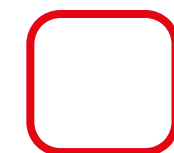
Après terrain :

Les notes prises lors des observations sont remises au propre sur des "fichese diagnostic "

Elles sont ensuite complétées par d'autres recherches : emplacement, historique, projet en cours ou non...

Des problématiques qui en sont tirées, comme les points positifs qui permettent l'élaboration de suggestions d'aménagement.

- Chaque point possède un code couleur selon leur importance actuelle sur leur situation. Cette identification est dirigée en fonction :
 - De la conséquence des aménagements sur l'observation paysagère.
 - De l'intérêt du site et de son paysage sur le territoire.



I. Proposition d'aménagement

18

Cadrage



Panneau pédagogique



Table d'orientation



Belvédère

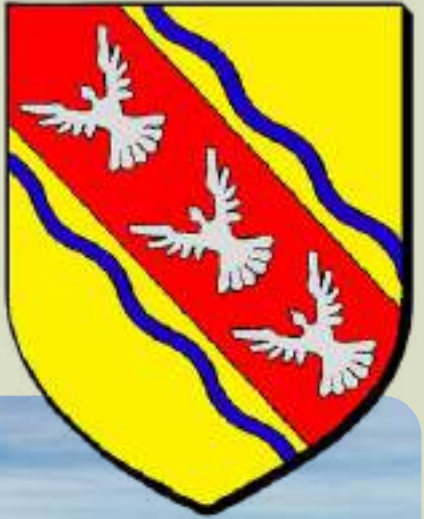


Assises



1. Commune de Villers-lès-Nancy

Localisation des points de vue



Identification :

Nom : Bout du parc de Brabois

Commune : Vandœuvre-Lès-Nancy / Villers-lès-Nancy

Gestionnaire : Métropole du Grand Nancy

Sentier : GR 5F

Statut : Public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.664566 , 6.146786

Situation : Sur le plateau de Brabois (325m alt)

Administratif :

Le site est au sein d'un parc public

Situation :

- Le point de vue s'ouvre sur un paysage large de la Métropole. Il se situe au nord du parc du Château de Brabois, sur la partie prairie. C'est un espace de passage sur un des sentiers principaux. Le site est alors fortement fréquenté par les visiteurs grâce à ses accès faciles et des aménagements déjà en place.
- Le paysage se lie tout le long de la prairie et n'est pas forcément un point fixe, néanmoins, pour une meilleure appréhension, un positionnement à la grande table en bois (48°39'47.68"N 6° 8'44.15"E) montre l'étendue globale sur la métropole.
- Sur l'ensemble du site, nous avons une vue dégagée : la végétation est déjà entretenue, ce qui évite une bouchure.
- Il y a une mise en service d'une table de pique-nique en contrebas du sentier. Cet aménagement est le témoin d'anciennes "cabanes" sur l'ensemble de la prairie, observable par les anciennes photos aériennes.



Problématique :

- Nous retrouvons un manque d'aménagement incitant à l'observation. Nous remarquons qu'aucun visiteur ne s'arrête.
- L'aménagement déjà en place semble improvisé ou détérioré en contrebas, bûches de bois servant de banc et trace d'un feu de camp : ce qui montre une activité. Témoins d'anciens aménagements laissés à l'abandon ?
- De plus, il n'y a aucun développement montrant et valorisant la vue paysagère.

Orientation à prendre :

L'objectif de ce point de vue serait d'inciter l'observateur à prendre le temps de s'arrêter, voire de réaliser une pause. Même si l'observation paysagère peut se faire sur l'ensemble de la prairie, un point référent peut être déterminé comme la grande table citée. Il faudrait profiter de la fréquentation du parc pour y développer des explications sur le paysage urbain, mais aussi sur la biodiversité. En exemple : Une animation a eu lieu à ce point, laissant le public réfléchir à la grande diversité des acteurs dessinant le paysage.

Exemple de solutions :

- L'installation d'un banc en direction nord, le long du sentier, qui permet une observation simple
- Redévelopper l'espace en contrebas avec l'installation de grands bancs en bois (qui s'intègrent dans la nature) remplaçant ceux actuels
- Ce qui peut être intéressant : des tables d'orientation ou des panneaux explicatifs sur le paysage et le panorama urbain.



Légende

Zone du point de vue

- Point de vue
- Sentier IGN
- Circuit de la Métropole
- Voie et sentier
- Parcelles du PV
- Parcelles
- Zone de forêt

Espace végétal

Mobilier du point de vue

- Banc
- Table orientation
- Table de pique-nique



Identification :

Nom : Belvédère du parc de Brabois

Commune : Vandœuvre-Lès-Nancy / Villers-lès-Nancy

Gestionnaire : Métropole du Grand Nancy

Sentier : GR 5F

Statut : Public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.660657 , 6.149185

Situation : Sur le plateau de Brabois (325m alt)

Administratif :

Le site fait partie du parc de Brabois appartenant à la Métropole du Grand Nancy.

Diagnostic :

- Le belvédère propose un paysage au centre de " l'amphithéâtre " anaclinal de Vandoeuvre (renforcement du plateau) et de la sapinière de Vandœuvre-lès-Nancy ainsi que sur la commune de Vandoeuvre
- Espace fortement fréquenté, il est relié sur la voie principale du parc, obligeant presque à son passage. Cette localisation stratégique permet un accès très facile et direct au belvédère, proche de l'entrée
- Une grande partie de la vue est dégagée avec une partie de la végétation en contrebas qui est entretenue
- Le belvédère est déjà indiqué et répertorié

Problématique :

- C'est un grand espace, mais il n'y a aucun aménagement de pause ou repos proposé
- Aucun aménagement explicatif proposé

Orientation à prendre :

Le belvédère est propice à recevoir du public, l'objectif, ici, serait de proposer aux observateurs le moyen de pouvoir s'arrêter et de comprendre l'intérêt de ce lieu. (À l'observation de ce lieu, montre une interrogation factuelle du public sur ce qu'il peut observer)

Exemples de solutions :

- L'installation d'un banc en direction nord, le long du sentier, qui permet une observation simple
- Redévelopper l'espace en contrebas avec l'installation de grands bancs en bois (qui s'intègrent dans la nature) remplaçant ceux actuels
- Ce qui peut être intéressant : des tables d'orientation ou des panneaux explicatifs sur le paysage et le panorama urbain.



Zone du point de vue

-  Point de vue
-  Sentier IGN
-  Circuit de la Métropole
-  Voie et sentier
-  Parcelles du PV
-  Parcelles
-  Zone de forêt
-  Espace végétal

Mobilier du point de vue

-  Banc
-  Table orientation
-  Table de pique-nique



Identification :

Nom : Fond d'Hardeval
Commune : Villers-lès-Nancy
Gestionnaire : Villers-Lès-Nancy
Sentier : IGN et Métropole
Statut : Public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.660657 , 6.149185
Situation : Sur le plateau de Brabois (325m alt)

Administratif :

Localisation : 48.670786 , 6.136772
Situation en fond de vallée , à la lisière de la forêt

Situation :

- Le point de vue se situe à l'arrière du bâtiment RTE, le long du ruisseau de l'Aisne
- Le site est un grand espace libre non utilisé, donnant un sentiment d'abandon et de friche.
- Espace se situe en contrebas du chemin d'Hardeval
- Espace assez plan et facilement aménageable
- Facilement accessible d'un côté
- Près d'un sentier répertorié sur IGN : chemin très fréquenté par coureur et promeneur
- Signe de lieu de "pause" avec des rondins utilisés pour s'asseoir
- Un site naturel déjà exploité par le projet "TrameBioSol"

Problématique :

- Aucune exploitation de ce point de vue : panorama bouché par la présence d'arbustes et hautes herbes différenciés à plusieurs localisations qui bouchent la vue.
- Cet espace mal nettoyé par la présence de pollution, qui certes montre une activité sur le site, mais aussi renforce l'abandon de ce lieu.

Orientation à prendre :

Nous sommes aux abords d'un sentier très fréquenté par les promeneurs et les propriétaires canins. Ici, l'objectif serait de réaliser un espace de fréquentation et de pause tout en proposant des points de vue aux sommets des bosses qui constituent le terrain. De même, il peut être mis en place des explications sur l'activité du quartier.

Exemple de solutions :

- Déterminer les zones à débroussailler (bosse) pour donner accès à la vue
- Aménager les buttes avec des tables explicatives : sur les coteaux de Nancy ou encore sur l'énergie électrique de la métropole (Bâtiment RTE dans le panorama)
- Aménager l'espace pour réaliser des points de pause comme " table de pique-nique



	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Date du dernier relevé	Auteur
Strate arborée				
	<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Acer platanoides</i>	Erable plane	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Prunus sp.</i>	Prunier	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Carpinus betulus</i>	Charme	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
Strate arbustive				
	<i>Buddleja davidii</i>	Arbuste aux papillons	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Hedera helix</i>	Lierre	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Cotoneaster salicifolius</i>	Cotoneaster à feuille de saule	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
Strate herbacée				
	<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Achillea odorata</i>	Achillée odorante	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce commune	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Deschampsia sp.</i>	Canche	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA

Strate herbacée				
	<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Sanguisorba minor</i>	Petite pimprenelle	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Potentilla reptans</i>	Potentille	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Viola sp.</i>	Violette	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Achillea odorata</i>	Achillée odorante	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Ranunculus repens</i>	Bouton d'or	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire à feuille de chanvre	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Filicophyta</i>	Fougère	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Succisa pratensis</i>	Succise des prés	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
Strate mucinale				
	<i>Bryophyta</i>	Bryophytes	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA

Observations et interprétations :

Le relevé floristique effectué à Hardeval révèle un écosystème de friche périurbaine et de lisière en pleine évolution, influencé par la proximité des aménagements humains et les introductions végétales. L'identité géologique locale transparaît subtilement à travers des essences calcicoles et mésophiles comme l'Érable champêtre, le Charme et la Petite pimprenelle (*Sanguisorba minor*), qui rappellent le socle calcaire du secteur. Cependant, le trait le plus marquant de cette station réside dans l'importance des dynamiques invasives et des échappées horticoles qui redéfinissent le paysage.

La strate arbustive illustre parfaitement ce phénomène avec l'Arbuste aux papillons (*Buddleja davidii*) et le Cotoneaster à feuille de saule, deux opportunistes qui colonisent activement le milieu aux côtés du Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*). Au sol, le tapis herbacé montre une dualité intéressante : d'un côté, des espèces généralistes et rudérales comme le Pissenlit, le Trèfle blanc et la Potentille témoignent de perturbations passées ou d'un certain tassement.

De l'autre, la présence de l'Eupatoire à feuille de chanvre, de la Succise des prés et de fougères indique des micro-zones de fraîcheur et d'humidité constante en bas de versant. Actuellement structuré par la progression spontanée du Roncier commun et de jeunes Pruniers, le site d'Hardeval est engagé dans une transition dynamique vers un fourré pré-forestier dense. En bilan, cet espace constitue une zone tampon écologique typique des franges urbaines, où la biodiversité locale spontanée tente de se maintenir face à la concurrence intense d'un cortège d'espèces exotiques colonisatrices.

Identification :

Nom : Plateau de Villers

Commune : Villers-lès-Nancy

Gestionnaire : Villers-lès-Nancy

Sentier : GR 5F à proximité

Statut : Public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.660243 , 6.136846

Situation Sur le haut plateau de Villers

Administratif :

Le site est public, au bord du parcours sportif

Situation:

- Situer au-dessus des coteaux de Villers. Son accès est facile par le parc de Brabois et la ligne T1.
- Le site offre un panorama sur le revers du plateau, une grande étendue en herbe haute. Le point de vue n'est pas en hauteur mais propose une vue rase sur le plateau.
- L'espace est dégagé et ouvert, il est traversé par plusieurs sentiers et le parcours sportif. Ce qui en fait un site assez fréquenté.





Zone du point de vue

-  Point de vue
 -  Sentier IGN
 -  Circuit de la Métropole
 -  Voie et sentier
 -  Parcelles du PV
 -  Parcelles
 -  Zone de forêt
 -  Espace végétal
- #### Mobilier du point de vue
-  Banc
 -  Table orientation
 -  Table de pique-nique

Problématique :

- Le site ne propose aucun aménagement ni de point de repérage indiquant cet espace.
- On retrouve peu de communication autour de ce lieu
- Espace au-dessus du parc sportif qui semble abandonné

Orientation à prendre :

L'objectif est de faire connaître ce lieu auprès du public, pas simplement comme un lieu de passage, mais en faire devenir un point d'observation du plateau.

C'est l'un des seuls points qui s'oriente à l'inverse du front de cuesta et de la zone urbaine de la métropole. Le but serait d'inciter l'observateur à prendre part à de la végétation et à un "nouveau" horizon.

Exemples de solutions :

- Répertorier un point de vue sur ce lieu et le faire connaître du grand public
- Aménager du mobilier d'assise.
- Aménager une table d'orientation et explication sur la biodiversité ou le revers de cuesta (côté morphologique).

2. Commune de Vandœuvre-lès-Nancy

Localisation des points de vue



Identification :

Nom : Parc de la Sapinière

Commune : Vandœuvre-lès-Nancy

Gestionnaire : Vandœuvre-lès-Nancy

Sentier : GR 5F et sentier de la Métropole

Statut : Public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.658607 , 6.162491

Situation : Sur le plateau de Brabois dans la sapinière

Administratif :

Localisation : 48.670786 , 6.136772

Situation en fond de vallée , à la lisière de la forêt

Situation:

- Le point de vue est situé au centre du parc de la sapinière et il est traversé par un des axes principaux, cela en fait l'un des points stratégiques du parc
- Ce site offre la possibilité d'une vue globale, en direction Nord, sur la métropole de de Nancy. Comme le montrent les prises de vue au drone, il y a une grande opportunité de panorama.
- Le point propose déjà des aménagements installés avec une table de pique-nique et une table d'observation en pierre. Cette table possédait la localisation des grandes villes d'Europe et schéma sur la Côte de Brabois.

La sapinière : 2007



Problématique :

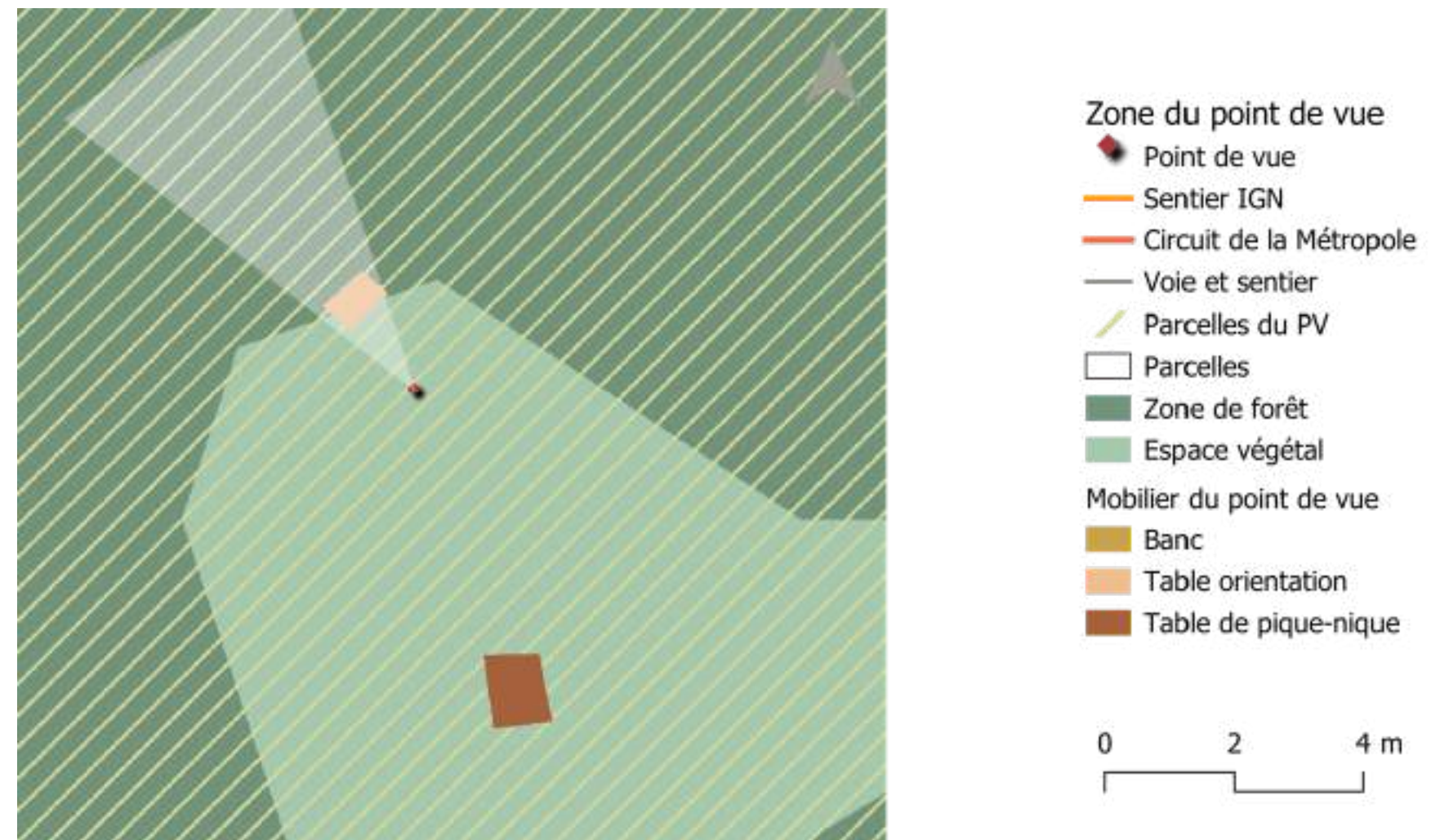
- Le point de vue est complètement obstrué avec la présence de végétation en repousse (arbuste et jeune sapin) laissée dans une politique de préservation de la biodiversité ou cachée par une veulerie d'entretiens
-
- La table d'orientation est tout aussi dégradée par des tags et érodée par le temps : les explications ne sont plus visibles

Orientation à prendre :

L'objectif serait de remettre en activité ce point stratégique de vue pour réhabiliter le paysage sur la commune. Les principales actions seront de remettre en valeur le site et les aménagements déjà mis en place, afin de le proposer au public un nouveau point d'observation. Le tout en sauvegardant une partie des repousses qui cadrera le paysage.

Exemple de solutions :

- Mettre à niveau la table d'orientation en nettoyant et gravant la table. Ou proposer un nouveau format, en imprimer par exemple, qui s'appuie sur la localisation de points sur la métropole
-
- Proposer un belvédère qui donnera accès à la vue au-delà des arbres. Ce qui mettra en valeur le parc, c'est proposera l'ensemble du panorama sur la métropole (le tout en préservant la pousse de la végétation)



Observations et interprétations :

Le parc de la Sapinière à Villers-lès-Nancy montre un écosystème de lisière forestière et de parc ombragé représentatif des zones de transition sur le plateau calcaire lorrain. La nature alcaline du substrat est indiscutablement confirmée par la présence d'arbustes et d'herbacées calcicoles tels que le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), la Petite pimprenelle et l'Hippocrépis à toupet.

Le site se distingue par une forte affinité forestière et une ambiance de sous-bois préservée, matérialisée par un cortège d'espèces sciaphiles et vernaies à l'instar de l'Anémone des bois (*Anemone nemorosa*), de la Fraise des bois et des violettes, s'épanouissant sous une canopée indigène de Hêtres (*Fagus sylvatica*) et de Frênes. Cependant, ce cœur forestier subit une influence anthropique et un effet de lisière marqué.

La présence du Robinier faux-acacia, un arbre pionnier exotique fixateur d'azote, couplée au développement de la Ronce commune et du Gaillet gratteron, témoigne d'une perturbation passée et d'un enrichissement local du sol en nutriments.

Enfin, la vocation urbaine du parc et le piétinement lié à sa fréquentation se traduisent par un tapis herbacé ras où dominant des plantes rudérales et généralistes très résilientes comme le Pissenlit, le Trèfle blanc et la Pâquerette. En bilan, le parc de la Sapinière fonctionne comme un écotone précieux et fonctionnel entre le massif forestier de feuillus et le milieu urbain, parvenant à maintenir une flore de sous-bois remarquable malgré la pression des dynamiques opportunistes de bords de chemins.

	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Date du dernier relevé	Auteur
Strate arborée				
	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne	09/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier	09/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	09/04/2026	DALLAMICAUX Eva
Strate arbustive				
	<i>Coryllus avellana</i>	Noisetier	09/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	09/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Crataegus sp.</i>	Aubépine	09/04/2026	DALLAMICAUX Eva
Strate herbacée				
	<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Fragaria vesca</i>	Fraise des bois	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce commune	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Potentilla officinalis</i>	Potentille	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Deschampsia spp.</i>	Canche	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA

Strate herbacée				
	<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Cardamine parviflora</i>	Cardamine à petites fleurs	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Hippocrepis comosa</i>	Hippocrépide en toupets	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Sanguisorba minor</i>	Petite pimprenelle	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Anemone nemorosa</i>	Anémone des bois	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Viola sp.</i>	Violette	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	09/04/2026	DALLAMICAUX EVA
Strate mucinale				
	<i>Bryophyta</i>	Bryophytes		



Identification :

Nom : Pente du parc de la Sapinière
 Commune : Vandœuvre-lès-Nancy
 Gestionnaire : Vandœuvre-lès-Nancy
 Sentier : GR 5F et sentier de la Métropole
 Statut : Public

Vandœuvre
 LÈS-NANCY

Inscription dans le territoire :

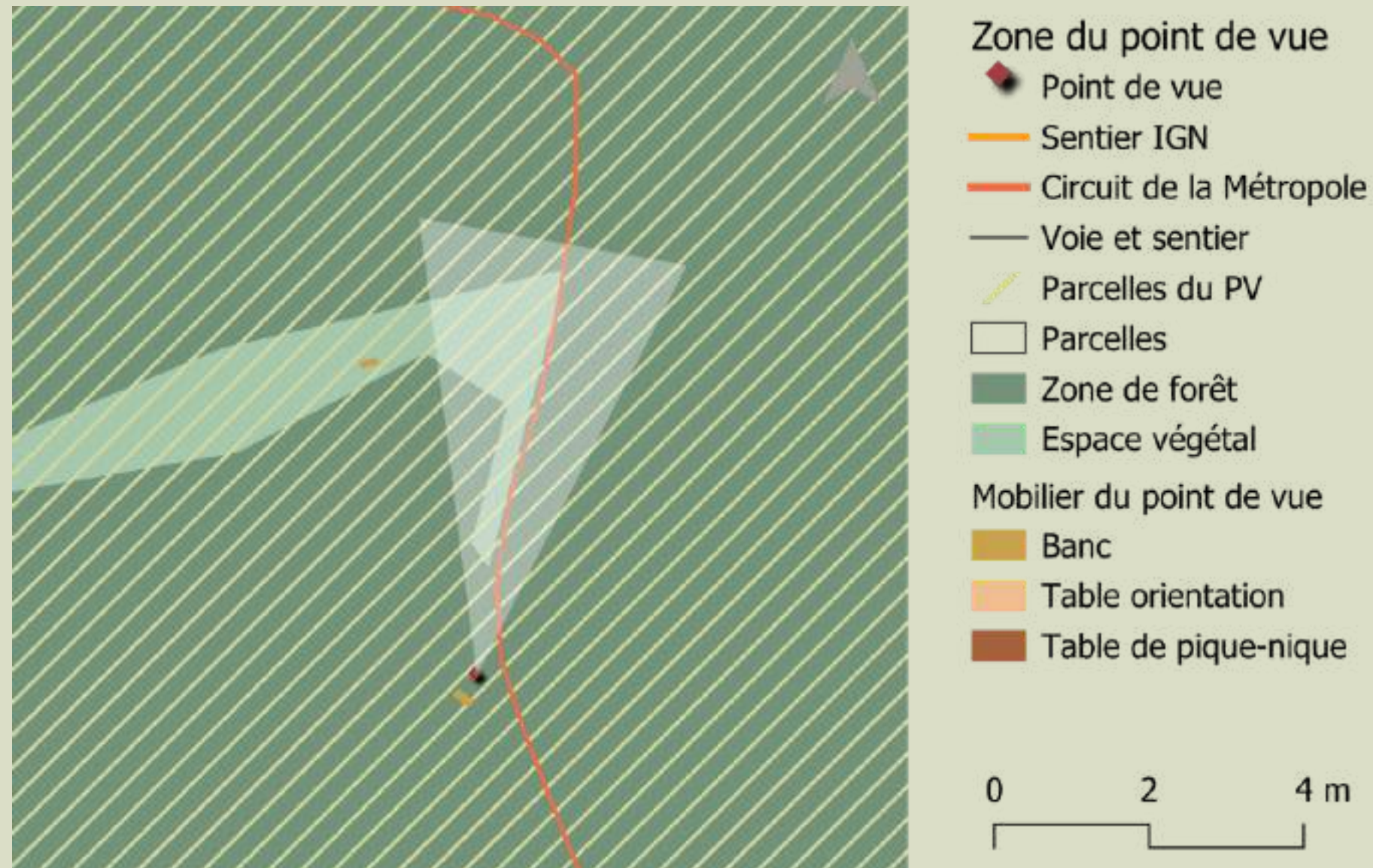
Inscription dans le territoire :
 Localisation : 48.658607 , 6.162491
 Situation : Sur le plateau de Brabois dans la sapinière

Administratif :

Le site se place au parc de la sapinière, le propriétaire est la ville de Vandœuvre-lès-Nancy.

Situation:

- Ce point de vue se situe aussi au sein du parc de la sapinière, au bout de celui-ci. Le site se dessine en trois points d'observation : 2 bancs et la pente. Cet espace se localise à l'est du parc.
- L'espace est dégagé en hiver, pouvant laisser une observation sur la métropole. Nous retrouvons ainsi un panorama sur une partie de Vandœuvre et la faculté des sciences, et au plus loin sur le plateau de Malzéville.
- Le sentier traversé est balisé par les circuits de la métropole et de l'IGN avec le GR5F. L'espace est alors assez fréquenté par le public et les coureurs



Problématique :

- On ne retrouve aucune exploitation concrète de la vue, le panorama est coupé par de la végétation ponctuelle n'incitant pas un regard instinctif.
- Le passage à cet espace est simple mais se situe à l'extrémité du parc, laissant l'opportunité de voir dans l'ignorance des utilisateurs.

Orientation à prendre :

- L'objectif serait de rendre la vue plus dynamique et la faire redevenir sujette principale de cet espace. Il peut être proposé de renforcer les aménagements déjà en place pour marquer d'autant plus un point d'arrêt pour le public et d'observer le paysage. Un certains entretiens peut être envisagé afin de permettre une observation continue.

Exemple de solutions :

- Réaliser un balisage sur les chemins et les cartes du parc.
- La mise en place d'un mobilier de pause comme table de pique-nique ou banc.
- Proposer un panneau explicatif ou d'interprétation sur le panorama

Identification :

Nom Point de vue de la Croix

Commune : Vandœuvre-lès-Nancy

Gestionnaire : Vandœuvre-lès-Nancy

Sentier : GR 5F et sentier de la Métropole

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.652324 , 6.170011

Situation : Bas de la haute côte / zone urbaine

Administratif :

La parcelle appartient à la commune de Vandoeuvre.

Situation :

- Le site se situe dans la rue d'Houdemont, en pleine zone résidentielle, au-dessus du parcours de l'Enrichard
- Le point de vue se trouve à la limite de la commune, hors sentier, dans une zone urbanisée. Il se situe tout de même que différents parcours des circuits de la métropole et de l'IGN GR5F, qui montrent un passage des promeneurs.
- Ce point de vue rentre dans une logique de continuité entre les vues paysagères des sentiers des jardins, du parcours de l'Enrichard aux chemins d'Houdemont et son belvédère
- Le point de vue est déjà aménagé d'un banc et d'une poubelle entretenue et en très bon état. Le site facilement accessible présente une forte opportunité
- Avant 2011, le point de vue était exploité, donnant un panorama sur la zone d'activité d'Houdemont au premier plan ainsi que la plaine de la Meurthe au second.



Problématique :

- Point de vue complètement bouché par des arbres. Il n'y a eu aucun entretien de la vue paysagère durant plusieurs années.
- Le site est non répertorié sur les cartes et le banc en place incite désormais à l'interrogation

Orientation à prendre :

L'objectif est de remettre en fonction le point de vue, pour le rendre à nouveau disponible tout en évitant un déboisement complet. Ce point de vue pourrait cadrer le paysage afin d'ouvrir une fenêtre sur la zone d'activité en contrebas (qui fait partie du paysage), tout en évitant une grande ouverture pour les habitants.

Le bosquet bloquant l'avant s'étire jusqu'au bas de la commune mais le terrain étant en pente ne nécessite donc pas une coupe en bande tout le long

Exemple de solutions :

- Réaliser une coupe limitée des arbres qui se traduit par une fenêtre paysagère formant un cône de vue. ce qui à la fois cadrera le paysage, en évitant une coupe de tout l'ensemble et amplifiera le paysage sonore grâce à l'implantation d'un cône
- Ce cadrage peut aussi se réaliser avec un belvédère.
- Proposer une explication sur la vue donnée (industrielle ou sur le plateau) comme une table ou un panneau.



Possible ouverture



- Zone du point de vue**
- Point de vue
 - Sentier IGN
 - Circuit de la Métropole
 - Voie et sentier
 - Parcelles du PV
 - Parcelles
 - Zone de forêt
 - Espace végétal
- Mobilier du point de vue**
- Banc
 - Table orientation
 - Table de pique-nique

Observations et interprétations :

Le relevé floristique illustre l'impact d'une gestion paysagère intensive sur la biodiversité végétale d'un site.

Comme le démontre la faible diversité spécifique du tableau, la pratique d'une tonte très courte et régulière exerce une pression de sélection drastique sur la flore, tout en compliquant l'inventaire botanique puisque l'absence de floraison empêche la reconnaissance précise de nombreuses espèces.

Le cortège résiduel est ainsi uniquement composé de plantes dotées de stratégies de résistance accrues aux perturbations mécaniques répétées.

On y retrouve des espèces rampantes comme le *Glechoma hederacea* (Lierre terrestre), le *Ranunculus acris* (Bouton d'or) et le *Ranunculus bulbosus*, qui parviennent à maintenir leur appareil végétatif sous la hauteur de coupe des lames de tondeuse.

La prédominance des Poacées diverses et des canches confirme cette adaptation.

Par ailleurs, la réduction artificielle de la concurrence par la tonte favorise le développement de la strate mucinale (Bryophytes), les mousses colonisant facilement les interstices de ces pelouses urbaines tassées.

	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Date du dernier relevé	Auteur
Strate arborée				
	Ulmus sp.	Orme	09/04/2026	DALLAMICAUX Eva
Strate arbustive				
	Hedera helix	Lierre	09/04/2026	DALLAMICAUX Eva
Strate herbacée				
	Deschampsia spp.	Canche	09/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	Ranunculus bulbosus	Renoncule boursouflée	09/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	Ranunculus acris	Bouton d'or	09/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	Glechoma hederacea	Lierre terrestre	09/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	Poaceae	Poacées diverses	09/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	Rubus fruticosus	Roncier commun	09/04/2026	DALLAMICAUX Eva
Strate mucinale				
	Bryophyta	Bryophytes	09/04/2026	DALLAMICAUX Eva

Enfin, la présence isolée de l'Orme (*Ulmus sp.*) et de la Ronce commune indique la proximité immédiate d'une lisière au bord d'un fossé échappant au passage des engins.

En définitive, le site de La Croix se caractérise comme un milieu rudéral fortement anthropisé, dont l'expression écologique est temporairement bloquée par l'entretien régulier du gazon.



Identification :

Nom Point de vue du parcours de l'Enrichard

Commune : Vandœuvre-lès-Nancy

Gestionnaire : Vandœuvre-lès-Nancy

Sentier : proche du GR 5F

Statut : public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.655035 , 6.170328

Situation Bas de côte de Vandoeuvre en zone urbaine

Administratif :

Localisation : 48.670786 , 6.136772

Situation en fond de vallée , à la lisière de la forêt

Situation :

- Le point de vue se situe en plein centre des sentiers des jardins particuliers de Vandoeuvre, au sein même du parcours pédagogique de l'Enrichard. Un espace qui est fréquenté et exploité, d'autant plus qu'il se trouve à proximité du sentier GR5F répertorié sur les cartes IGNC
- Ce point nous ouvre sur un panorama sur la commune de Vandoeuvre et ses différentes zones
- Le point de vue connaît déjà un entretien régulier, évitant une bouchure de la vue. De plus, il possède déjà un emplacement de pause avec l'aménagement d'un banc.

Problématique :

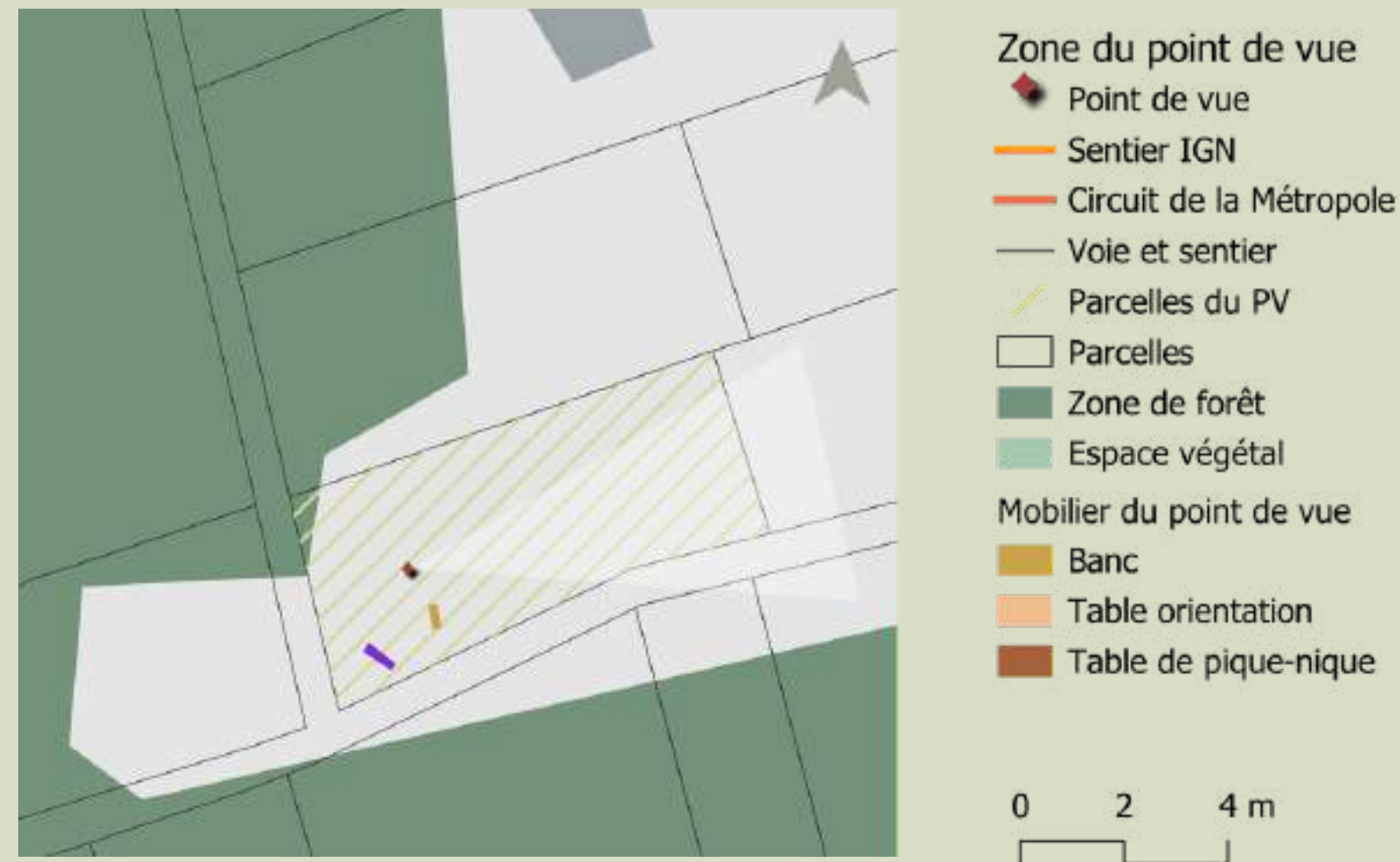
- Le site est intégré dans un parcours d'explication faunistique et florale, mais on ne trouve aucune exploitation et indication réelle de ce point de vue. L'accès y est mal indiqué depuis les rues pour accéder à ce point : problème de connaissance

Orientation à prendre :

L'objectif est de faire part de ce point de vue en profitant de sa localisation en zone urbaine et le passage du GR 5F (rue d'Houdemont), en réalisant une meilleure indication de ce point. Dans un second temps, nous pourrions sortir de la pédagogie du parcours en mettant en valeur le point de vue et la ville de Vandoeuvre (sur cet espace)

Exemple de solution :

- Réaliser des indications (fléchage) sur les rues adjacentes
- Répertorier le point de vue sur les plans et la carte (IGN)
- Supposer l'installation d'un panneau mettant en valeur la commune de Vandoeuvre et son historique ou ses aménagements (en exemple)



Observations et interprétations :

Le relevé floristique effectué met en évidence un écosystème caractérisé par une riche mosaïque végétale de milieux humides, de friches dynamiques et de sous-bois frais. L'élément le plus marquant de cette station est l'omniprésence d'espèces hygrophiles et aquatiques strictes au sein de la strate herbacée, à l'instar de *Typha angustifolia* (Massette à feuilles étroites), *Hippuris vulgaris* (Pesse d'eau) et *Eleocharis palustris* (Scirpe des marais).

Ce cortège d'hélophytes confirme la présence de corps d'eau fonctionnels. Cela correspond aux mares pédagogiques et aux résurgences de sources qui caractérisent ces coteaux vandopériens. Cette dynamique de fraîcheur est solidement structurée par des essences ligneuses comme le *Salix alba* (Saule blanc) et le *Viburnum opulus* (Viorne obier), typiques des milieux rivulaires et des sols argileux retenant fortement l'humidité (pélosols).

En marge de ce pôle aquatique, le site exprime une ambiance de sous-bois forestier ombragé, attestée par des plantes telles que l'*Adoxa moschatellina* (Moschatelline) et la *Dryopteris filix-mas* (Fougère mâle), qui témoignent d'un milieu abrité et stable. Néanmoins, le diagnostic global révèle également des traces d'anthropisation et de transition paysagère ; elle se manifeste par la colonisation de l'*Acer negundo* (Érable frêne), ainsi que par un cortège d'héliophiles de lisières et de prairies comme la Berce commune, la Gesse des prés et le Pâturin des prés.

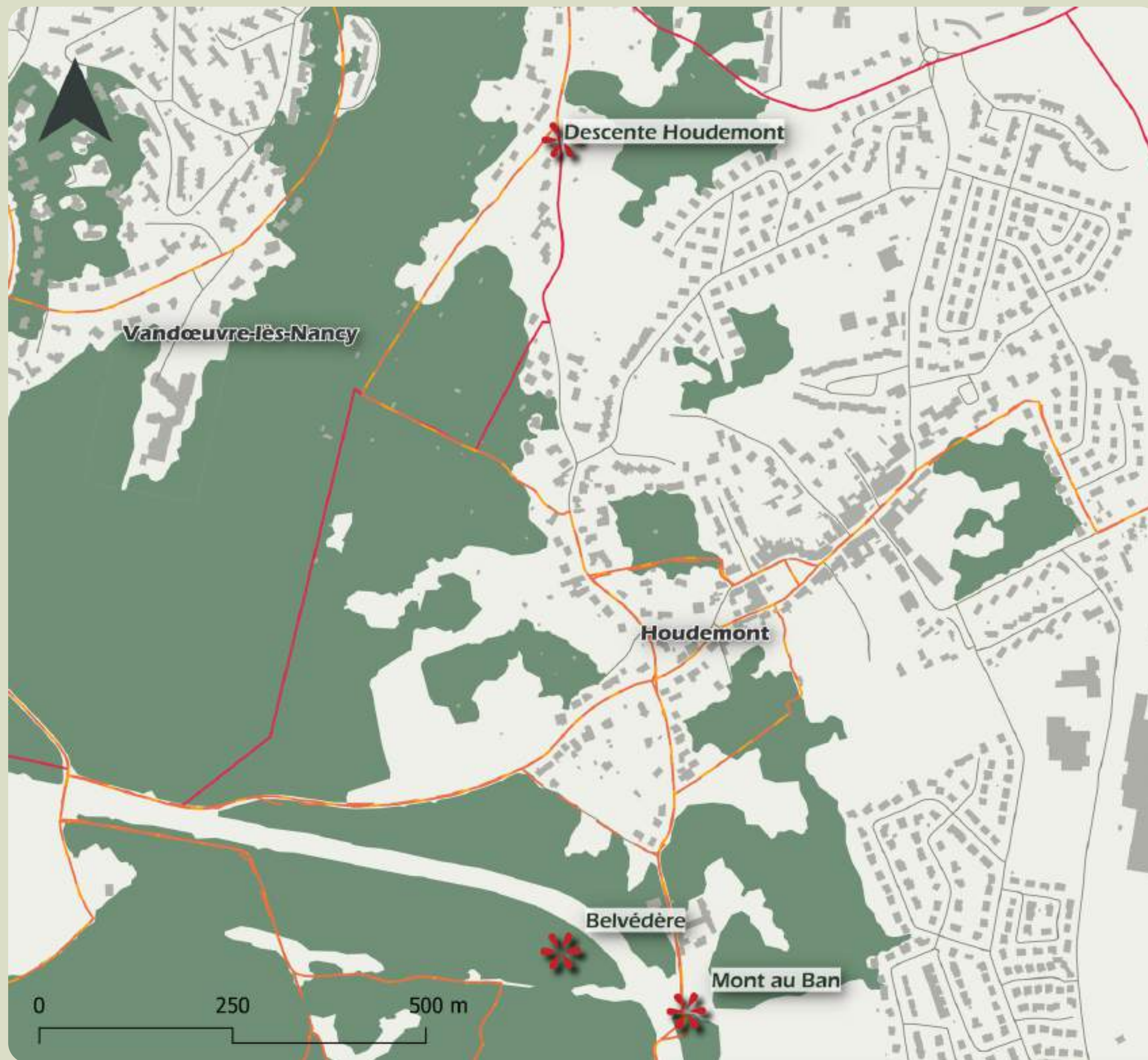
En résumé, le site des Enrichards s'affirme comme un complexe écologique d'une grande valeur biologique, où la juxtaposition de mares, de friches et de lisières fraîches crée un corridor de biodiversité majeur au sein de la commune, dont l'équilibre méritera une attention particulière face à la progression des essences ligneuses invasives.

	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Date du dernier relevé	Auteur
Strate arborée				
	Salix alba	Saule blanc	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
	Acer pseudoplatanus	Érable sycomore	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
	Acer campestre	Érable champêtre	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
	Acer negundo	Érable frêne	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
Strate arbustive				
	Coryllus avellana	Noisetier	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
	Rosa canina	Rosier des chiens	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
	Viburnum opulus	Viorne obier	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
	Lonicera xylosteum	Chevrefeuil des haies	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
Strate herbacée				
	Campanula erinus	Campanule érinus	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
	Heracleum sphondylium	Berce commune	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
	Valeriana officinalis	Valériane officinale	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
	Lathyrus pratensis	Gesse des prés	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
	Equisetum arvense	Prêle des champs	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
	Geranium robertianum	Géranium herbe à Robert	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
	Ranunculus repens	Renoncule rampante	17/05/2022	KUENEMANN Jordan

Strate herbacée			
Alliaria petiolata	Alliaire	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
Sisymbrium officinale	Herbe aux chantes	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
Plantago lanceolata	Plantain lancéolé	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
Euonymus europaeus	Fusain d'Europe	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
Ajuga reptans	Bugle rampante	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
Geranium pyrenaicum	Géranium des Pyrénées	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
Typha angustifolia	Massette à feuilles étroite	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
Eleocharis palustris	Scirpe des marais	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
Hippuris vulgaris	Pesse	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
Dryopteris filix-mas	Fougère mâle	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
Adoxa moschatellina	Moschatelline, Adoxe mus	17/05/2022	KUENEMANN Jordan
Valeriana chamaedry	Valériane petit chène	17/05/2022	KUENEMANN Jordan

3. Commune de Houdemont

Localisation des points de vue





Identification :

Nom : Belvédère
 Gestionnaire : Houdemont
 Commune : Houdemont
 Sentier : GR 5F et parcours du Cœur
 Statut : public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.640602 , 6.169059
 Situation : Sur le haut du front de côte

Administratif :

Ce site est sur une parcelle appartenant à la commune de Houdemont

Situation:

- Le belvédère se situe à l'angle du coteau d'Houdemont, au-dessus de l'autoroute.
- On retrouve une signalétique du belvédère à partir de la zone urbaine, du centre de la commune. Ce site est à la jonction de plusieurs sentiers autour et du haut du plateau.
- Le point est répertorié sur les cartes IGN et des circuits de randonnée publié par la métropole
- Le point propose déjà des aménagements remis en place en 2019 (selon le site de la commune). Une table d'orientation basée sur la Meurthe et les principaux monuments.

Problématique :

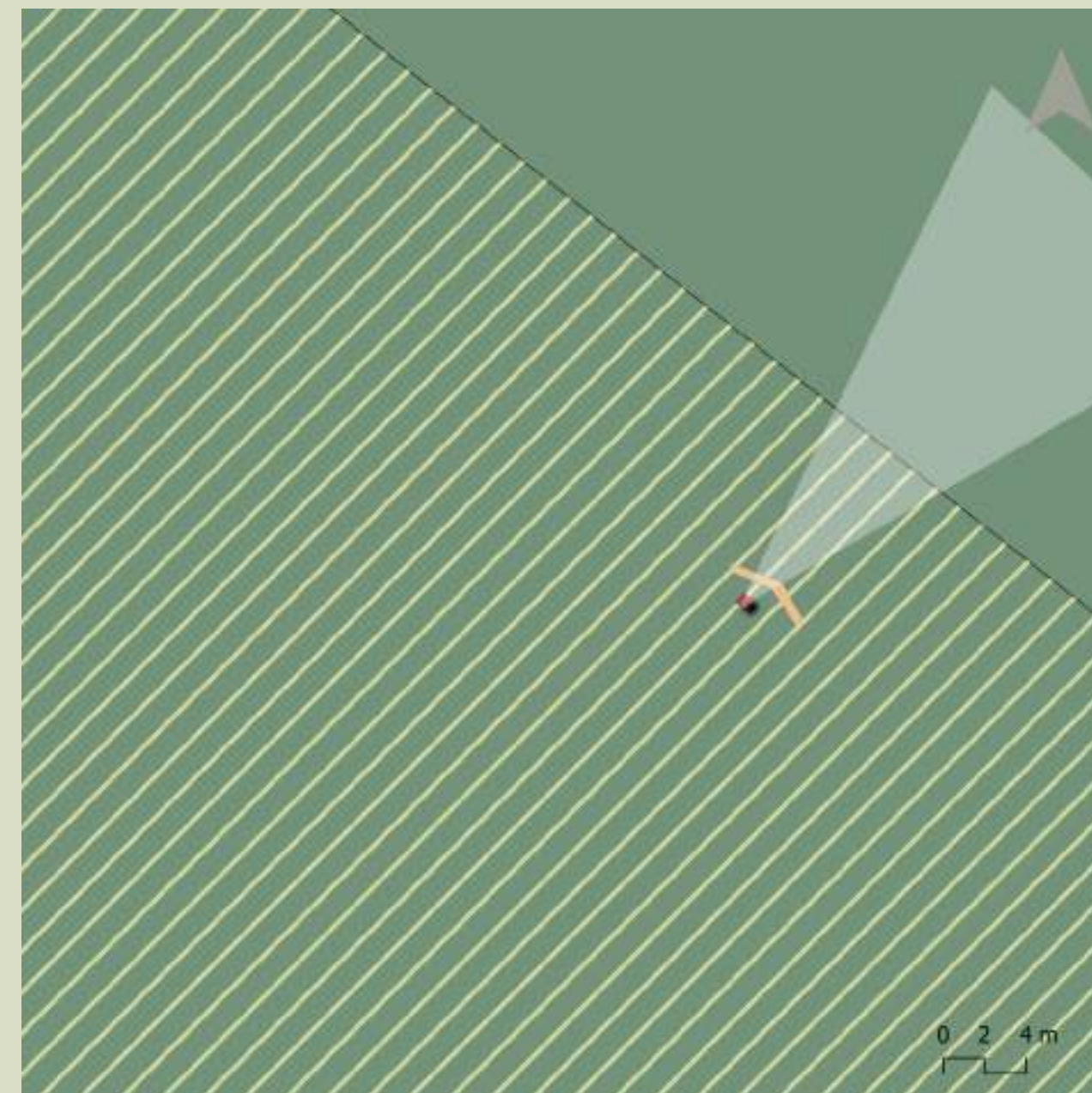
- L'accès est compliqué par endroit : sentier peu visible (en venant du Mont au Banc)
- La table d'orientation et des monuments est passée par le temps : information dégradée et illisible
- Problème de localisation des bâtiments religieux : difficilement repérable ou mal orienté

Orientation à prendre :

L'objectif le plus simple serait de rendre l'accès au belvédère encore plus visible, l'accès doit pouvoir se faire naturellement. Dans un second temps, il serait de remettre à jour la table d'orientation et de permettre un repérage plus simple. Veiller également à l'entretien du point pour éviter une bouchure.

Exemple de solutions :

- Proposer un entretien des sentiers afin de les rendre plus visibles, ainsi qu'installer des fléchages plus visibles aux abords du belvédère.
- Ajouter une nouvelle planche sur la table d'orientation, proposer de nouveaux lieux plus repérables : comme sur les côtes et certains monuments.
- (Pourquoi installer une longue vue pour un repérage plus simple ?)



Zone du point de vue

- Point de vue
- Sentier IGN
- Circuit de la Métropole
- Voie et sentier
- Parcelles du PV
- Parcelles
- Zone de forêt
- Espace végétal

Mobilier du point de vue

- Banc
- Table orientation
- Table de pique-nique

Identification :

Nom : Chemin du Mont au Ban
 Gestionnaire : Houdemont
 Sentier : GR 5F et Circuit de la Métropole
 Statut : public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.640404 , 6.171128
 Situation : Sur le bas coteau en direction de l'est

Administratif :

Localisation : 48.670786 , 6.136772
 Situation en fond de vallée , à la lisière de la forêt

Situation:

- Le site se situe le long du chemin sur le dessus de la commune, en direction de l'itinéraire du belvédère. Au bord de l'autoroute, le point peut être envisagé comme un chemin paysagé.
- Le point est proche de la route et est traversé par des sentiers pédestres. Ce qui rend son accès facile pour tout public.
- La vue offre un paysage sur les lotissements et la zone commerciale d'Houdemont. Cela peut montrer un potentiel original pour montrer l'emprise moderne de l'urbanisation
- Le renforcement au bout du chemin exprime des caractéristiques pour l'aménagement d'un point d'observation.



Problématique :

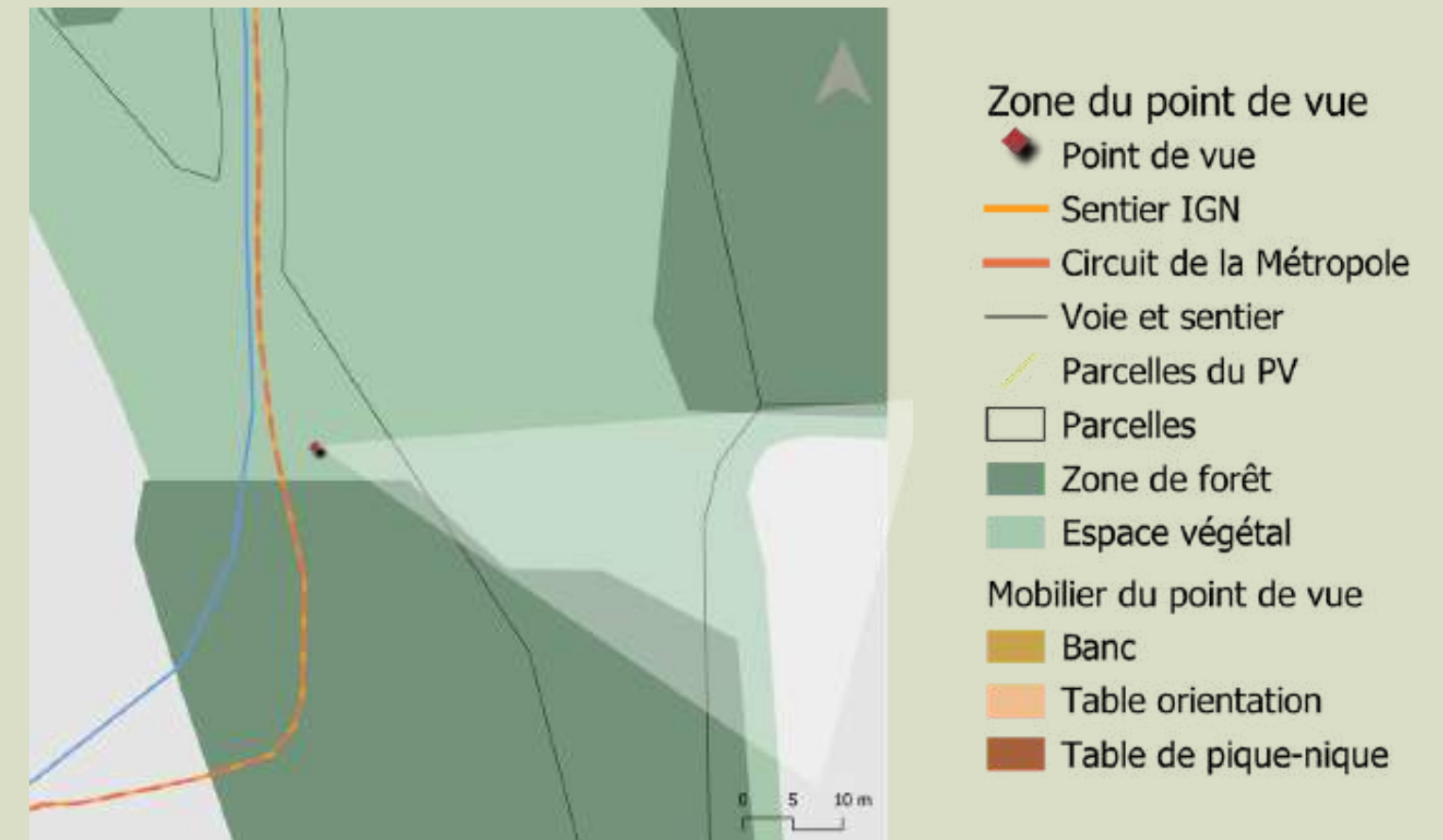
- L'ensemble du chemin est assez dégradé, ce qui peut limiter l'approche paysagère.
- On retrouve également une végétation importante en friche qui reprend, bouchant ainsi l'ensemble des vues paysagères.
- Le site ne montre aucune exploitation et de volonté de mise en valeur du paysage, malgré son potentiel.

Orientation à prendre :

L'objectif serait d'exploiter la vue tout le long de cette route en dégageant, par endroit, l'accès au paysage. Au bout de la route, il pourrait être mis en valeur le paysage sur les lotissements afin de partager au promeneur une autre façon d'observer et de réfléchir au paysage.

Exemples de solutions :

- Proposer un entretien voire un débroussaillage partiel sur certains points du chemin (notamment au bout) pour déboucher la vue
 - Une coupe complète n'est pas nécessaire, mais des ouvertures ponctuelles pour réaliser un parcours paysager. Au minimum, l'ouverture à l'angle du chemin (entrée du tunnel) serait le plus pertinent.
- Des aménagements ludiques sur le développement urbain peuvent inciter à prendre le temps d'observer et de pousser à un paysage autre.



4. Commune de Ludres

Localisation des points de vue



Identification :

Nom : Sortie de Bosquet –Chemin de la
chaude oreille

Commune : Ludres

Gestionnaire : Ludres

Sentier : GR5F

Statut : public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.620517 , 6.153269

Situation : bas du front de côte de Ludres

Administratif :

Le site chevauche une pacerelle naturelle et agricole

Situation:

- Ce point de vue se situe sur un passage en perpendiculaire du chemin de la. Il est proche des zones d'habitation, au bas du coteau.
- Le site offre un panorama sur la vallée de la Moselle et une partie de la commune de Ludres.
- Le point de vue est non loin du circuit de randonnée dessiné par la métropole. On retrouve un passage régulier de randonneurs aux alentours qui montrent un intérêt à exploiter ce paysage.
- Le site se situe au limité d'une prairie en herbe qui présente une riche diversité de flore, partie intégrante du paysage.



Problématique :

- Il n'y a aucune indication de la présence d'un point de vue sur ce site, ou même sur l'accès à ce sentier. Peut-être connu par les locaux, mais il n'y a aucune incitation d'accès. Le passage est excentré du sentier principal : il faut oser s'aventurer.

Orientation à prendre :

L'objectif est de rendre plus visible l'accès à ce point de vue en indiquant ainsi la présence de celui-ci. Le but étant d'inviter naturellement les promeneurs à emprunter ce sentier depuis le haut du coteau ou de la zone urbaine, afin de pouvoir profiter de la vue.

Exemple de solutions :

- Proposer des améliorations sur le sentier qui traverse le bosquet en partant du chemin de la Chaude-oreille pour rendre plus visible l'accès. L'idée est de rendre son accès plus instinctivement.
- La mise en place de pancartes ou de fléchages à l'entrée du bosquet et à partir de la rue de Fontenelle ainsi que de la rue des Blanches Vignes pourrait inciter les promeneurs à emprunter cet itinéraire.
- Il pourrait être mise en place une table d'orientation mettant en valeur la vallée ou encore la diversité de la flore.



- Zone du point de vue**
- Point de vue
 - Sentier IGN
 - Circuit de la Métropole
 - Ensemble_sentier_Métropole
 - Voie et sentier
 - Parcelles du PV
 - Parcelles
 - Zone de forêt
 - Espace végétal

	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Date du dernier relevé	Auteur
Strate arbustive				
	Rosa sp.	Rosier	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
Strate herbacée				
	Ranunculus acris	Bouton d'or	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Trifolium pratense	Trèfle violet	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Plantago lanceolata	Plantain lancéolé	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Plantago media	Plantain moyen	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Geranium robertianum	Géranium Herbe à Robert	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Festuca	Fétuque	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Poa pratensis	Paturin des prés	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Vicia sepium	Vesce des haies	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Daucus carota	Carotte sauvage	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Leucanthemum vulgare	Marguerite	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Taraxacum officinale	Pissenlit	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA

Strate herbacée				
	Taraxacum officinale	Pissenlit	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Campanula rapunculus	Campanule raiponce	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Galium aparine	Gaillet gratteron	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Centaurea	Centaurée	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Urtica dioica	Ortie dioïque	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Dactylis glomerata	Dactyle aggloméré	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Onopordum acanthium	Chardon lorrain	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Potentilla sp.	Potentille	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Bellis perennis	Paquerette	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Medicago lupulina	Luzerne lupuline	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Lotus tenuis	Lotier à feuilles étroites	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	Jacobaea vulgaris	Jacobée commune	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA

Prairie fauché après relevé

Observations et interprétations :

Le relevé du sentier de la Chaude Oreille à Ludres caractérise une lisière de prairie mésophile bien exposée, typique des milieux ouverts du secteur.

L'abondance des graminées (Pâturin des prés, Dactyle aggloméré, Fétuque) confirme la nature prairiale du site, structurellement enrichie par des fabacées comme le Trèfle violet et le Lotier à feuilles étroites.

Ce tapis herbeux cohabite avec des espèces de pleine lumière comme la Marguerite commune et la Carotte sauvage.

Aux abords immédiats du chemin, le piétinement favorise des plantes généralistes résilientes (Pissenlit, Pâquerette, Plantains), tandis que l'apport local en nutriments profite à des opportunistes nitrophiles comme l'Ortie dioïque et le Gaillet gratteron. Enfin, la présence de l'Onopordon faux-acanthe (Chardon lorrain) souligne le caractère sec et ensoleillé du milieu.

En résumé, cette station forme une lisière prairiale dynamique, conciliant une flore de fauche classique et des marqueurs de fréquentation.

Situation:

- Le point de vue se situe entre le sentier de la Chaude-oreille et du chemin de la Raoue sur les hauteurs de Ludres Sud
-
- C'est une grande zone espacée, non loin des zones résidentielles
-
- Ce point est traversé par divers sentiers de randonnée, notamment le GR5F. Il y a alors une forte fréquentation des promeneurs et des habitants alentour, ce qui marque son intérêt.
-
- Le point est actuellement accessible par la commune avec d'anciens fléchages mis en place.
-
- Ce point de vue est en réalité une observation qui peut être faite sur l'ensemble de l'itinéraire (100 mètres environ). Il offre un panorama sur une partie de la commune ainsi que sur la plaine.

Identification :

Nom : Sentier du Champs Brulée
 Gestionnaire : Privé
 Sentier : GR5F
 Statut : privé

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.621525 , 6.152205
 Situation : Sur la côte de Ludres

Administratif :

Le site s'implante sur une parcelle agricole





- Zone du point de vue**
- ◆ Point de vue
 - Sentier IGN
 - Circuit de la Métropole
 - Voie et sentier
 - ▨ Parcelles du PV
 - Parcelles
 - Zone de forêt
 - Espace végétal
- Mobilier du point de vue**
- Banc
 - Table orientation
 - Table de pique-nique

Problématique :

- Il n'y a pas d'indication de la présence d'une vue : le site n'est pas du tout exploité pour son paysage. Le fait qu'il se situe sur une parcelle de fauchage, l'aménagement y est impossible.
- Nous avons plusieurs sentiers en parallèle de celui-ci.
- Les passants peuvent se perdre entre les divers passages qui ne permettent pas forcément d'offrir une bonne observation du paysage (l'indication n'est pas claire et pas lisible pour le sentier, depuis la commune)

Orientation à prendre :

L'objectif est de rendre plus visuel et indicatif ce passage. Dès l'accès au sentier depuis la zone habitée, une indication d'un point de vue doit être mise en place pour permettre de faciliter et inciter le passage. Il existe plusieurs sentiers parallèles, le but étant de montrer l'accès au meilleur (Chemin de la chaude Oreille).

Cette zone est propice à montrer un point de vue en mouvement. Il est difficile de concevoir d'autres aménagements pour mettre en valeur le site.

Exemple de solutions :

- Mettre en place plusieurs fléchages et indications sur ce sentier (en commun avec le bosquet)



Indication actuel



Identification :

Nom : L'angle du sentier

Gestionnaire : Privé

Sentier : GR5F / circuit de la métropole

Statut : privé

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.619715 , 6.151104

Situation : Sur la côte de Ludres

Administratif :

Le site s'implante entre une parcelle agricole et un bosquet.

Situation :

- Le site se situe au plus au sud de la métropole, à la sortie d'un bosquet. Il se trouve dans la continuité du sentier du champ brûlé. Comme pour les autres points de vue, il est en plein passage de sentier de randonnée répertorié.
- A la sortie de ce bois, le point offre un paysage unique et particulier sur la vallée de la Moselle, mais également celle de la Meurthe. Le panorama nous donne aussi une vue sur la zone résidentielle et la plaine lointaine.
- La composition du paysage, avec ses parties boisées, montre un cadrage "naturel" du paysage, renforçant sa perspective.

Problématique :

- Dans la continuité des points alentour, il n'y a pas d'indication de la présence d'une vue paysagère. Le site n'est nullement mis en valeur malgré son fort potentiel

Orientation à prendre :

L'objectif est de donner à ce site toute l'intention qu'il mérite. Le paysage qu'il éveille est riche et diversifié, mettant en avant les différents reliefs et la nature, le tout au sein de la métropole.

Le fait de communiquer et d'indiquer le point d'observation pourrait suffire à le développer.

Pour aller plus loin et avec une faisabilité", il est possible de mettre en place un aménagement incitant à la pause et à l'observation : d'une simple assise à un panneau pédagogique.

Exemple de solutions :

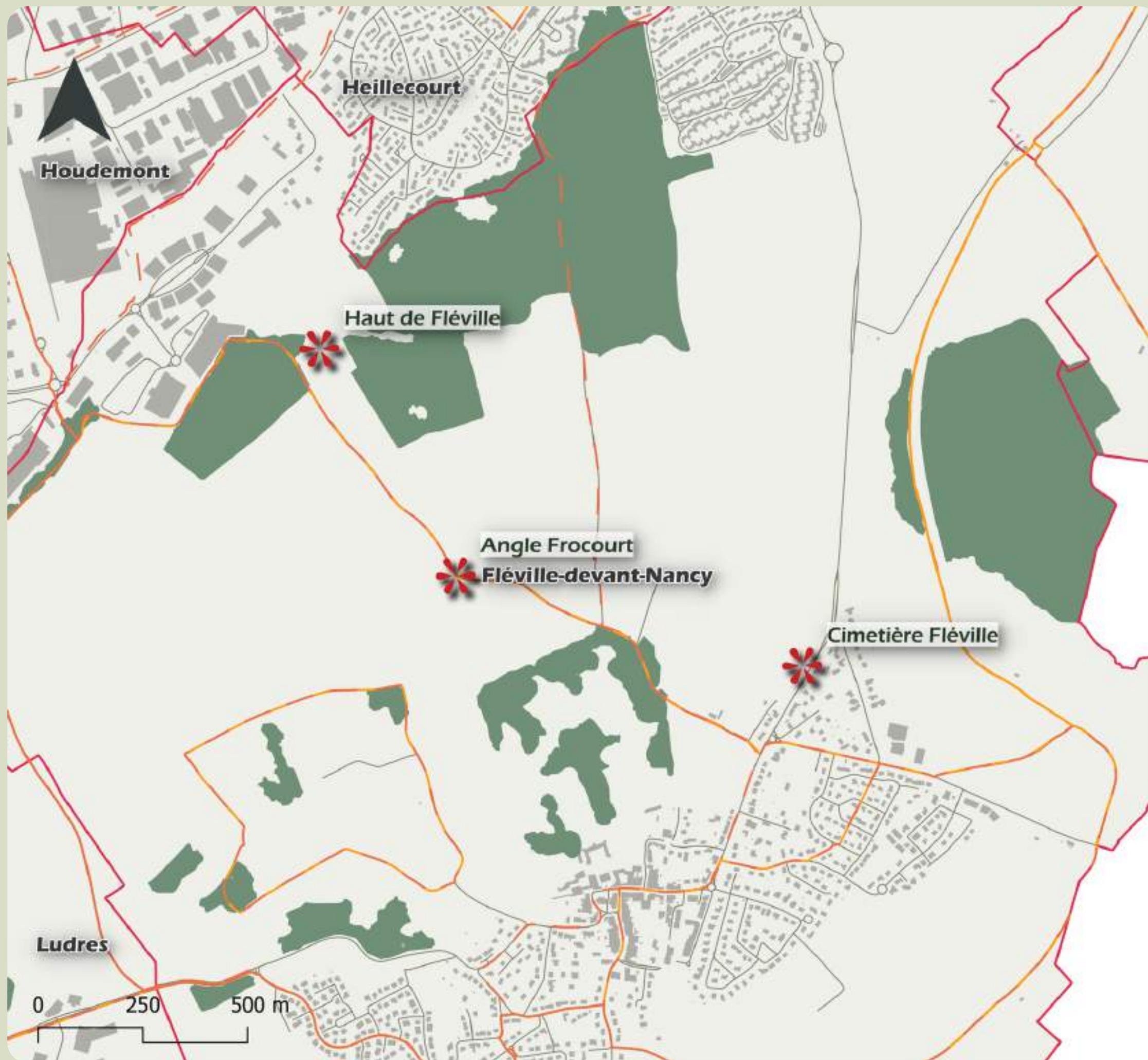
- Situer le point de vue à partir des sentiers alentours : fléchage.
- Communiquer et intégrer le point sur les différentes cartes de randonnée (IGN, map de la métropole, panneau...)



- Zone du point de vue**
- Point de vue
 - Sentier IGN
 - Circuit de la Métropole
 - Voie et sentier
 - Parcelles du PV
 - Parcelles
 - Zone de forêt
 - Espace végétal
- Mobilier du point de vue**
- Banc
 - Table orientation
 - Table de pique-nique

5. Commune de Fléville-Devant-Nancy

Localisation des points de vue



Problématique :

- Le point reste méconnu. Il n'y a aucune indication de son emplacement
- Le mobilier semble vétuste et pas entretenu. Au printemps, l'accès devient compliqué avec la pousse de végétation.
- Il n'y a aucune explication ou de mise en valeur de ce paysage.

Orientation à prendre :

L'objectif ici serait de mettre en valeur le paysage et l'un des acteurs principaux qui le met en forme : l'agriculture. (Un aspect rare du paysage dans un pôle si urbanisé). Le but étant d'inciter et de communiquer sur le point agricole dans le paysage et sur son rôle si important.

Exemples de solutions :

- Réaliser un entretien du mobilier en place : rendre le point de vue dynamique
- Mettre en place une table ou des panneaux pédagogiques sur la formation du paysage, sa structuration ainsi que son environnement



Zone du point de vue

- Point de vue
- Sentier IGN
- Circuit de la Métropole
- Voie et sentier

- Parcelles du PV
- Parcelles
- Zone de forêt
- Espace végétal

- ### Mobilier du point de vue
- Banc
 - Table orientation
 - Table de pique-nique

Identification :

Nom : Haut de Fléville
 Commune : Fléville-devant-Nancy
 Gestionnaire : Fléville-devant-Nancy
 Sentier : GR 5F et sentier de la Métropole
 Statut : Public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.637537 , 6.194025
 Situation : En légère hauteur sur la plaine. Au nord de la commune.

Administratif :

Le chemin est public et appartient à la commune

Situation:

Le point d'observation se situe sur les hauteurs de la commune, derrière la zone commerciale de Bretagne

Le point de vue se situe sur un circuit pédestre de la métropole, proche des zones habitables, et offre une bonne accessibilité à ce point.

Une partie du panorama montre les prairies et en second plan une partie de l'espace urbanisé de la commune

C'est l'une des seules vues en hauteur qui donne un panorama sur la commune en contre bas



Problématique :

- L'espace n'est pas mis en valeur et n'est pas accueillant. Le chemin n'est pas entretenu et aucune indication ne figure (arrière de zone commerciale). Le manque d'aménagement n'incite pas à la pause et à l'observation.
- Il se situe aux limites d'une prairie et son observation peut y dépendre.

Orientation à Prendre :

L'objectif est de signaler ce point de vue afin d'inciter le passage des promeneurs et mettre en valeur un point pour permettre de profiter du paysage. L'aménagement de mobilier encourageant l'observation est le bienvenu. Le site pourrait devenir un point de vue unique sur la commune de Fléville.

Exemple de solution :

- Nettoyer le site et le chemin afin d'inciter son accès à partir des principaux.
- Entretenir un point au bord de la prairie pour permettre une observation. L'ajout d'un banc, comme à l'angle de Frocourt, est pertinent à ce point.
- Indiquer par un fléchage à partir des zones urbanisées.



Zone du point de vue

- Point de vue
- Sentier IGN
- Circuit de la Métropole
- Voie et sentier

- Parcelles du PV
- Parcelles
- Zone de forêt
- Espace végétal

- #### Mobilier du point de vue
- Banc
 - Table orientation
 - Table de pique-nique

Identification :

Nom : Cimetière de Fléville

Commune : Fléville-devant-Nancy

Gestionnaire : Fléville-devant-Nancy

Sentier : Passage de la voie verte

Statut : Public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.630224 , 6.209062

Situation : Sur la plaine en zone urbaine

Administratif :

Parcelle appartenant à la commune

Situation:

- Le point de vue se situe le long de la piste cyclable à la sortie nord de la commune
- Ce point est dirigé vers le Nord, Nord-Ouest sur les coteaux de la cuesta de Moselle : le paysage est donc vallonné et nous portons une position témoin à ce relief
- Comme sur l'ensemble de la commune, le point offre un paysage rural ouvert
- Ce point de vue se situe dans l'espace urbanisé, il est donc facilement accessible
- Il se situe proche de la zone de loisir, d'une route fréquentée et d'un parking : c'est un point de passage



Hiver



Printemps





Zone du point de vue

-  Point de vue
 -  Sentier IGN
 -  Circuit de la Métropole
 -  Voie et sentier
 -  Parcelles du PV
 -  Parcelles
 -  Zone de forêt
 -  Espace végétal
- Mobilier du point de vue
-  Banc
 -  Table orientation
 -  Table de pique-nique

Problématique :

- Le paysage n'est pas mis en valeur. Il est complètement ignoré par les passants.
- Le mobilier tourne le dos à ce paysage et ne propose aucune observation

Exemples de solutions :

- Retourner le mobilier déjà en place en direction du paysage pour inciter l'observation et donner une situation plus agréable.
- En plus, proposer des panneaux pédagogiques afin de proposer des explications sur le relief observé, voire sur l'aspect rural.

Orientation à prendre :

L'objectif est de profiter de la situation du point pour développer ce point afin d'inciter les passants à observer le paysage. Cela passe par une mise en valeur de ce paysage par le mobilier qui encourage l'arrêt.

Observations et interprétations :

Le relevé de la voie verte à Fléville caractérise un écosystème typique de bordure d'axe de transport doux, structuré comme une lisière-haie anthropisée.

Les strates arborée et arbustive (Érable champêtre, Tilleul, Prunellier, Fusain d'Europe) forment un corridor boisé linéaire classique, qui procure une zone d'ombrage et un refuge écologique stable.

Au sol, la proximité immédiate de la piste cyclable et le passage des usagers se traduisent par une flore herbacée fortement marquée par le piétinement et le tassement mécanique.

On y retrouve un cortège de plantes généralistes rases très résilientes comme la Pâquerette, le Trèfle blanc, la Bourse à pasteur et les plantains.

De plus, la présence d'espèces opportunistes et nitrophiles telles que la Luzerne d'Arabie, le Lamier pourpre et l'Anthrisque commun témoigne d'un milieu rudéral périodiquement perturbé et enrichi en nutriments.

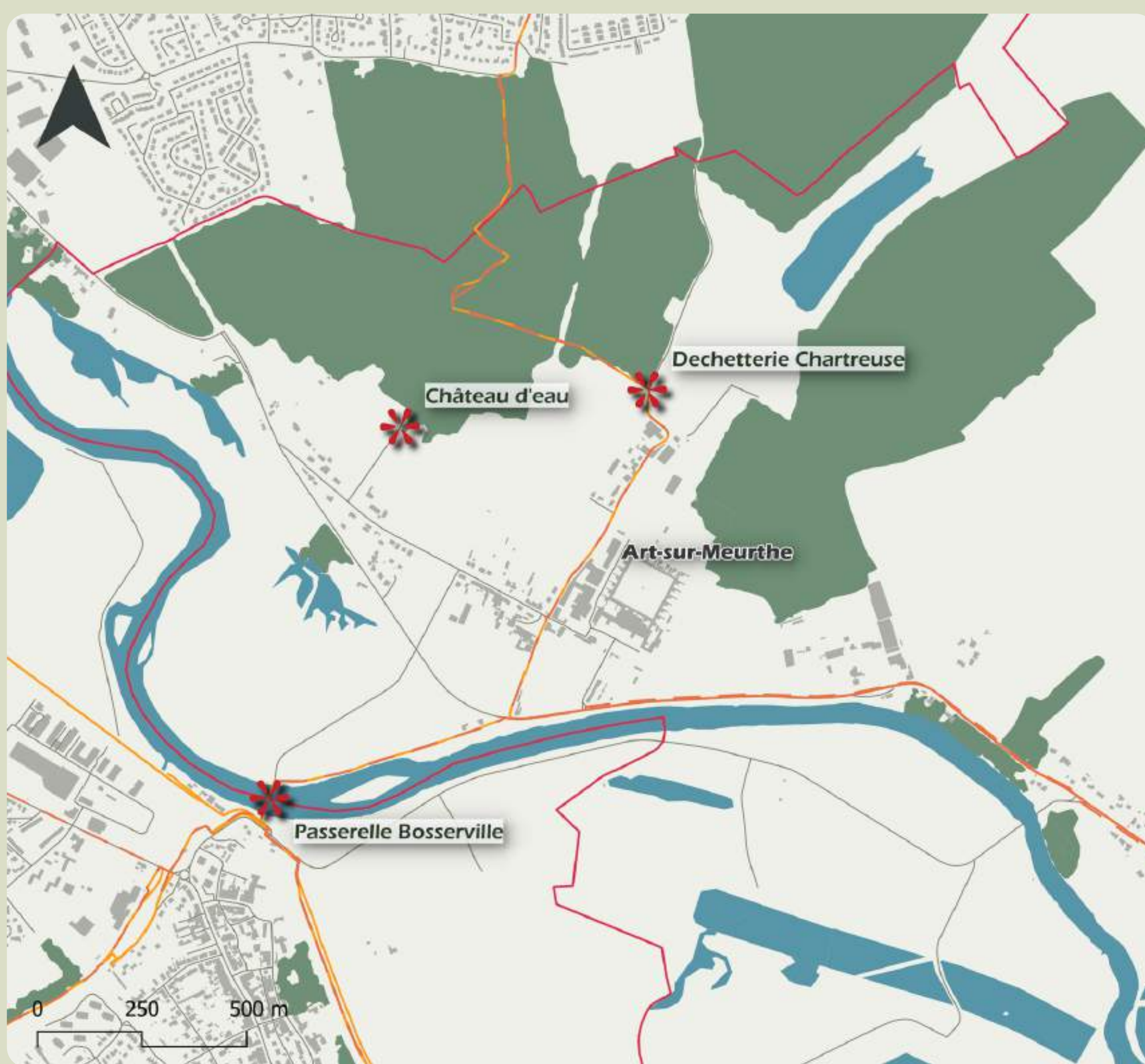
En résumé, la voie verte de Fléville fonctionne comme un corridor biologique typique des franges périurbaines, conciliant une structure de haie champêtre et une flore de bord de chemin hautement adaptée à la pression humaine.

Strate herbacée				
	<i>Medicago arabica</i>	Luzerne d'Arabie	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Hypochaeris glabra</i>	Porcelle des sables	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Anthriscus caucalis</i>	Anthrisque commun	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Bourse à pasteur	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Lamium purpureum</i>	Lamier découpé	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Ranunculus acris</i>	Bouton d'or	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Medicago sativa</i>	Luzerne	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Trifolium repens</i>	Trefle blanc	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
Strate mucinale				
	<i>Bryophyta</i>	Bryophytes	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA

	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Date du dernier relevé	Auteur
Strate arborée				
	<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Tilia cordata</i>	Tilleul	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
Strate arbustive				
	<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Viburnum trilobum</i>	Viorne trilobée	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
Strate herbacée				
	<i>Geranium robertianum</i>	Geranium Herbe à Robert	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Poa pratensis</i>	Paturin des prés	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Potentilla reptans</i>	Potentille	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA

7. Commune de Art-sur-Meurthe

Localisation des points de vue



Identification :

Nom : Déchetterie
 Commune : Art-sur-Meurthe
 Gestionnaire : Art-sur-Meurthe
 Sentier : Sentier de la Métropole
 Statut : Public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.669908 , 6.246622
 Situation : Sur la plaine en légère hauteur

Administratif :

Le site est public sur le chemin.

Situation :

- Le point de vue se situe à l'intersection de la route de Saulxures et de l'entrée du bois. Le site est traversé par le par des circuits de randonnée montrant un passage. (proche de la déchetterie)
- Le site offre un paysage en 2 parties. Au sud-ouest, la vue donne sur la chartreuse et vers le nord-est sur le bassin de rétention. Les deux paysages s'ouvrent dans une continuité de prairie, un paysage rural et vallonné.
- L'observation peut se réaliser sur une partie de l'itinéraire, en longeant la route entre l'entrée du chemin et la déchetterie.



Problématique :

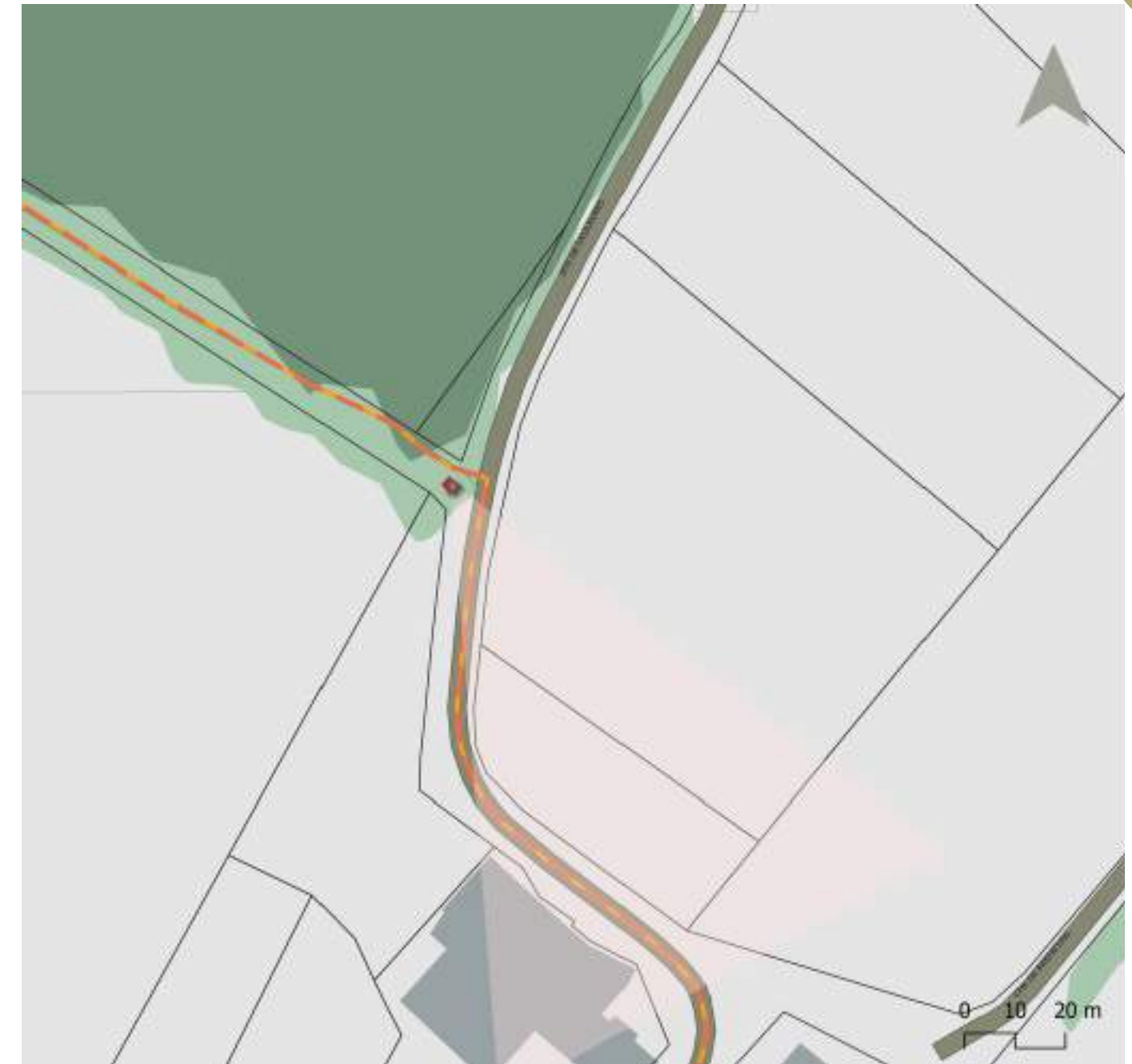
- Le point à l'entrée du chemin, qui est un dépôt sauvage, l'espace fortement pollué.
- L'observation sur la route peut être contrainte par le trafic. Il n'y a pas de sécurisation de ce lieu malgré un ralentissement mis en place.
- Le point de vue n'est pas exploité ni répertorié en tant que tel. On ne retrouve aucune mise en valeur du site.

Orientation à prendre :

L'objectif est de signaler ce point de vue afin d'inciter le regard sur les paysages. La vue peut être développée en mouvement. Ce point devrait être entretenu et nettoyé afin de le dépolluer et de le rendre plus accueillant. Développer ce point d'observation, c'est aussi le sécuriser. La route pourrait faire l'objet d'un passage sécurisé pour les piétons, pouvant aussi agir sur la vitesse des véhicules.

Exemples de solutions :

- Proposer des aménagements et un nettoyage de l'entrée du chemin pour éviter les dépôts sauvages, ce qui valorisera le site et mettra en valeur la vue.
- Sécuriser le passage des promeneurs sur la route et permettre les arrêts.
- Indiquer et communiquer sur le paysage potentiel afin d'inciter à la fréquentation.



Zone du point de vue

- Point de vue
- Sentier IGN
- Circuit de la Métropole
- Voie et sentier
- Parcelles du PV

Parcelles

- Zone de forêt
- Espace végétal

Mobilier du point de vue

- Banc
- Table orientation
- Table de pique-nique



Identification :

Nom : Château d'eau

Commune : Art-sur-Meurthe

Gestionnaire : Art-sur-Meurthe

Sentier : GR et sentier de la métropole à proximité

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.667851 , 6.237392

Situation : En légère hauteur sur le relief

Administratif :

Le site est public sur le chemin.

Situation :

- Le point de vue se situe sur le chemin montant au château d'eau en partant du cimetière de Bosserville. Un chemin dégagé et accessible, rejoignant différents itinéraires de randonnée.
- Le site offre un paysage singulier sur la vallée de la Meurthe en direction de l'ouest et du nord. On retrouve une vue principale du Vandoeuvre-lès-Nancy, Houdemont et Nancy, avec l'église Notre-Dame de Lourde au centre.
- Point de vue physique, le site montre une vue sur l'ensemble des coteaux du plateau de Haye et les bassins Novacarb.

Problématique :

- Le site ne propose aucune exploitation du paysage. Aucune mise en valeur de celui-ci malgré son potentiel.
- Le site n'est pas directement lié à un passage de circuit pédestre formel.

Orientation à Prendre :

Le site propose un itinéraire paysager singulier sur la métropole mais aussi sur son secteur.

L'objectif est de développer ce point et de dynamiser ce secteur, aujourd'hui méconnu pour son potentiel paysage. Faire connaître et mettre en valeur ces éléments réveillerait un intérêt aujourd'hui endormi.

Exemples de solutions :

- Maintenir la vue ouverte par un entretien du végétal.
- Mettre en valeur le site en proposant le passage de certains circuits pédestres. Dans cette dynamique, proposez des indications et fléchages sur ce site
- Mettre en place des aménagements, soit d'assise pour inciter la pause des passants, soit des panneaux pédagogiques. Ce panneau pourrait faire l'objet d'une mise en valeur concrète sur le paysage, mais aussi sur son relief.





Identification :

Nom : Passerelle Bosserville
 Commune : Art-dur-Meurthe
 Gestionnaire : Art-dur-Meurthe
 Sentier : Passage de plusieurs sentiers
 pédestre
 Statut : Public

Administratif :
 Le site est public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.660184 , 6.232742
 Situation : Sur la passage de la
 Meurthe

Situation :

- Le point de vue est situé sur la passerelle entre la commune d'Art-sur-Meurthe et de Laneuville-devant-Nancy. Cette passerelle est au carrefour de plusieurs itinéraires pédestres et porte une fréquentation régulière.
- Le site offre une vue sur l'écoulement de la Meurthe en amont de la métropole. C'est un paysage en deux temps avec un panorama aquatique mais aussi sur le relief, avec les coteaux au loin et la carrière de Maxéville.
- Le site se partage entre le milieu urbain et rural, avec la présence de prairies et de zones résidentielles.

Problématique :

- Le site n'est pas exploité pour son paysage.
- Aucune mise en valeur paysagère n'est intégrée.

Orientation à prendre :

Le but de ce site est d'encourager le visiteur à observer et à se questionner sur le paysage qu'il rencontre. Le but est de le mettre en avant en donnant des explications sur l'importance de l'harmonisation entre la flore et l'espace urbain, ce qui forme le paysage ici.

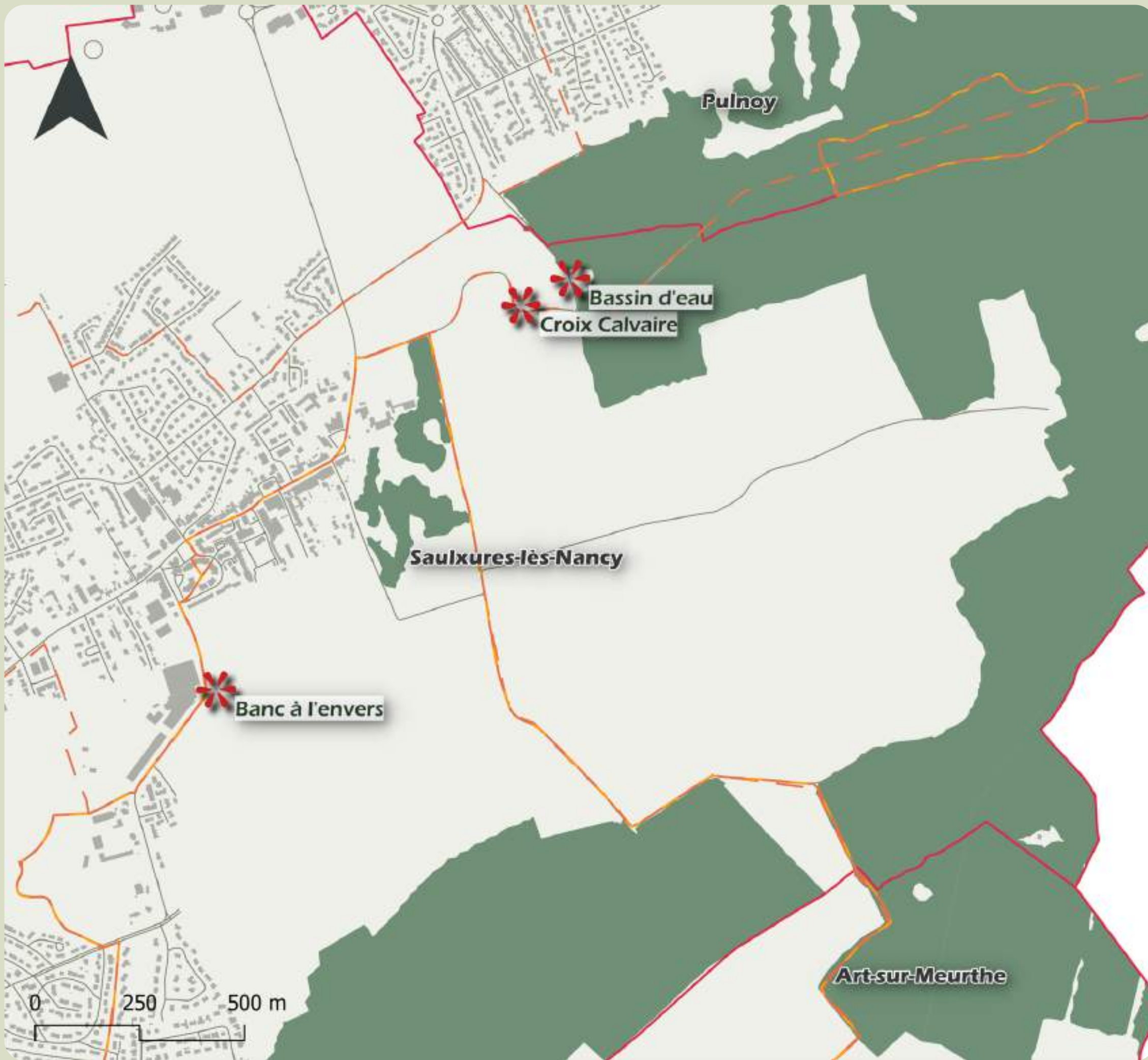
L'intérêt paysager du site serait mis en avant par cette approche.

Exemples de solutions :

- Mettre en place un parcours paysager par des panneaux pédagogiques qui met en valeur le panorama sur ce site.
- Développer une communication sur l'intérêt paysager de ce site.



8.Commune de Saulxures Localisation des points de vue





Identification :

Nom : Parcours Sportif
Commune : Saulxures-lès-Nancy
Gestionnaire : Saulxures-lès-Nancy
Sentier : Parcours Sportif / Sentier de la Métropole
Statut : Public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.69317 , 6.258387
Situation : Sur les hauteurs communales

Administratif :

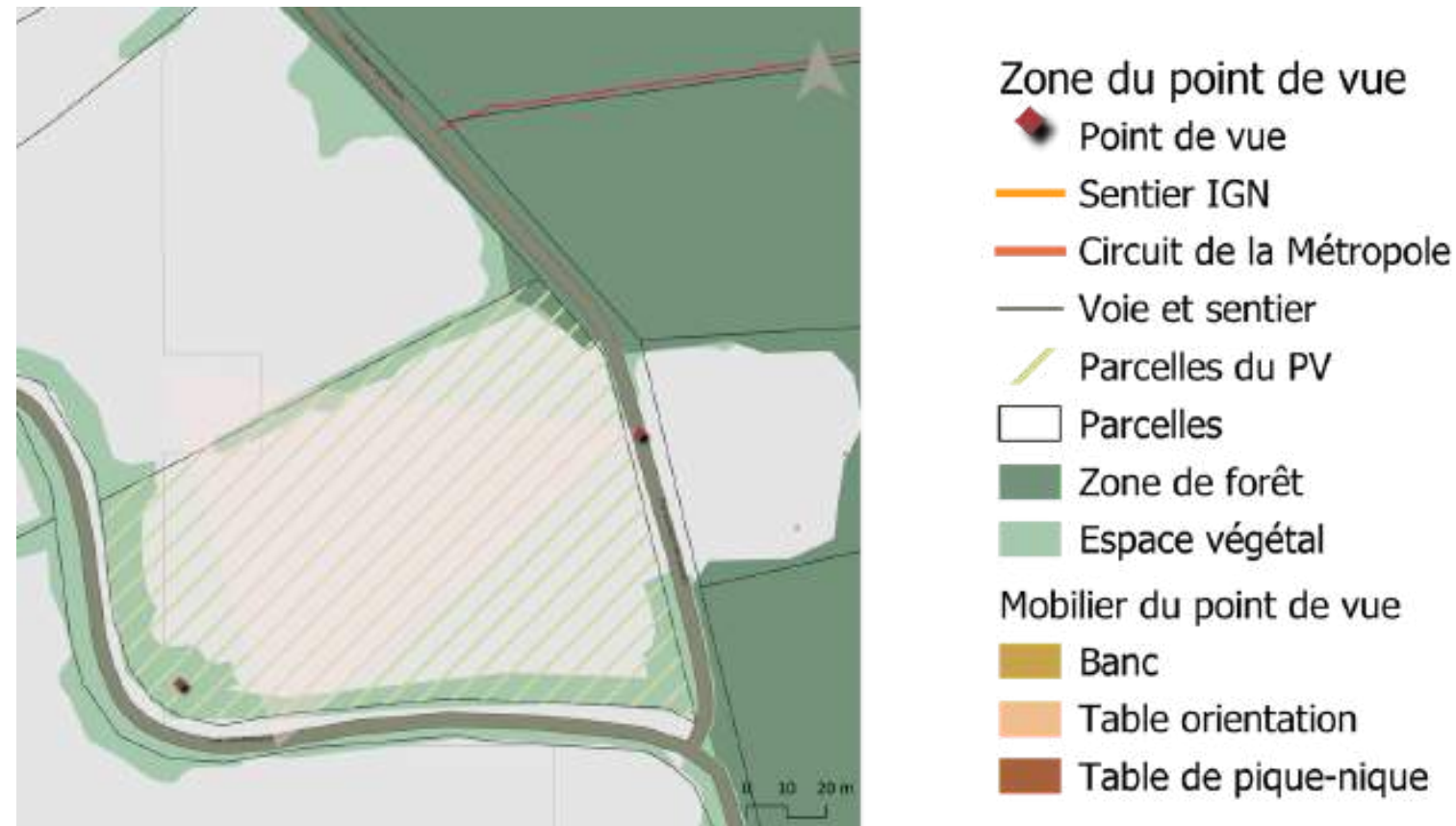
Le site est public sur le chemin. La parcelle est privée.

Diagnostic :

- Le point de vue se situe au bord du chemin des hauts de vignes, face à la station de pompage d'eau de la métropole. L'observation se fait par une trouée dans la végétation donnant sur une prairie. Un passage s'est créé avec le temps, marquant l'intérêt et l'utilisation de ce point.
- Le site offre un grand panorama sur les communes de la métropole et sur les coteaux. Une situation qui sort de la majorité des points d'observation de la métropole. Nous avons alors un paysage essentiellement urbain dans un environnement "rural".

Problématique :

- Le point de vue est "sauvage" / informel. Il est formé par le passage des curieux observateurs. La clôture de la prairie est franchie et la parcelle est en partie piétinée par les passants.
 - C'est le résultat d'aucune exploitation paysagère de ce lieu, ni d'indication d'un potentiel point de vue.



Exemples de solutions :

- Ouvrir le paysage à travers la végétation et empêcher l'accès à la prairie, OU exploiter une partie de la prairie avec la propriétaire.
- Aménager un panneau ou table d'orientation sur les différentes zones de la vue, mais également sur les différents acteurs du paysage (agriculteurs, urbanisation...)

Orientation à prendre :

L'objectif est de mettre en activité ce point de vue en profitant de la trouée avec un aménagement afin d'inciter les promeneurs à s'arrêter à ce point.

Ouvrir le paysage de ce site permettrait au promeneur de respecter la prairie située en face, le tout en jouissant du panorama.

Observations et interprétations ;

Le relevé effectué en face du bassin d'eau de Pulnoy décrit une prairie de fauche méso-xérophile à caractère calcaire d'une remarquable qualité écologique.

L'analyse confirme la structure typique d'un champ prairial telle que le Dactyle aggloméré, le Brome érigé, le Pâturin des prés et l'Avoine pubescente. La nature alcaline du substrat est quant à elle marquée par des calcicoles stricts comme la Petite pimprenelle et le Cornouiller sanguin.

Ce tapis herbeux accueille une flore de pleine lumière très esthétique, comprenant la Marguerite, la Centaurée noirâtre et la Campanule raiponce. Une influence humide résiduelle, liée à la proximité du bassin, est signalée par la Succise des prés.

Bien qu'un début d'enfrichement spontané s'amorce via le Prunellier et le Roncier commun, la pression anthropique demeure faible, cantonnée à des espèces de piétinement en bordure comme les plantains.

En résumé, ce site de Pulnoy constitue un écosystème prairial sain et préservé, dont la haute valeur botanique témoigne d'une gestion extensive adaptée.

Strate herbacée				
	<i>Helictotrichon pubescens</i>	Avoine pubescente	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Succisa pratensis</i>	Succise des prés	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Jacobaea vulgaris</i>	Jacobée	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Veronica agrestis</i>	Véronique agreste	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Stellaria sp.</i>	Stellaire	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Rubus fruticosus</i>	Roncier commun	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Rhinanthus</i>	Rhinanthe	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Lotus tenuis</i>	Lotier à feuilles ténues	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Potentilla sp.</i>	Potentille	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Trifolium</i>	Trèfle blanc	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Centaurea nigrescens</i>	Centaurée noirâtre	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Galium album</i>	Gaillet blanc	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA

Strate arbustive				
	<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
Strate herbacée				
	<i>Trifolium pratense</i>	Trefle violet	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Sanguisorba minor</i>	Petite pimprenelle	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Rosa miracantha</i>	Rosier aux « milles épines »	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Vicia sp.</i>	Vesce	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Geranium robertianum</i>	Geranium herbe à Robert	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Bromus erectus</i>	Brome érigé	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Poacea</i>	Poacées	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA

Administratif :

Le site est public sur le chemin.

Identification :

Nom : Croix Calvaire
Commune : Saulxures-lès-Nancy
Gestionnaire :Saulxures-lès-Nancy
Sentier : Sentier de la Métropole
Statut : Public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.692613 , 6.256652

Situation :Sur les hauteurs
communaux

Situation :

- Le point se situe sur le chemin menant au château de Saulxures-lès-Nancy. Il se situe dans la poursuite du point précédent.
- Le site propose une installation d'un banc orienté Sud-Ouest (direction Saulxures)
- Le point offre une vue potentielle sur la commune et ses collines. Le paysage s'ouvre à la métropole, avec un fort potentiel de mettre en avant la commune





- Zone du point de vue**
- ◆ Point de vue
 - Sentier IGN
 - Circuit de la Métropole
 - Voie et sentier
 - ▨ Parcelles du PV
 - Parcelles
 - Zone de forêt
 - Espace végétal
- Mobilier du point de vue**
- Banc
 - Table orientation
 - Table de pique-nique

Problématique :

- Le point de vue est complètement obstrué par des arbres et arbustes. Le banc en place ne fait face à rien à cette obstruction.
- L'accès direct au mobilier est compliqué par la présence d'un fossé qui peut être confondu avec le passage menant au banc

Orientation à prendre :

Le site est clairement endormi dans son utilisation paysagère. L'objectif étant de l'éveiller afin d'en tirer son potentiel. Réouvrir la vue permettrait de dynamiser l'espace et d'inciter les promeneurs à l'observation.

Cela redonnerait le rôle au mobilier. L'accès à ce mobilier devrait être facilité, soit par un déplacement de celui-ci, soit en aménageant un accès. Cumulées, ces deux actions permettraient de mettre en valeur le territoire.

Exemples de solutions :

- Ouvrir le paysage à travers la végétation, qui permettrait aussi de cadrer celui-ci.
- Avance le banc en place pour un accès direct depuis le chemin, OU minimiser la pente et le fossé qui donne accès à la croix.

Identification :

Nom : Banc à l'envers
Commune : Saulxures-lès-Nancy
Gestionnaire :Saulxures-lès-Nancy
Sentier : Sentier de la Métropole
Statut : Public

Administratif :

Le site est public sur le chemin.

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.692613 , 6.256652
Situation :Sur les hauteurs
communaux

Situation (à l'origine) :

- Le point de vue se situe d'une route passante (route de Bosserville) et du GR 534. Nous sommes en sortie de commune.
- Le site est placé en légère surélévation et sur une surface plane, ce qui permet d'avoir un point d'observation. Il se compose de mobilier et de végétation diverse, le coupant ainsi de la route passante.
- Le point offre un paysage sur les prairies et les champs, ainsi que sur l'église de Saulxures-lès-Nancy.

Actuellement:

- Au printemps, une antenne réseau a été mise aux abords du site. Le paysage se limite aux prairies au dos du mobilier.

Hiver



Printemps





Zone du point de vue

-  Point de vue
-  Sentier IGN
-  Circuit de la Métropole
-  Voie et sentier
-  Parcelles du PV
-  Parcelles
-  Zone de forêt
-  Espace végétal

Mobilier du point de vue

-  Banc
-  Table orientation
-  Table de pique-nique

Problématique :

- Une partie de la vue commence à s'obstruer par des arbustes à l'arrière des bancs. Aujourd'hui, l'antenne mise en place bloque aussi l'observation en direction des prairies.
- Le site a perdu de son potentiel paysagé et de son aspect accueillant. Le remblai, suite aux travaux, supprime une partie de la végétation (arbres coupés).
- Les aménagements proposés, dans le mauvais sens. Ils tournent le dos au du paysage exploitable.

Orientation à prendre :

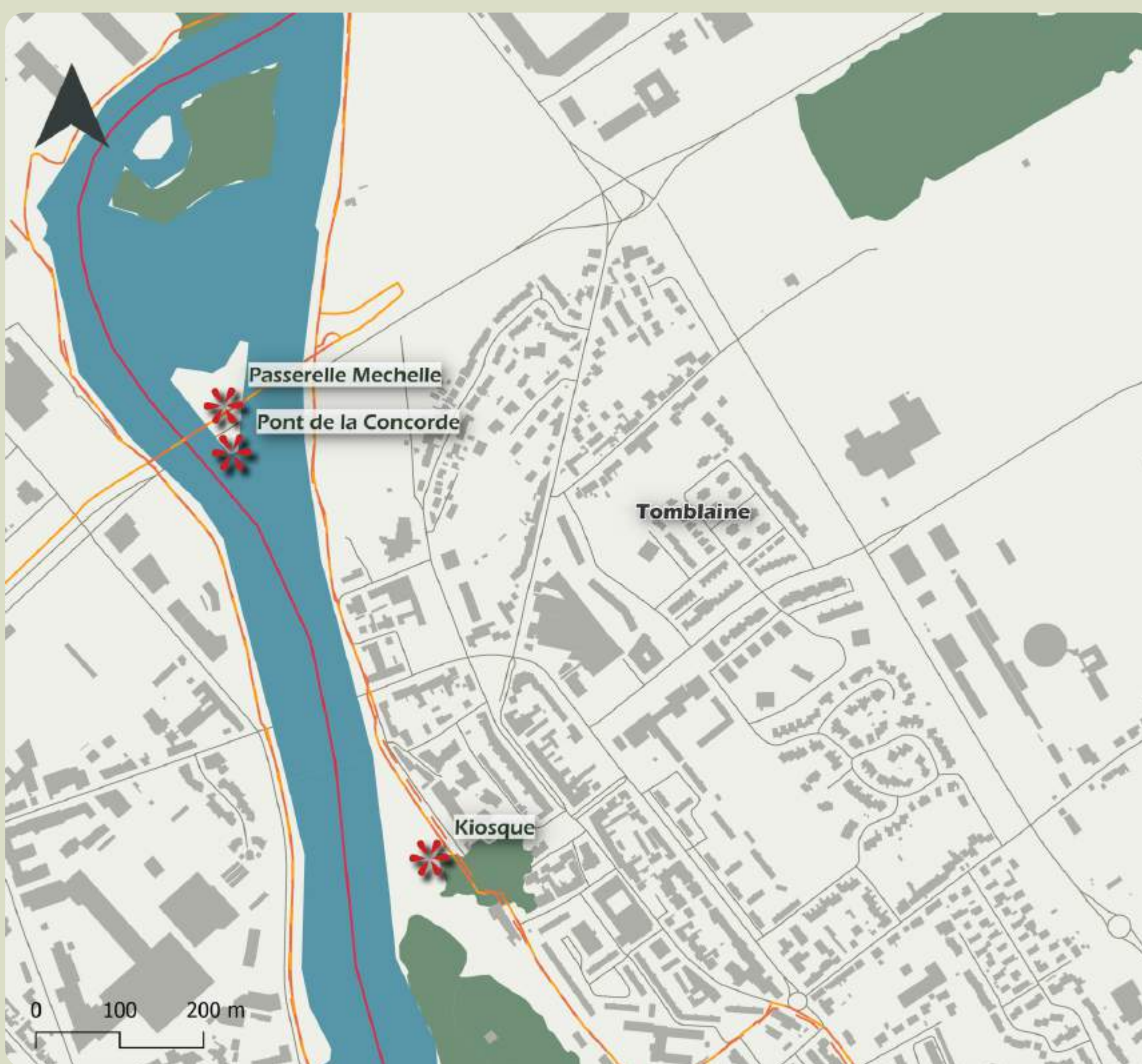
L'objectif ici serait de développer concrètement et entièrement ce point de vue. Dans un premier temps, déplacer les aménagements dans la bonne direction. Profiter de la surface plane et de son grand panorama pour mettre en valeur le paysage agricole. Se limiter au paysage arrière, au mobilier.

Exemples de solutions :

- Entretien du tour du point de vue afin de le dégager
- Retourner les bancs et proposer des explications sur le paysage agricole

9. Commune de Tomblaine

Localisation des points de vue



Identification :

Nom : Passerelle de la Mechelle

Commune : Tomblaine

Gestionnaire : Tomblaine

Sentier : voie verte à proximité et passage des sentiers de la métropole

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.691171 , 6.205244

Situation : Sur îlot de la Meurthe

Administratif :

la parcelle est public et appartient à la ville

Diagnostic :

- Le point de vue se situe sur l'îlot de la Concorde à l'entrée de la passerelle, en direction du Nord.
- L'espace est aménagé pour le piéton traversant la Meurthe.
- Le point montre une vue au premier plan sur la Meurthe et en second sur les côtes du plateau de Malzéville.
- Il y a aussi un paysage urbain de friche industrielle ainsi que sur le stade Marcel Picot
- C'est un espace vert au cœur de la ville, de passage et bien entretenu, il est donc facile d'accès pour le public.
- Sur la commune de Nancy, c'est l'un des seuls points montrant une vue lointaine et dégagée mélangeant trame bleue et verte et les espaces urbains.



Problématique :

- Il n'y a aucune exploitation paysagère sur cet îlot
- On retrouve peu d'aménagement qui incite la fréquentation de l'espace
- On retrouve une végétation dense qui peut obstruer la vue sur le cours d'eau.

Orientation à prendre :

L'objectif serait de faire de cet îlot un point de vue sur l'extérieur de la ville.

Le but étant de mettre en valeur l'aspect "naturel" et de l'eau à cet endroit à travers l'éducation sur l'environnement.

Exemple de solutions :

- Mettre en place une table d'orientation sur les coteaux du plateau de Malzéville
- Mettre en place des tableaux explicatifs sur la flore et la biodiversité de l'endroit afin de sensibiliser l'environnement dans le paysage urbain.
- Réaliser des assises pour inciter à la pause et à l'appropriation du lieu



- Zone du point de vue**
- Point de vue
 - Sentier IGN
 - Circuit de la Métropole
 - Voie et sentier
 - Parcelles du PV
 - Parcelles
 - Zone de forêt
 - Espace végétal
- Mobilier du point de vue**
- Banc
 - Table orientation
 - Table de pique-nique

Identification :

Nom : Sous le pont de la concorde

Commune : Tomblaine

Gestionnaire : Tomblaine

Sentier : passage de la voie verte et des sentiers de la métropole

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.690643 , 6.20538

Situation : Sur l'îlot de la Meurthe

Administratif :

Le site est publique est appartient à commune de Nancy.

Situation:

- Le point de vue se situe aussi sur l'îlot de la Concorde, sur la partie sud. Le site est aménagé avec un chemin rendant son accès facile. Cet espace est aménagé pour le piéton traversant la Meurthe.
- La pointe de l'îlot offre un paysage sur l'écoulement de la Meurthe et de ses rives. Ce site offre une observation sur l'eau, celle-ci porte un intérêt particulier par rapport à d'autres.
- C'est une zone fréquentée et marquée par du passage. Elle se situe sur l'itinéraire entre les deux rives et du stade Marcel Picot.
- On retrouve une utilisation informelle du point de vue créé par le passage des utilisateurs.



Problématique :

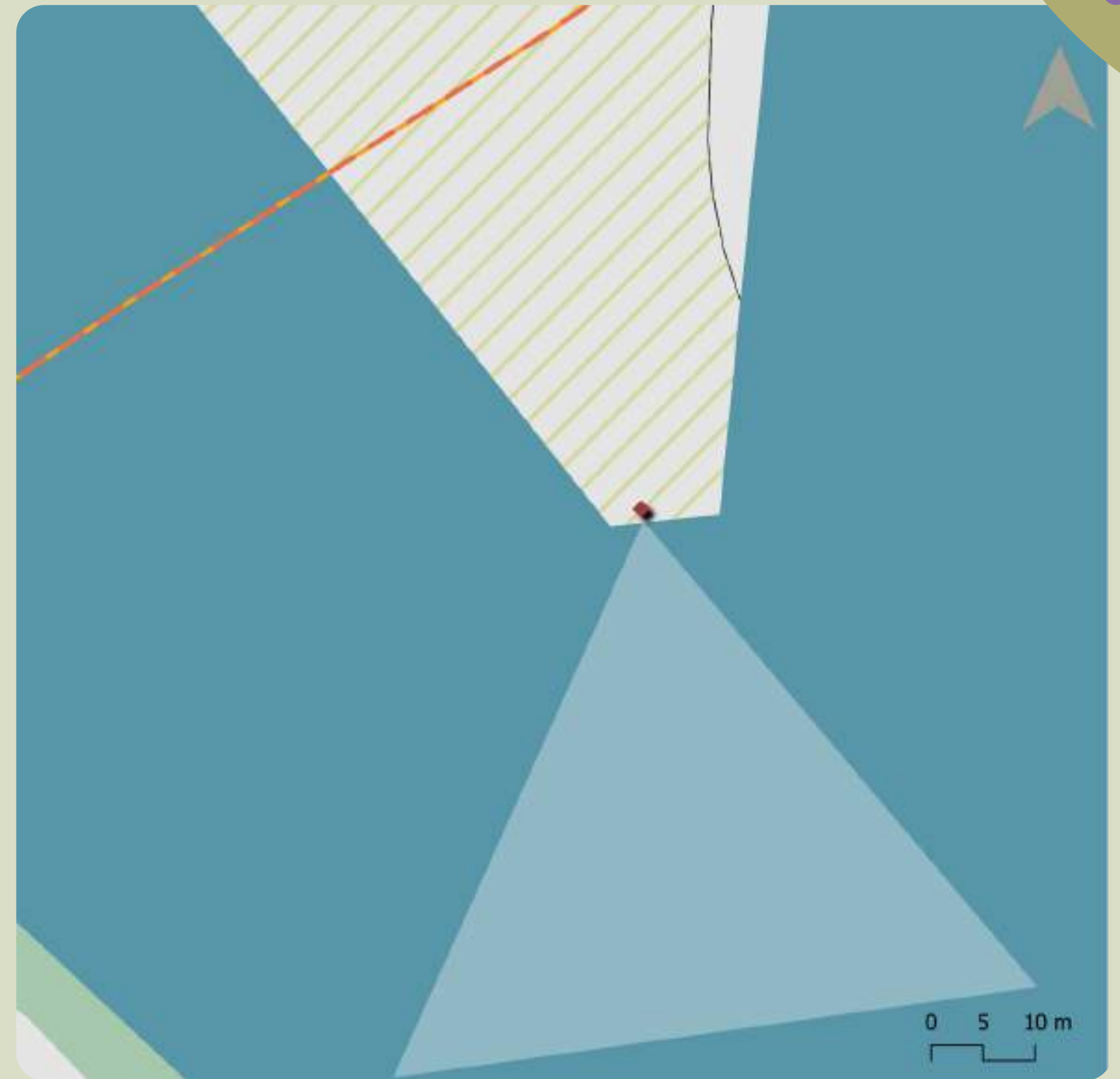
- Malgré un aménagement du site, il n'y a aucune exploitation paysagère sur cet îlot.
- On ne retrouve aucun mobilier incitant à une fréquentation "naturelle" de l'espace. Le site est dégradé et très peu entretenu. Ce qui obstrue l'ensemble de l'identité paysagère.

Orientation à Prendre :

L'objectif serait de faire de cet îlot un point de vue sur l'extérieur de la ville tout en étant à l'intérieur. Le but étant de mettre en valeur le paysage hydrographique de cet endroit, à travers l'éducation environnementale. L'idée de sensibiliser sur la vie aquatique ou encore sur le paysage des cours et leur évolution serait la bienvenue.

Exemple de solution :

- Créer une ouverture paysagère à l'extrémité de l'îlot, en réalisant une coupe.
- Proposer différents mobiliers d'assise et de pause incitant à l'appropriation de l'espace par les passants. Des tableaux explicatifs et une table d'orientation peuvent être proposés afin d'encourager l'observation sur la Meurthe.



Zone du point de vue

- Point de vue
- Sentier IGN
- Circuit de la Métropole
- Voie et sentier

- Parcels du PV
- Parcels
- Zone de forêt
- Espace végétal

Mobilier du point de vue

- Banc
- Table orientation
- Table de pique-nique

	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Date du dernier relevé	Auteur
Strate arborée				
	<i>Corylus avelana</i>	Noisetier	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Prunus sp.</i>	Prunier	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
Strate arbustive				
	<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Sambucus sp.</i>	Sureau	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Crataegus</i>	aubépine	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Buddleja davidii</i>	Buddleia de David	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Hedera helix</i>	Lierre	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
Strate herbacée				
	<i>Phragmites australis</i>	Roseau	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle violet	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>potentilla sp.</i>	Potentille	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>diplotaxis tenuifolia</i>	Diploaxis à feuilles étroites	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Rumex conglomeratus</i>	Oseille agglomérée	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Barbarea vulgaris</i>	barbarée commune	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Medicago arabica</i>	Luzerne d'Arabie	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Achillea setacea</i>	Achillée sétacée	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Vicia</i>	Vesce	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Poa pratensis</i>	Paturin des prés	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Ranunculus acris</i>	Bouton d'or	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Erodium acaule</i>	Erodium acaule	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Rubus fruticosus</i>	Roncier commun	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Gallium verum</i>	Gaillet gratteron	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Hordeum murinum</i>	Orge des rats	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Hypochaeris glabra</i>	Porcelle des sables	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA

Observations et interprétations ;

Le relevé de l'îlot du pont de la Concorde à Nancy caractérise un écosystème de zone humide urbaine soumise aux dynamiques des crues et à une forte pression anthropique. La proximité de l'eau y est directement marquée par des espèces hygrophiles comme l'Aulne glutineux, le Roseau commun et l'Oseille agglomérée.

Parallèlement, l'environnement citadin favorise un important cortège rudéral adapté aux sols tassés et enrichis, où abondent des plantes généralistes comme l'Orge des rats, le Pissenlit et la Barbarée commune. Le diagnostic révèle toutefois une menace biologique critique : la forte colonisation du milieu par des espèces exotiques envahissantes majeures, notamment la Renouée du Japon.

Combiné au développement spontané du Roncier et de la Clématite, ces plantes invasives exercent une concurrence agressive sur la flore indigène. En résumé, cet îlot constitue un milieu tampon très dynamique, où la végétation spontanée liée à l'eau est aujourd'hui fragilisée par une rudéralisation marquée et l'avancée préoccupante de ces ligneux envahissants.

Identification :

Nom : Kiosque du bicentenaire

Commune : Tomblaine

Gestionnaire : Tomblaine

Sentier : sentiers de la métropole

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.68621700938824, 6.208250126728476

Situation : Sur le bord de rive de la Meurthe

Administratif :

Le site fait partie du parc de loisir appartenant à la commune.

Diagnostic :

- L'espace propose un paysage en bord de la Meurthe, à la jonction entre le cours d'eau et la bretelle du moulin.
- Le site est aux abords d'une zone résidentielle et de la voie verte. Il propose des aménagements de jeux en plein air et sportifs, ce qui permet d'avoir un passage et une utilisation de cet espace.
- Le point de vue offre un paysage plutôt aquatique (sur le cours d'eau). Le site offre également un paysage sur la flore et l'historique du lieu (moulin).
- L'observation peut s'effectuer depuis le kiosque, mais on retrouve une vision plus riche sur le bord d'eau.



Problématique :

- Le site n'a pas pour but une observation du paysage mais plutôt un rôle loisir. Il n'y a alors aucun aménagement ni d'indication d'une observation possible.
- L'accès au kiosque peut être compliqué, les marches pour aller sur le kiosque sont inexistantes ou trop hautes.

Orientation à Prendre :

L'objectif serait de faire connaître cet espace en tant que point d'observation. Une rénovation et une modernisation du kiosque permettraient un réveil du site. Cette nouvelle exploitation pourrait mettre en valeur la flore et le milieu humide au sein de la ville. C'est une zone potentiellement humide et inondable, des aménagements ne seraient alors pas appropriés au-delà du kiosque.

Exemple de solution :

- Mettre en place plade des panneaux pédagogiques sur la végétation et la faune autour des cours d'eau.
- Mettre en valeur le moulin et l'histoire du lieu



Zone du point de vue

- Point de vue
- Sentier IGN
- Circuit de la Métropole
- Voie et sentier

- Parcelles du PV
- Parcelles
- Zone de forêt
- Espace végétal

- #### Mobilier du point de vue
- Banc
 - Table orientation
 - Table de pique-nique

Strate arborée			
<i>Platanus</i>	Platane	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Acer negundo</i>	Erable negundo	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
Strate herbacée			
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Geranium robertianum</i>	Geranium Herbe à Robert	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Poa pratensis</i>	Paturin des prés	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Glechoma hirsuta</i>	Lierre terrestre hérissé	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Bromus sterilis</i>	Brome stérile	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Achillea setacea</i>	Achillée sétacée	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Ranunculus acris</i>	Bouton d'or	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Erodium acaule</i>	Erodium acaule	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Bourse à pasteur	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Potentilla sp.</i>	Potentille	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Rumex obtusifolius</i>	Rumex à feuilles obtues	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Veronica agrestis</i>	Véronique agreste	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Trifolium pratense</i>	Trefle violet	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA
<i>Madicago arabica</i>	Luzerne d'Arabie	11/05/2026	DALLAMICAUX EVA

Observations et interprétations

Le relevé du kiosque du Bicentenaire à Tomblaine caractérise un milieu typiquement urbain et fortement anthropisé, combinant un aménagement de parc public et une flore rudérale de pelouse fréquemment piétinée. La strate arborée témoigne de cette influence humaine avec l'introduction du Platane, mais révèle aussi une dynamique spontanée avec la présence de l'Érable négundo.

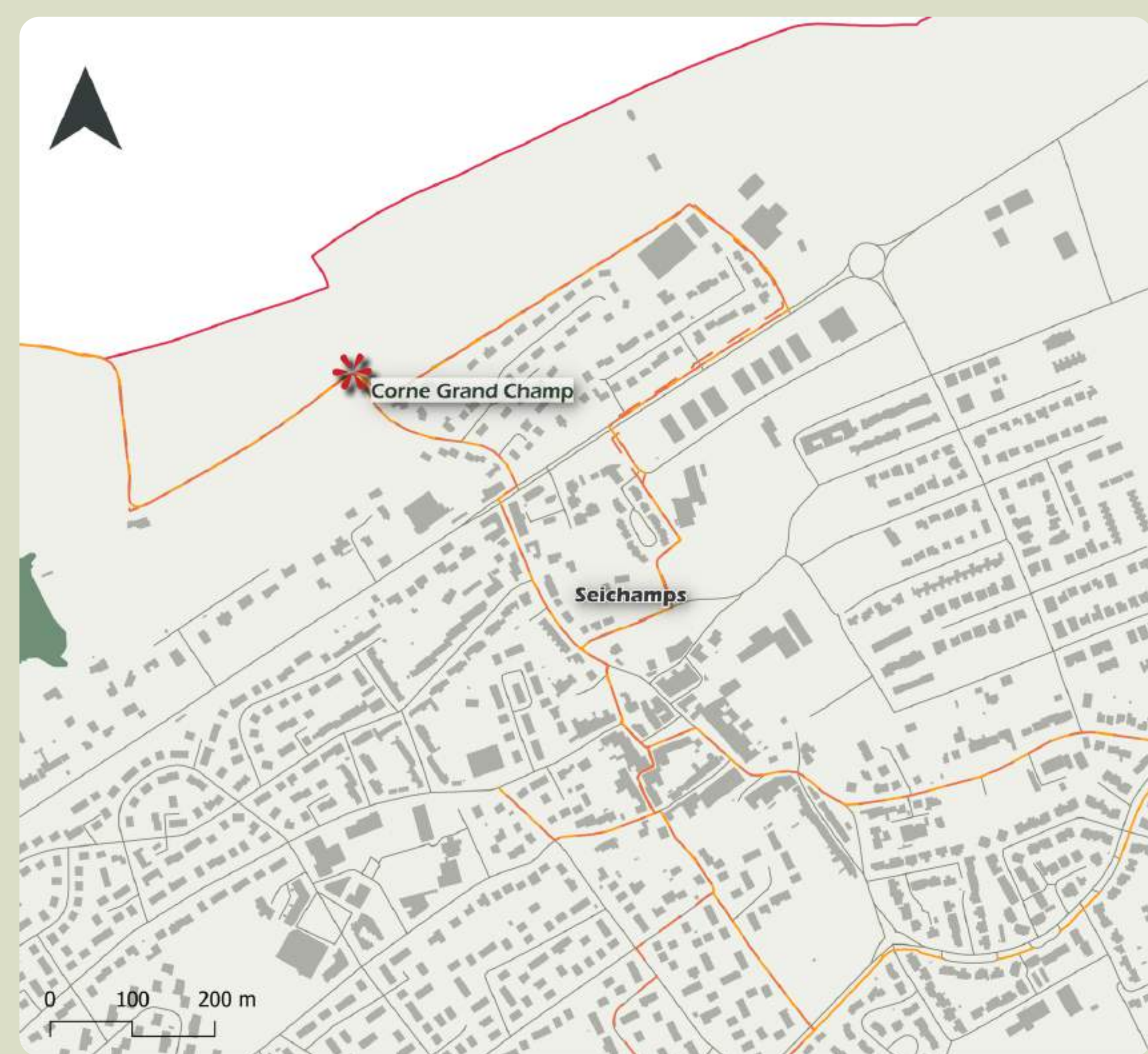
Au sol, l'intensité de la gestion paysagère et la fréquentation du site se traduisent par l'omniprésence de plantes généralistes gazonnantes et très résilientes au tassement mécanique, telles que la Pâquerette, le Pâturin des prés, le Trèfle blanc et les plantains (moyen et lancéolé).

De plus, le cortège herbacé met en évidence un enrichissement marqué du sol en azote et des perturbations régulières du substrat, attestés par un ensemble d'espèces nitrophiles et pionnières des milieux remués comme le Brome stérile, la Luzerne d'Arabie, le Rumex à feuilles obtuses et la Bourse à pasteur.

En résumé, cette station fonctionne comme un espace vert urbain classique, abritant une biodiversité banale mais hautement adaptée aux contraintes de la ville, dont l'évolution nécessite une surveillance face à la poussée des essences ligneuses invasives.

10. Commune de Seichamps

Localisation des points de vue



Identification :

Nom : **Corne Grand Champ**

Commune : Seichamps

Gestionnaire : Seichamps

Sentier : Sentier de la Métropole

Statut : Public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.720276 , 6.261551

Situation : Sur la côte de Seichamps

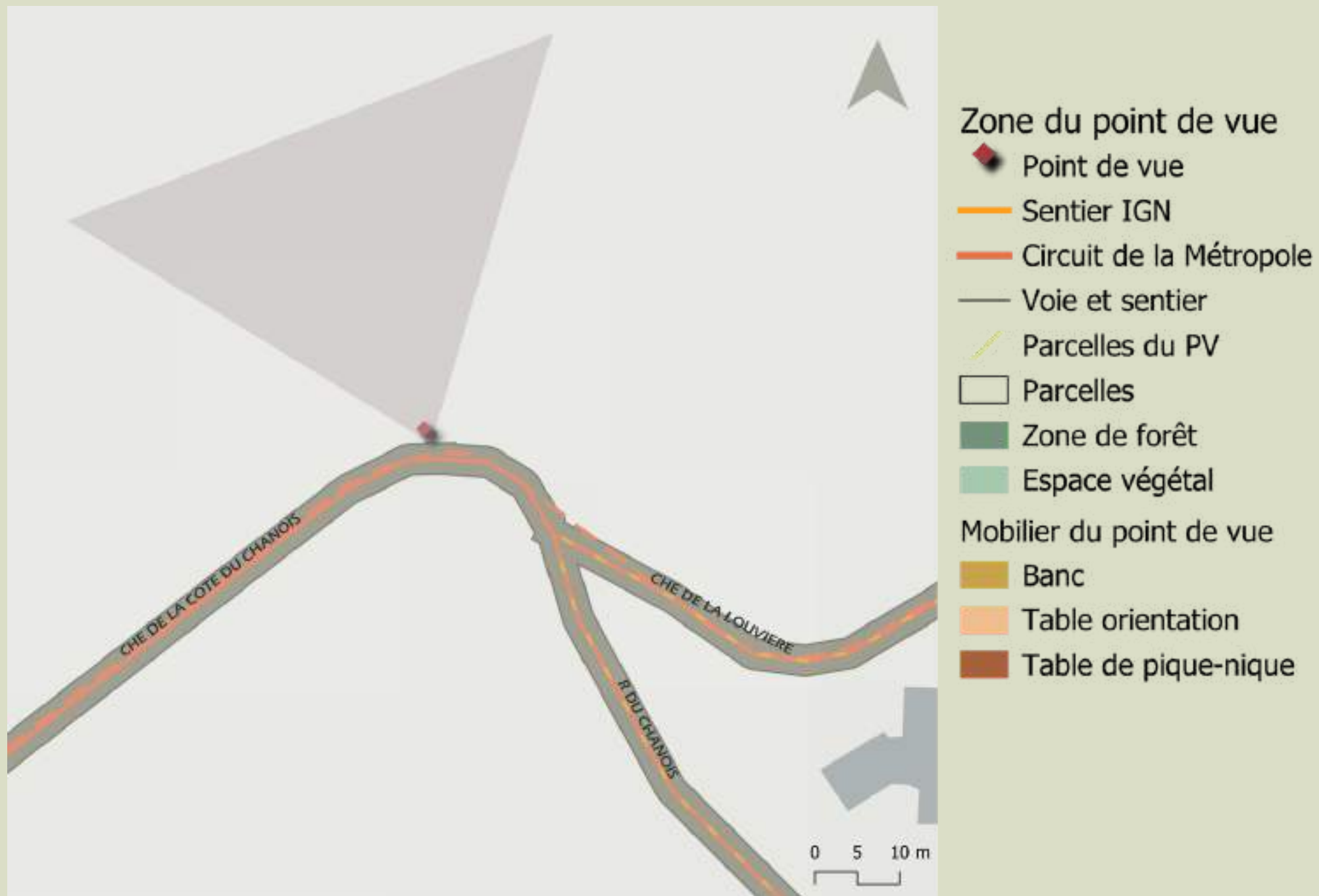
Administratif :

Le site est public sur le chemin.

Situation:

- Le point de vue se situe sur les hauteurs de la commune, à ses limites, sur le chemin de l'ouvrière.
- Le site propose un grand intérêt paysager sur l'extérieur de la métropole. Nous sommes sur un paysage rural et de relief, formé de collines et de buttes.
- Le point est au carrefour de chemins traversés par des sentiers pédestres. L'accès y est simple, notamment par la rue du Chanois.





Problématique :

Le site ne propose aucune exploitation du paysage.
Le paysage est riche et aucune explication n'y figure.

Orientation à prendre :

L'objectif est de développer ce point de vue sur l'ensemble du chemin de la ouvrière.

Un des axes à prendre est la mise en valeur du paysage et du relief, qui est unique sur la métropole. Inciter le public à s'y rendre et à participer à l'itinéraire pédestre.

Exemples de solutions :

- Éveiller le point de vue par des indications fortes et des fléchages à partir de la commune
- Proposer une table d'orientation ou explicative sur le relief de la plaine.

11. Commune d'Essey-lès-Nancy

Localisation des points de vue



Identification :

Nom : Entrée de la butte

Commune : Essey-Lès-Nancy

Gestionnaire : Essey-Lès-Nancy

Sentier : Traversé par sentier GR et de la Métropole

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.712984 , 6.224656

Situation : Coteau sud de la butte Sainte-Geneviève

Administratif :

Parcelle appartenant à la commune

Se situe en dehors de l'ENS

Diagnostic :

- Le point de vue se situe au bout de la Rue de la Faille, à l'entrée de plusieurs sentiers dont le chemin d'Abron et de Sous le bois Chatel
- Le point de vue offre un grand panorama sur la Métropole du Grand Nancy et ses monuments. C'est l'un des plus large paysages sur les coteaux ouest de la métropole
- C'est un paysage ouvert et de tissu urbain
- La vue complètement dégagée au-dessus de l'habitat, elle porte un fort potentiel de développement. On retrouve un aménagement déjà en place, avec la présence d'un banc
- Ce point est au passage de l'entrée de la butte par Essey-lès-Nancy, sur la aux limites de la zone ENS et sur ses sentiers.



Problématique :

- Le point de vue semble abandonné, l'espace n'est pas entretenu et la végétation prend sur les aménagements une partie de l'année. Un fauchage au printemps libère le site.
- Le site propose des aménagements vieillissés et dégradés.
- Il faut également ajouter le manque d'indication et du potentiel paysager non répertorié sur les plans de communication.

Orientation à prendre :

L'objectif de ce point de vue serait de le dynamiser afin de pouvoir mettre en valeur son potentiel paysager fort. Le but étant de le rendre plus accueillant et moderne pour ensuite le faire connaître au public et aux promeneurs : les inciter à passer par ce point et à s'arrêter.

Exemples de solutions :

- Remettre en place un aménagement de mobilier ou refaire un entretien pour le rendre plus attrayant.
- Proposer un entretien autour du site ou un accès plus visuel afin d'inciter les personnes à s'y rendre.
- Proposer une table ou panneau explicatif sur le paysage rencontré (sur l'urbanisation ou un cadrage sur la ville...)



Zone du point de vue

- ◆ Point de vue
- Sentier IGN
- Circuit de la Métropole
- Voie et sentier
- - - Parcelles du PV

Parcelles

- Zone de forêt
- Espace végétal

Mobilier du point de vue

- Banc
- Table orientation
- Table de pique-nique

	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Date du dernier relevé	Auteur
Strate herbacée				
	<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Rubus caesius</i>	Roncier bleu	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Veronica agrestis</i>	Véronique agreste	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Geranium robertianum</i>	Geranium herbe à Robert	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Stellaria sp.</i>	Stellaire	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Lathyrus</i>	Pois de senteur	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Lolium arundinaceum</i>	Fétuque faux roseau	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Gallium aparine</i>	Gaillet gratteron	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Poacea</i>	Poacées	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Poa pratensis</i>	Paturin des prés	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA

Observations et interprétations

Le relevé effectué au niveau de la butte d'Essey caractérise une formation de prairie mésophile évoluant vers un stade de friche.

L'analyse confirme la forte dominance des poacées qui structurent ce milieu ouvert, notamment à travers l'abondance du Fromental élevé, du Pâturin des prés et de la Fétuque faux roseau.

Ce tapis de graminées cohabite avec des herbes de prairies et de lisières comme le Trèfle blanc et le Pois de senteur. Toutefois, le diagnostic met en évidence une dynamique d'eutrophisation, matérialisée par la poussée d'espèces nitrophiles vigoureuses telles que l'Ortie dioïque et le Gaillet gratteron.

L'apparition du Roncier bleu confirme ce début d'enfrichement et de fermeture progressive de l'espace par de bas ligneux. Enfin, les secteurs exposés au piétinement ou en bordure de passage conservent un cortège plus banal, composé de la Pâquerette, du Plantain lancéolé et de la Véronique agreste. Dans cette station, la flore tend à se modifier au profit d'une friche nitrophile spontanée.



Identification :

Nom : Parc de la Sapinière

Commune : Vandœuvre-lès-Nancy

Gestionnaire : Vandœuvre-lès-Nancy

Sentier : GR 5F et sentier de la Métropole

Statut : Public



Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.712984 , 6.224656

Situation : Coteau sud de la butte Sainte-Geneviève

Administratif :

Parcelle appartenant à la commune

Se situe en bord de l'ENS



Situation :

- Le site est au bord d'un bosquet de la butte qui propose 2 ensembles de paysages : La commune de Pulnoy et la zone d'activité d'Essey : montrent le flux de l'activité urbaine (sensation de fourmilière)
- Le point offre un paysage urbain sur l'aérodrome et les anciennes casernes militaires
- La vue est complètement dégagée à la sortie du bois, avec un fort potentiel itinéraire paysager.
- Le point fait la jonction de plusieurs sentiers répertoriés par l'IGN et la métropole

Problématique :

- Le point de vue est répertorié IGN, mais on ne retrouve aucune indication sur place.
- Le site propose un paysage riche, mais aucune indication sur cette diversité.

Orientation à Prendre :

L'objectif ici est de valoriser au grand public ce panorama. Montrer que ce point de vue existe pour ensuite le partager. Le promeneur doit être amené à s'arrêter et à prendre conscience des plusieurs échelles qui composent le paysage.

Exemple de solution :

- Proposer un fléchage sur les sentiers alentour amenant à ce point
- Proposer des aménagements incitants à la pause : comme des bancs ou table
- Réaliser un panneau explicatif sur le développement de ce paysage (voire une table d'orientation)



Zone du point de vue

- Point de vue
- Sentier IGN
- Circuit de la Métropole
- Voie et sentier
- Parcelles du PV

Parcelles

- Zone de forêt
- Espace végétal

Mobilier du point de vue

- Banc
- Table orientation
- Table de pique-nique

Identification :

Nom : Eglise d'Essey
 Commune : Essey-lès-Nancy
 Gestionnaire : Essey-lès-Nancy
 Sentier : GR 5F et sentier de la Métropole
 Statut : Public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.708623 , 6.221016
 Situation : Bas du coteau sud de la butte Sainte-Geneviève

Administratif :

Espace public. Parvie de l'église.

Situation:

- Le point de vue se situe directement dans la zone urbanisée, sur l'esplanade de l'Église d'Essey
- Le site propose une ouverture sur un paysage riche : sur l'ensemble de la métropole du Grand Nancy
- Le point de vue montre les coteaux du plateau de Haye et plusieurs monuments de la métropole
- L'aménagement d'une table d'orientation a été réalisé à ce point récemment.
- Le site est facilement accessible et se situe sur un circuit des randonnées de la métropole



- Zone du point de vue**
-  Point de vue
 -  Sentier IGN
 -  Circuit de la Métropole
 -  Voie et sentier
 -  Parcelles du PV
 -  Parcelles
 -  Zone de forêt
 -  Espace végétal
- Mobilier du point de vue**
-  Banc
 -  Table orientation
 -  Table de pique-nique



Problématique :

- On retrouve une présence d'arbres sur le site à l'avant des aménagements. Ce qui obstrue la vue depuis le banc et la table d'orientation.
- Le point n'est indiqué nulle part, ce qui ne permet pas de le dynamiser.

Orientation à prendre :

L'objectif de ce point de vue serait de réaliser des indications à partir du centre d'Essey. Dans un deuxième temps, le but serait de dégager la vue devant les mobiliers afin de pouvoir exploiter le point de vue au mieux.

Exemples de solutions :

- Fléchage sur les panneaux de la commune à partir du centre.
- Élaguer les arbres devant la table d'orientation et du banc, OU déplacer les aménagements pour les rendre accessibles à la vue.

12. Commune de Dommartemont

Localisation des points de vue



Identification :

Nom : Point de vue du bois des carrières

Commune : Dommartemont

Gestionnaire : Dommartemont

Sentier : GR 5F et sentier de la Métropole et parcours du plateau

Statut : Public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.713525 , 6.20887

Situation : Haut de la côte du plateau

Administratif :

Le site appartient à la commune de Dommartemont

Situation :

- Le point de vue se situe sur le plateau de Malzéville, au sud. L'accès est facile et aménagé par les parcours pédestre du plateau
- Le point offre un grand panorama sur l'ensemble de la métropole : beaucoup de monuments visibles et facilement réparables. La commune de Dommartemont est aussi mise en valeur par ce point.
- Une vue sur le massif des Vosges peut être possible en bonne circonstance.
- Le point de vue est aménagé avec table d'orientation sur la localisation des communes et des lieux importants visibles. Un banc est aussi en place, en arrière, et un composteur a été mis en place récemment.
- Le panorama propose un fort potentiel : c'est l'un des seuls de la commune de Dommartemont.



Problématique :

- La vue commence à être obstruée par la pousse de végétation à basse stratification : il est difficile de voir Dommartemont et à l'ouest de la table
- La table d'orientation est ancienne et dégradée effaçant certains points invisibles sur la carte

Orientation à prendre :

L'objectif de ce point de vue est de le maintenir accueillant et exploitable en réalisant des entretiens réguliers pour éviter l'obstruction de la vue. Valoriser ce point en le nettoyant ou le modernisant renforcerait le sentiment actif du point de vue et de la commune.

Exemples de solutions :

- Réaliser une coupe et un entretien de la végétation afin de dégager la vue sur Dommartemont, mais aussi sur l'ensemble du paysage
- Rénover et remettre à jour les aménagements, comme le changement de la plaque sur la table d'orientation.



Zone du point de vue

- Point de vue
- Sentier IGN
- Circuit de la Métropole
- Voie et sentier

- Parcelles du PV
- Parcelles
- Zone de forêt
- Espace végétal

- #### Mobilier du point de vue
- Banc
 - Table orientation
 - Table de pique-nique



Identification :

Nom : Placette chemin d'Amance

Commune : Dommartemont

Gestionnaire : Dommartemont

Sentier : GR 5F et sentier de la Métropole et parcours du plateau

Statut : Public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.717679 , 6.220379

Situation : sur les coteaux entre la butte et le plateau

Administratif :

Le site appartient à la commune

Situation :

- Le point de vue se situe au bord de la route du chemin d'Amance, dans la zone résidentielle de la commune. Le point est à la jonction entre la butte Sainte-Geneviève et le plateau de Malzéville.
- La placette propose une vue sur la zone urbaine de la métropole avec ses monuments, ainsi que sur une grande partie des coteaux du plateau de Haye.
- L'espace est aménagé avec un banc et des pavés qui rendent le site accueillant et dynamique.

Problématique :

- Le site ne présente pas de réelle problématique. Un manque de communication et d'indication autour de ce lieu d'observation.

Orientation à prendre :

Le site est déjà dynamique par sa position et son entretien. L'objectif étant désormais de le démocratiser en communiquant sur son potentiel paysager et en indiquant sa position pour inciter à sa fréquentation.

Exemples de solutions :

- Réaliser un fléchage depuis la commune et la sortie de la butte St-Genéviève pour encourager le passage.
- Mettre en évidence le site sur les cartes et les circuits pédestres.
- Réaliser une table d'orientation pourrait participer à son utilisation.



Zone du point de vue

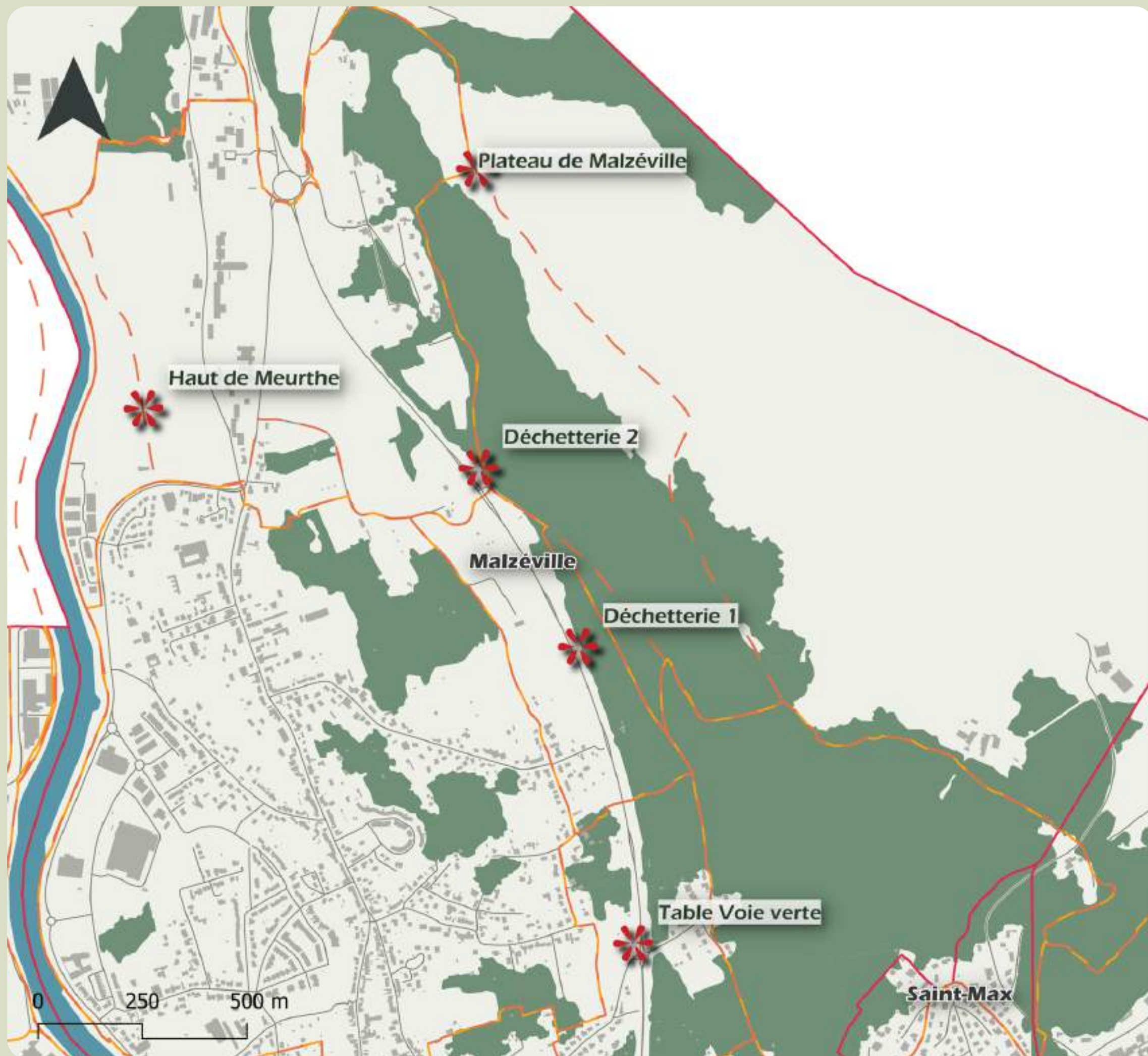
-  Point de vue
-  Sentier IGN
-  Circuit de la Métropole
-  Voie et sentier
-  Parcelles du PV
-  Parcelles
-  Zone de forêt
-  Espace végétal

Mobilier du point de vue

-  Banc
-  Table orientation
-  Table de pique-nique

13. Commune de Malzéville

Localisation des points de vue



Identification :

Nom : Table Voie verte

Commune : Malzéville

Gestionnaire : Métropole du Grand Nancy

Sentier : Voie verte et accès Plateau Malzéville à proximité

Statut : public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.714837 , 6.193344

Situation : Bas du coteau de Malzéville

Administratif :

Parcelle de voirie qui indique que la Métropole du Grand Nancy en est propriétaire

Situation:

- Le point de vue se situe au bord de la voie cyclable, au carrefour giratoire du Chamoine Boulanger
- Ce point (mais aussi le long de la piste cyclable), offre un panorama sur le resserrement de la vallée de la Meurthe. A l'ouest, le paysage s'ouvre sur la carrière de Maxéville et ses coteaux
- Le site est aménagé avec une table de pique-nique en bois qui insiste à la pause et prend le rôle de repère également
- Ce point s'inscrit au cœur du patrimoine de carrière, il se situe au passage des anciens wagonnets, les pylônes de transporteur aérien en sont les témoins.



Problématique :

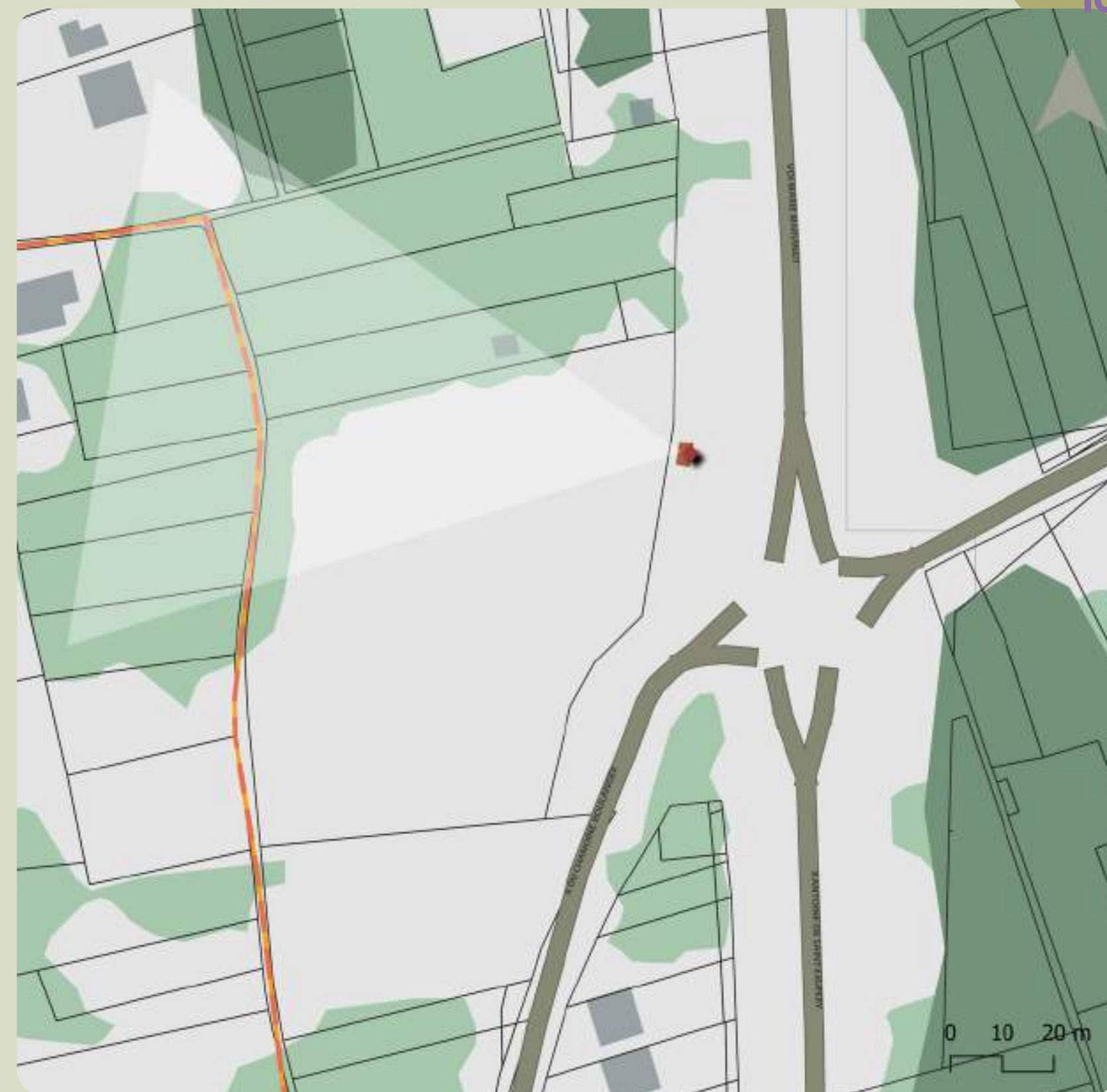
- L'espace est méconnu, pourtant proche des zones résidentielles.
- Nous sommes au bord d'un rond-point fortement fréquenté par les véhicules, ce qui peut casser le cadre et l'ambiance paysagère voulue
- Il n'y a aucune indication et aucun point non répertorié formulant un point de vue. Seule la table est indiquée sur Google Maps.

Orientation à prendre :

L'objectif serait de valoriser ce point, situé en plein intersection, en gardant cet aspect de zone de pause. Le point peut être appuyé par le fait de mettre en valeur le paysage des carrières avec la zone d'extraction de Maxéville ainsi que des pylônes se trouvant à côté.

Exemples de solutions :

- Mettre en place un panneau pédagogique sur un thème paysagé. En exemple, un aménagement explicatif sur les carrières et le transport des matériaux : développer un panneau explicatif sur l'histoire du lieu en montrant le paysage d'antan.
- Réaliser un fléchage et une indication sur les cartes touristiques pour localiser le point points de vue.



Zone du point de vue

- Point de vue
- Sentier IGN
- Circuit de la Métropole
- Voie et sentier

- Parcelles du PV
- Parcelles
- Zone de forêt
- Espace végétal

- Mobilier du point de vue**
- Banc
- Table orientation
- Table de pique-nique

	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Date du dernier relevé	Auteur
Strate arbustive				
	<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
Strate herbacée				
	<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Bourse à Pasteur	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle violet	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Bromus erectus</i>	Brôme érigé	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Poa pratensis</i>	Paturin des prés	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Rumex acetosa</i>	Grande oseille	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe à Robert	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Bunias orientalis</i>	Roquette d'Orient	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Veronica sp.</i>	Véronique	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Medicago sativa</i>	Luzerne	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Medicago arabica</i>	Luzerne d'Arabie	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA

Observations et interprétations ;

Le relevé floristique de la voie verte à Malzéville met en évidence un écosystème de lisière prairiale anthropisée, caractéristique des abords d'axes de transport doux. La strate arbustive, composée d'indigènes robustes comme le Noisetier, le Cornouiller sanguin et le Prunellier, stabilise les bordures et offre un ombrage localisé. Au sol, la forte dominance des poacées telles que le Pâturin des prés, le Brôme érigé et le Dactyle aggloméré confère au site une identité de prairie.

Ce tapis herbeux intègre une importante diversité de fabacées (Trèfle blanc, Trèfle violet, Luzerne, Luzerne lupuline), qui participent à l'enrichissement naturel du substrat.

Le diagnostic écologique révèle toutefois deux pressions : d'une part, un piétinement régulier marqué par la présence de plantes rases et résilientes comme la Bourse à Pasteur, le Pissenlit et les plantains ; d'autre part, une dynamique d'eutrophisation et d'introduction opportuniste caractérisée par la Luzerne d'Arabie et la Roquette d'Orient (*Bunias orientalis*).

En résumé, cette station constitue un corridor biologique fonctionnel.

Identification :

Nom : Point autour de la déchetterie

Commune : Malzéville

Gestionnaire : Malzéville

Sentier : Voie verte en contre bas, passage du sentier IGN et des circuits de la métropole en direction du plateau.

Inscription dans le territoire :

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.725161 , 6.188927

Situation : Bas du coteau ouest de Malzéville

Administratif :

Les parcelles appartiennent à la commune

Situation :

- Le site se décompose en 2 parties similaires avec :
 - Le point de vue se situant à l'entrée de la déchetterie de la commune et du chemin du bois de Frouard, à l'intersection de la Voie Marie Marvingt.
 - Le deuxième point à 500m au sud du giratoire, le long de la Voie Marie Marvingt (marqué par un banc)
- Les sites se présentent en légère hauteur par rapport à la route passante. A l'est de ces points, nous avons différents accès via le carrefour, les sentiers menant au plateau. C'est un point de passage pour les randonneurs.
- Ces points de vue montrent aussi un paysage sur les coteaux de Maxéville et l'ouverture de la vallée de la Meurthe



PV 1



PV 2

Problématique :

- Par son excentricité, l'espace reste méconnu. Il n'est cité et localisé sur aucun plan
- Les sites sont sur une zone de passage pour les véhicules et avec la déchetterie à proximité, cela n'encourage pas l'accueil
- Malgré un aménagement en place, l'espace reste peu exploité voire aucunement pour son aspect paysagé.

Orientation à Prendre :

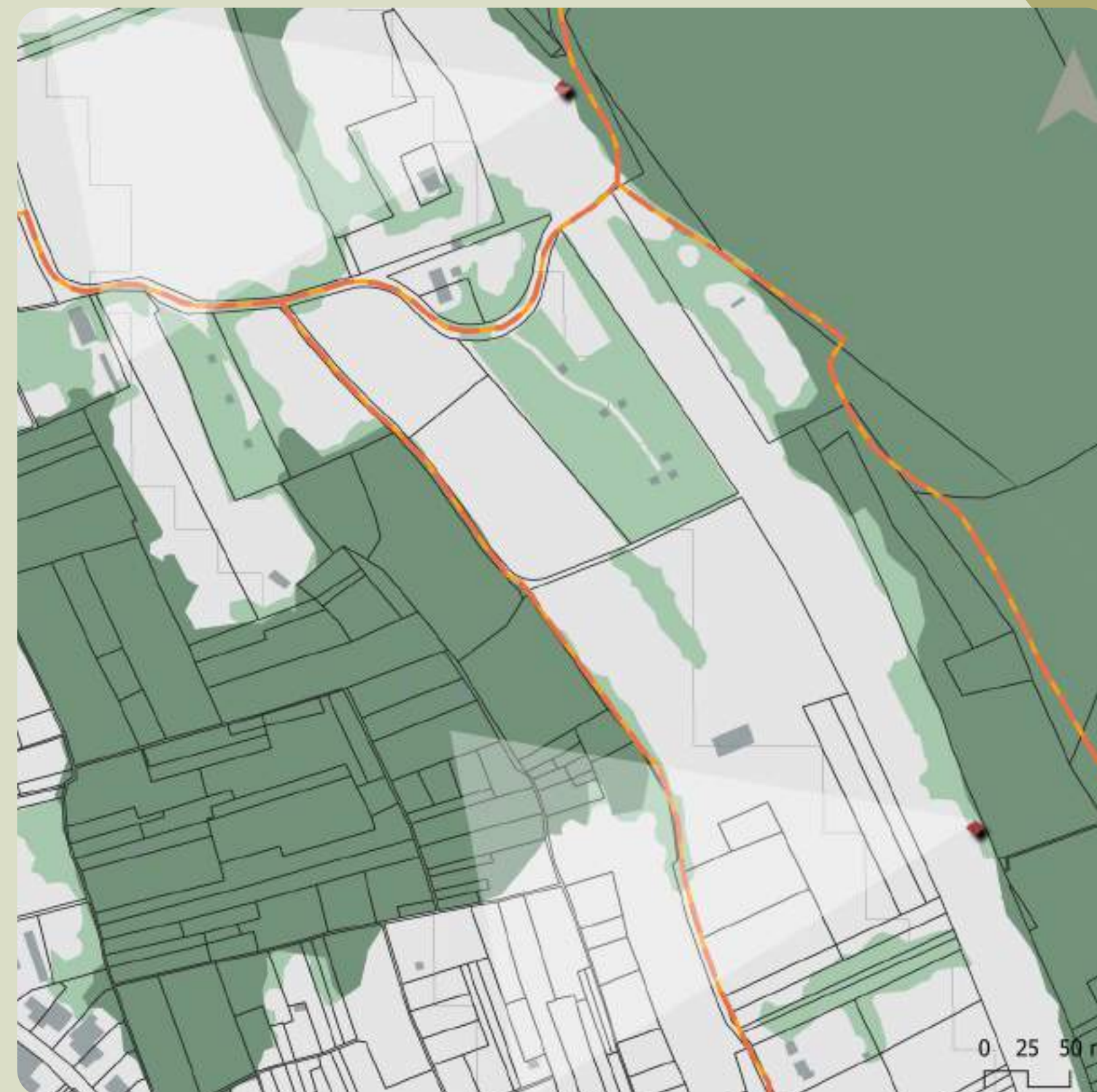
En reprenant l'objectif point sur la Voie Verte, le but es serait de les faire connaître au public en proposant un repérage sur les cartes et panneaux d'accueil des sentiers pédestres. À travers ces points, nous pouvons également développer la vue sur la de la carrière de Maxéville, mais aussi sortir de la métropole pour mettre en valeur l'ensemble du paysage urbain.

L'ajout de panneaux explicatifs, voire de panneaux d'accueil du plateau, rendrait le site plus attrayant.

Exemple de solution :

- Mise en place d'un panneau d'accueil et d'information du plateau, avec le plan des sentiers, en y ajoutant la localisation des points de vue en bas coteau.
- Une table ou panneau explicatif sur le relief et la géologie des coteaux peut être installé afin de donner un rôle plus attrayant au site.

(Une continuité peut être réalisée entre les 3 sites)



Zone du point de vue

- Point de vue
- Sentier IGN
- Circuit de la Métropole
- Voie et sentier

- Parcelles du PV
- Parcelles
- Zone de forêt
- Espace végétal

- #### Mobilier du point de vue
- Banc
 - Table orientation
 - Table de pique-nique

Identification :

Nom : Plateau de Malzéville

Commune : Malzéville

Gestionnaire : Malzéville

Sentier : GR 5F et sentier de la Métropole et parcours du plateau

Statut : Public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.731573 , 6.189193

Situation : Sur le haut du plateau

Administratif :

Le site appartient à la commune de Malzéville

Situation:

- Le point de vue se situe sur l'extrémité du plateau de Malzéville, au nord-ouest. Le site se présente dans un contexte de protection : zone Natura 2000 et ENS
- Ce point particulier offre un paysage sur l'ensemble du plateau de Malzéville et de sa prairie. Une vue particulière pour la métropole. le point de vue offre un panorama qui s'ouvre aussi en direction Nord : panorama sur la reculée de Lay-St-Christophe
- En direction nord-est, nous avons une vue sur une partie de la vallée de la Meurthe. Ce panorama est alors en 360° sur l'ensemble du plateau
- L'espace est fréquenté et connu d'un certain public. On retrouve un fort passage.



Problématique :

- Aucune indication sur une possible vue n'est proposée
- On retrouve une multitude de sentiers dessinés par le piétinement, ce qui n'encourage pas l'emprunt du bon itinéraire.

Orientation à Prendre :

L'objectif sur cet espace serait de mettre en valeur la vue et les différents paysages qu'offre le plateau. Ici, il y a deux types de paysage : au premier plan l'ensemble du plateau de Malzéville et son grand espace naturel. Et au second plan, vue sur le plateau du Grand Couronné et sa morphologie, ainsi qu'une partie de la vallée de la Meurthe. Le but n'est pas de dénaturiser ce site par des aménagements, mais de proposer une communication et sensibilisation sur ce paysage

Exemple de solution :

- Valoriser le paysage de ce plateau en l'indiquant, le répertoriant sur les panneaux d'informations des sentiers. Réaliser une communication et une lecture du paysage par une brochure ou un panneau à l'entrée de la prairie. Prendre comme point de vue référent pour une observation le poteau au carrefour des deux sentiers principaux, au bout du plateau (48.731514 , 6.189232)



Zone du point de vue

- Point de vue
- Sentier IGN
- Circuit de la Métropole
- Voie et sentier

- Parcelles du PV
- Parcelles
- Zone de forêt
- Espace végétal

- #### Mobilier du point de vue
- Banc
 - Table orientation
 - Table de pique-nique

Identification :

Nom : Hauteur Meurthe

Commune : Malzéville

Gestionnaire : Malzéville

Sentier : Sentier de la Métropole

Statut : Public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.726996 , 6.178092

Situation : Sur la basse côte de Malzéville

Administratif :

Le site est public sur le chemin.

Situation:

- Le point se situe au-dessus du passage de la Meurthe.
- Le site offre un intérêt paysager sur les côtes du plateau de Haye, avec au premier plan la carrière de la Maxéville. La vue s'ouvre sur une partie de la vallée et les industries qui y figurent.
- Le point de vue se localise sur un chemin paysager dégagé et facilement accessible.



Problématique :

- Le site ne propose aucune exploitation du paysage.
- Le chemin ne figure sur aucun passage de sentier directement. Son accès peut être confondu avec l'entrée de l'entreprise qui y figure.

Orientation à Prendre :

L'objectif est de maintenir le chemin comme une ouverture paysagère sur la vallée et les coteaux. Le but serait de mettre en valeur le paysage industriel qu'ouvre cette vallée. Maintenir ce point de vue ouvert est un objectif continu à tenir pour souligner l'intérêt paysager.

Exemple de solution :

- Développer un parcours de panneaux explicatifs sur le paysage de la vallée de la Meurthe.
- Proposer le passage de plusieurs circuits pédestres afin d'inciter leur emprunt par les promeneurs.



Zone du point de vue

- Point de vue
- Sentier IGN
- Circuit de la Métropole
- Voie et sentier

- Parcelles du PV
- Parcelles
- Zone de forêt
- Espace végétal

- #### Mobilier du point de vue
- Banc
 - Table orientation
 - Table de pique-nique

14. Commune de Maxéville

Localisation des points de vue



Identification :

Nom : Haut du Lièvre

Gestionnaire : Maxéville

Sentier : aucun sentier pédestre / proche du parc de la Carrière

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.705081 , 6.141284

Situation : Sur le plateau de Malzéville

Administratif :

La parcelle appartient à la commune.

Situation:

- Le point de vue se situe proche de la polyclinique de Gentilly. Au bord de la route qui est fortement empruntée par les patients de la clinique. Un parking est présent en contrebas. L'accès est alors facile et peut être aussi fait par le parc des carrières.
- Le site propose plusieurs aménagements en place (bancs et tables)
- C'est un lieu de passage et d'attente pour les personnes de la polyclinique : forte fréquentation
- Le site offre un paysage direct sur la carrière de Maxéville, mais aussi une perspective sur le haut du plateau.



Problématique :

- Le site ne propose aucune exploitation paysagère, certes on retrouve des aménagements de pause mais ils n'incitent pas à l'observation.
- Le point possède une végétation dense en avant qui peut obstruer la vue à terme.

Orientation à prendre :

L'objectif pour ce site est de profiter de son passage et de l'attente des patients de la clinique afin d'exploiter le point de vue. Des aménagements d'assise sont déjà en place, ils peuvent être complétés par des mobiliers d'information et de pédagogie mettant en valeur l'histoire de la commune ou bien sur l'environnement observable.

Exemples de solutions :

- Mettre en place un panneau explicatif sur le paysage offert. Ces panneaux peuvent décrire la formation du relief ou bien montrer la biodiversité de l'espace au sein d'une zone urbaine. Ce qui permettrait de sensibiliser les passants, le tout en exploitant la vue paysagère.



Zone du point de vue

- Point de vue
- Sentier IGN
- Circuit de la Métropole
- Voie et sentier

- Parcelles du PV
- Parcelles
- Zone de forêt
- Espace végétal

- #### Mobilier du point de vue
- Banc
 - Table orientation
 - Table de pique-nique

Identification :

Nom : Carrière de Maxéville

Gestionnaire : Privée

Commune : Maxéville

Sentier : Circuit de la carrière

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.719607 , 6.158595

Situation : Sur le plateau de Haye. Bord du front de cuesta

Administratif :

La parcelle appartient à l'Etablissement Public Foncier de Lorraine

Situation :

- Point de vue se situe sur la butte de la carrière de Maxéville
- Le site offre un paysage sur le plateau de Malzéville ainsi qu'une vue sur le bas le Maxéville et nord-est de la métropole
- On retrouve un paysage ouvert et large sur un grand ensemble de la Métropole, avec un fort potentiel : un panorama en quasi 360° sur la zone urbaine / le plateau / revers de cuesta
- Il se situe aux abords des anciennes carrières : circuit connu et répertorié sur certains itinéraires pédestres.
- Le site en amont, sur le plateau, est encore en activité, mais l'accès par la côte reste accessible.



Problématique :

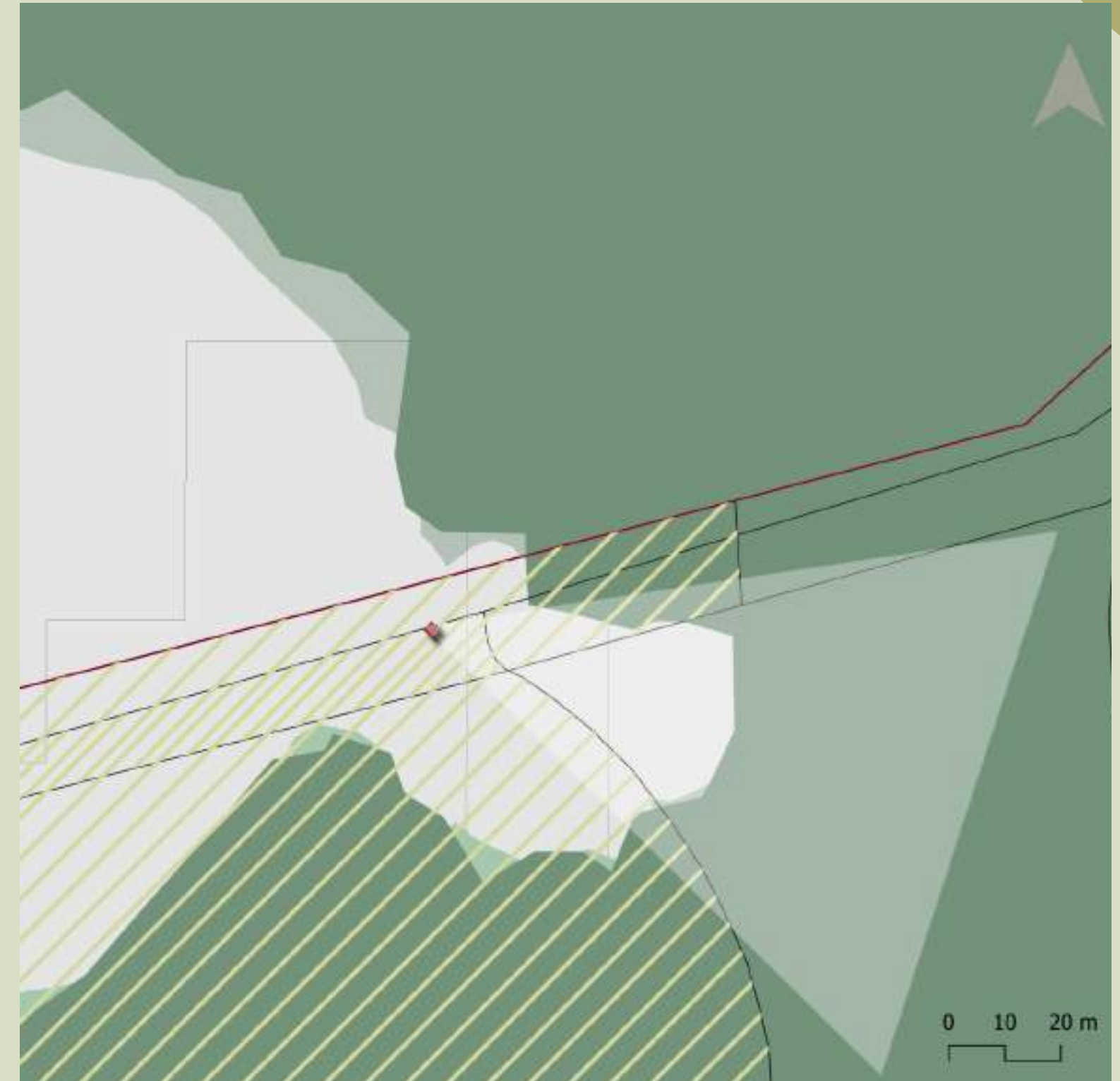
- L'accès au point de vue est compliqué et n'est pas explicite. On ne sait pas si ce point est ouvert au public ou non. (questionnement avec des promeneurs sur place)
- Le point de vue n'est pas exploité ou entretenu, des pancartes explicatives sur l'histoire de la carrière sont au sol et dégradées.
- Pas répertorié sur carte, mise à part sur sentier des anciennes carrières

Orientation à Prendre :

L'objectif est de rendre ce point attractif en par des aménagements (ancien panneau visible), mais surtout en développant son accès. L'accès doit être signifié et montrant le droit de passage sur ce lieu afin d'éviter les confusions. Également, développer des sentiers et en les répertoriant permettrait de faire connaître ce point au public.

Exemple de solution :

- Réaliser des panneaux pédagogiques et des aménagements sur ce point de vue pour montrer l'histoire de l'exploitation de la carrière.
- Baliser et aménager l'itinéraire jusqu'au site ainsi que les sentiers autour afin de faire ressentir au visiteur son droit de passage.
- Développer le panorama sur le plateau de Malzéville pourrait aussi figurer



Zone du point de vue

- Point de vue
- Sentier IGN
- Circuit de la Métropole
- Voie et sentier

- Parcelles du PV
- Parcelles
- Zone de forêt
- Espace végétal

- #### Mobilier du point de vue
- Banc
 - Table orientation
 - Table de pique-nique

15.Laxou

Localisation des points de vue



Identification :

Nom Point de vue : Sentier des Chiconottes

Commune : Laxou

Gestionnaire : Laxou

Sentier : Sentier local

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.68129 , 6.135482

Situation Sur le front de côte à la lisière de la Forêt de Haye

Administratif :

- La parcelle du site est publique et opérationnelle
- Le point a déjà fait l'objet de propositions lors d'étude des coteaux par la Métropole du Grand Nancy en 2023
 - Une fiche action montre l'intérêt d'un aménagement d'un belvédère et d'un panneau explicatif.

Situation :

- Le point de se situe dans la zone du CPN, à la sortie de la Forêt domaniale de Haye
- Panorama sur les communes de Laxou, Villers-lès-Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy et ses coteaux
- Aménagement de fortune réalisé sûrement par des locaux : chaise de jardin, ce qui montre une appropriation des lieux
- Espace aplanit sur une pente : facilité pour l'aménagement
- Vu dégagé dans l'ensemble, malgré quelques arbres sur le panorama
- Se situe au carrefour de plusieurs sentiers/chemins très fréquentés par coureurs et promeneurs

Hiver**Printemps**

Problématique :

- Le site ne propose pas d'aménagement, il n'y a qu'une seule bande bétonnée (Ancien projet de la commune qui n'a pas abouti)
- -Point de vue n'est pas répertorié sur les plans, pourtant la vue présente possède un fort potentiel
- -Espace non entretenu : sortie du sentier / sentiment de jardin privé

Orientation à prendre :

L'objectif est d'exploiter ce point de vue qui porte un fort potentiel en réaménagement de façon plus propre et durable pour l'arrêt du public. Faire connaître ce lieu en le répertoriant ou en communiquant dessus pourrait aider à son exploitation

Exemple de solution :

- Ajouter de nouveau mobilier : un ou deux bancs pour remplacer les chaises de jardin actuelles
- Possibilité d'installer un "cadre" qui couvrirait les bancs de précipitation et renforcerait le cadrage du panorama
- (si besoin, proposer un élagage des arbres en contre-bas)



	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Date du dernier relevé	Auteur				
Strate arborée								
	Prunus	indeterminé (jeunes pousses spontanées)	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva				
	Prunus spinosa	Prunellier	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva				
	Fagus sylvatica	Hêtre	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva				
Strate arbustive								
	Clematis vitalba	Clématite vigne blanche	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
Strate herbacée								
	Medicago lupulina	Luzerne lupuline	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Jacobaea vulgaris	Séneçon de Jacob	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Geranium robertianum	Herbe à Robert	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Achillea millefolium	Achillée millefeuille	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Daucus carota	Carotte sauvage	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Centaurea jacea	Centaurée jacée	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Tragopogon pratensis	Salsifis des prés	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Solidago canadensis	Solidage du Canada	17/05/2018	SORET Julien				
	Symphytum officinale	Grande consoude	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Securigera varia	Coronille changeante	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Hypericum perforatum	Millepertuis perforé	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Plantago major	Plantain majeur	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Leontodon hispidus	Liondent hispide	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Lathyrus pratensis	Gesse des prés	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Silene latifolia	Compagnon blanc	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Galium verum	Gaillet jaune	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Centaureum erythraea	Petite centaurée commune	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva				
					Strate herbacée			
	Leucanthemum vulgare	Marguerite commune	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Hippocrepis comosa	Hippocrepis à toupet	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva				
	Galium aparine	Gaillet gratteron	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva				
	Ranunculus bulbosus	Renoncule bulbeuse	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Silaum silaus	Silaüs des prés	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Primula veris	Coucou / Primevère officinale	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Genista sagittalis	Genêt ailé	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Lathyrus sylvestris	Gesse des bois	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Vinca minor	Petite pervenche	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva				
	Rubus fruticosus	Ronce commune	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva				
	Taraxacum officinale	Pissenlit	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva				
	Fragaria vesca	Fraisier des bois	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva				
	Bellis perennis	Pâquerette	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva				
	Stellaria holostea	Stellaire holostée	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva				
	Sanguisorba minor	Petite pimprenelle	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva				
	Ranunculus repens	Bouton d'or	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva				
	Euphorbia cyparissias	Euphorbe petit-cyprès	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Trifolium pratense	Trèfle violet	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva				
	Viola alba	Violette blanche	12/04/2012	DAO Jérôme				
	Crepis biennis	Crépide bisannuelle	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
	Plantago lanceolata	Plantain lancéolé	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva				
	Euphorbia amygdaloides	Euphorbe des bois	17/05/2018	SEPULCHRE Lucie				
					Strate mucinale			
	Potentilla reptans	Potentille rampante	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva				

Observations et interprétations :

Le relevé floristique du sentier des Chiconottes met en lumière une dynamique écologique majeure : la fermeture progressive d'une pelouse calcicole au contact immédiat de la forêt de Haye. Le caractère alcalin du substrat est d'abord confirmé par un cortège d'espèces spécialisées telles que l'Hippocrepis comosa (Hippocrépis à toupet), la Sanguisorba minor (Petite pimprenelle) et l'Euphorbia cyparissias (Euphorbe petit-cyprès), marqueurs floristiques typiques des sols calcaires du plateau. On observe cependant une mutation profonde du site vers un stade pré-forestier, impulsée par une colonisation vigoureuse de ligneux pionniers tels que les pousses spontanées de Prunus.

Elles s'étendent rapidement au détriment de l'espace herbacé, un phénomène renforcé par le développement de la Ronce commune et de la Clématite vigne blanche. Ce manteau arbustif assez dense ira dans les prochains temps modifier radicalement l'accès à la lumière, provoquant le déclin des petites plantes héliophiles au profit d'espèces sciaphiles de lisière comme la Petite pervenche, la Stellaire holostée ou l'Euphorbe des bois déjà installées. L'influence de la forêt de Haye voisine se manifeste par la régénération naturelle du Hêtre (Fagus sylvatica), signe que le milieu bascule vers un boisement de feuillus structuré. En l'absence d'entretien ou de pâturage, cette friche mésophile évoluera vers un stade climacique de forêt.

Hiver



Printemps



Identification :

Nom : Complexe sportif Gaston Lozzia

Commune : Laxou

Gestionnaire : Laxou

Sentier : GR5F ET Sentier Métropole

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.685245 , 6.131569

Situation : Sur le bord du revers du plateau de Haye

Administratif :

La parcelle appartient à la commune de Laxou

Situation:

- Le point de vue se situe dans le parc, en face du complexe sportif
- Parc et point de vue répertoriés sur l'IGN
- Point de vue bien situé pour une visualisation du paysage : en hauteur sur un replat. Le site est accessible, complexe sportif avec parking et sentier à proximité
- Parc autour entretenu et mobilier déjà en place, avec des bancs. On retrouve une végétation diversifiée, avec notamment différentes essences d'arbres.
- Il y a l'aménagement conséquent d'une rose des vents qui est déjà en place sur un diamètre de 6m
- Le point de vue propose un fort potentiel de panorama sur la zone urbaine et un grand ensemble de la commune de Laxou et de la Métropole

Problématique :

- Le devant de la vue n'est pas entretenu, on retrouve une reprise de broussaille et d'arbustes qui obstruent la vue. De nombreux passagers s'en plaignent.
- Un entretien a été réalisé à notre deuxième passage, mais celui-ci reste insuffisant et négligé.
- Le mobilier en place est dégradé. La rose des vents n'indique plus rien. Anciennement, il y a eu la présence des plaques en fonte localisant les villes alentour.

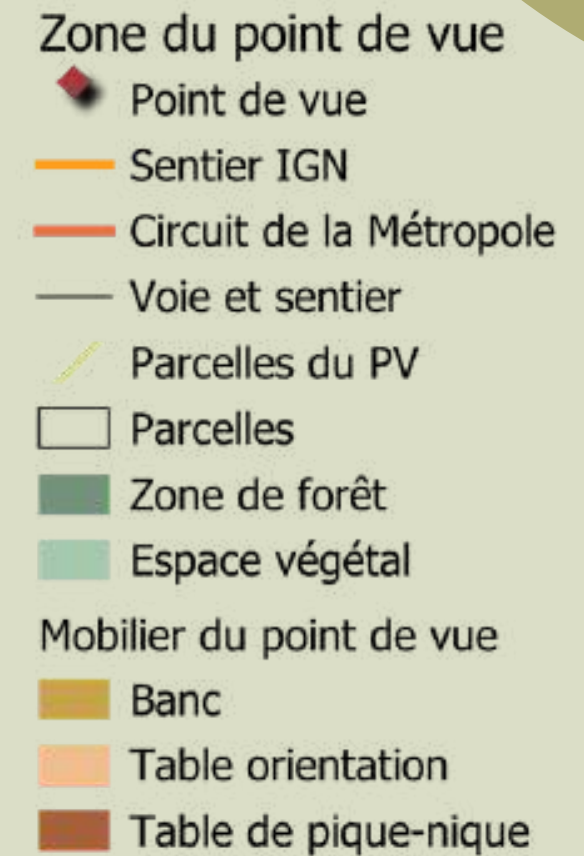
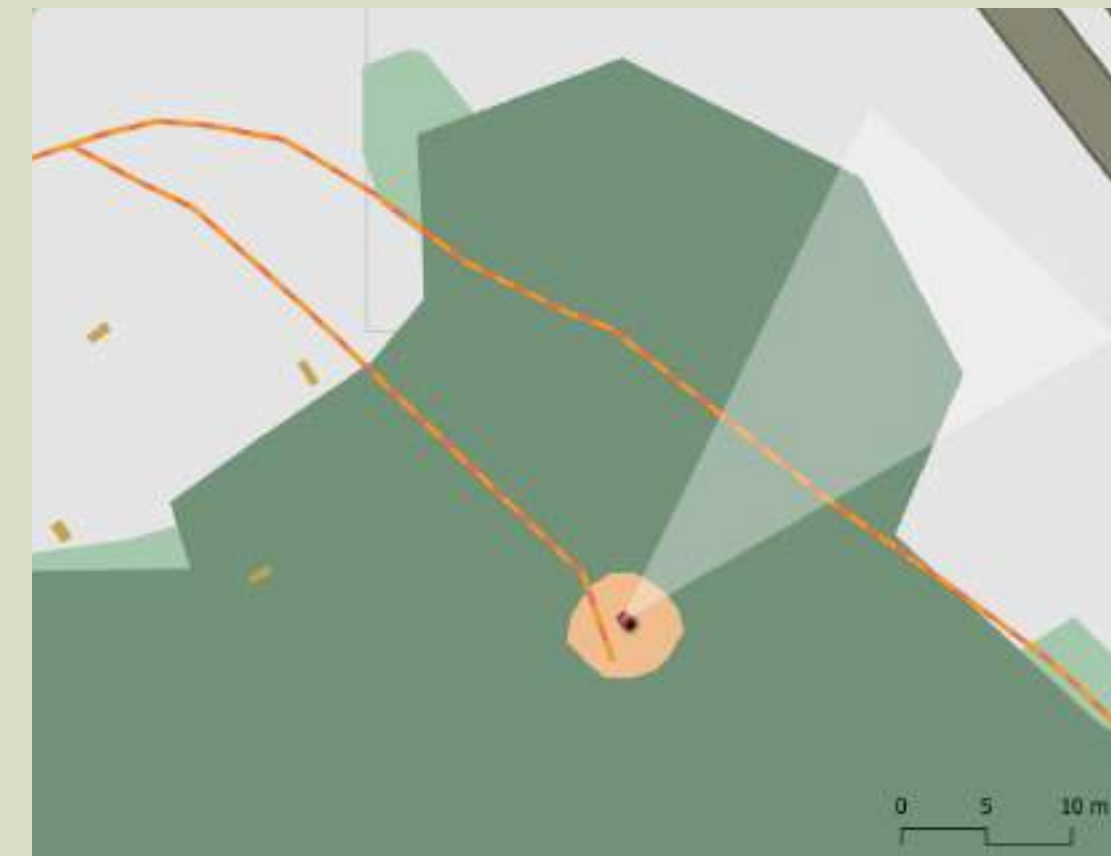
Orientation à prendre :

L'objectif serait de redonner à ce point de vue son rôle en entretenant l'accès au paysage et la réhabilitation des éléments déjà mis en place

Le site est proche du complexe sportif, il pourrait être judicieux de donner l'occasion aux familles de pouvoir s'installer et profiter de la vue.

Exemple de solutions :

- Dégagement des arbres et arbustes bouchant la vue (tentative déjà réalisée en novembre 2025)
- Nettoyage de la rose des vents
- Proposer un cadrage du paysage pour limiter l'entretien autour



Exemple de dégagement

Observations et interprétations :

Le relevé floristique effectué à Laxou dépeint un environnement hybride où l’aménagement urbain volontaire se superpose à une dynamique végétale spontanée révélatrice du sous-sol lorrain.

La strate arborée est constituée d'essences introduites comme le Ginkgo biloba, le Cerisier du Japon ou encore le Pommier pourpre. Ceci confirme une implantation humaine à visée ornementale typique des abords d'infrastructures publiques. L’analyse des strates herbacée et mucinale permet de diagnostiquer la nature réelle du site : il s'agit d'une friche urbaine mésophile s'épanouissant sur un substrat calcaire.

La présence de plantes opportunistes et nitrophiles, telles que la Clématite vigne blanche et la Ronce commune, indique un sol enrichi en azote, tandis que la Pâquerette et le Bouton d'or témoignent d'un tassement du sol lié au piétinement fréquent. L'intérêt écologique majeur du site réside dans la présence de l'Orchis bouc observée en 2021 (cependant absente lors de nos observations récentes), cette espèce sert cependant d'indicateur biologique strict de la nature alcaline de la terre.

La présence d'espèces de lisière comme le Houx ou le Fraisier des bois suggère que le site conserve des zones de talus plus sauvages ou bénéficie d'une gestion différenciée permettant à la flore calcicole locale de subsister malgré la pression urbaine. En définitive, cet espace constitue un écotone, abritant une biodiversité capable de s'adapter aux sols anthropisés tout en préservant son identité géologique originelle.

	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Date du dernier relevé	Auteur
Strate arborée				
	<i>Prunus serrulata 'Kanzan'</i>	Cerisier du Japon Kanzan	10/05/2022	SORET Julien
	<i>Salix</i>	Saule	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Taxus baccata</i>	If commun	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Cedrus</i>	Cèdre	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Ginkgo biloba</i>	Arbre aux 1000 écus	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Malus purpurea</i>	Pommier pourpre	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
Strate arbustive				
	<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Chaenomeles japonica</i>	Cognassier	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Viburnum plicatum</i>	Viorne de Chine	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
Strate herbacée				
	<i>Himantoglossum hircinum</i>	Orchis bouc	26/05/2021	GODÉ Laurent
	<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier des bois	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce commune	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva

Strate herbacée				
	<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Ranunculus repens</i>	Bouton d'or	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Hedera helix</i>	Lierre	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Rumex</i>	Rumex (oseille)	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Deschampsia</i>	Canche	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
Strate mucinale				
	<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Bryophyta spp.</i>	Bryophytes	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva

Identification :

Nom : Parc du Fond de Lavaux

Commune : Laxou

Gestionnaire : Laxou

Sentier : GR5F

Statut : public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.686795 , 6.133503

Situation / Sur le bord du front (coteaux de Laxou)

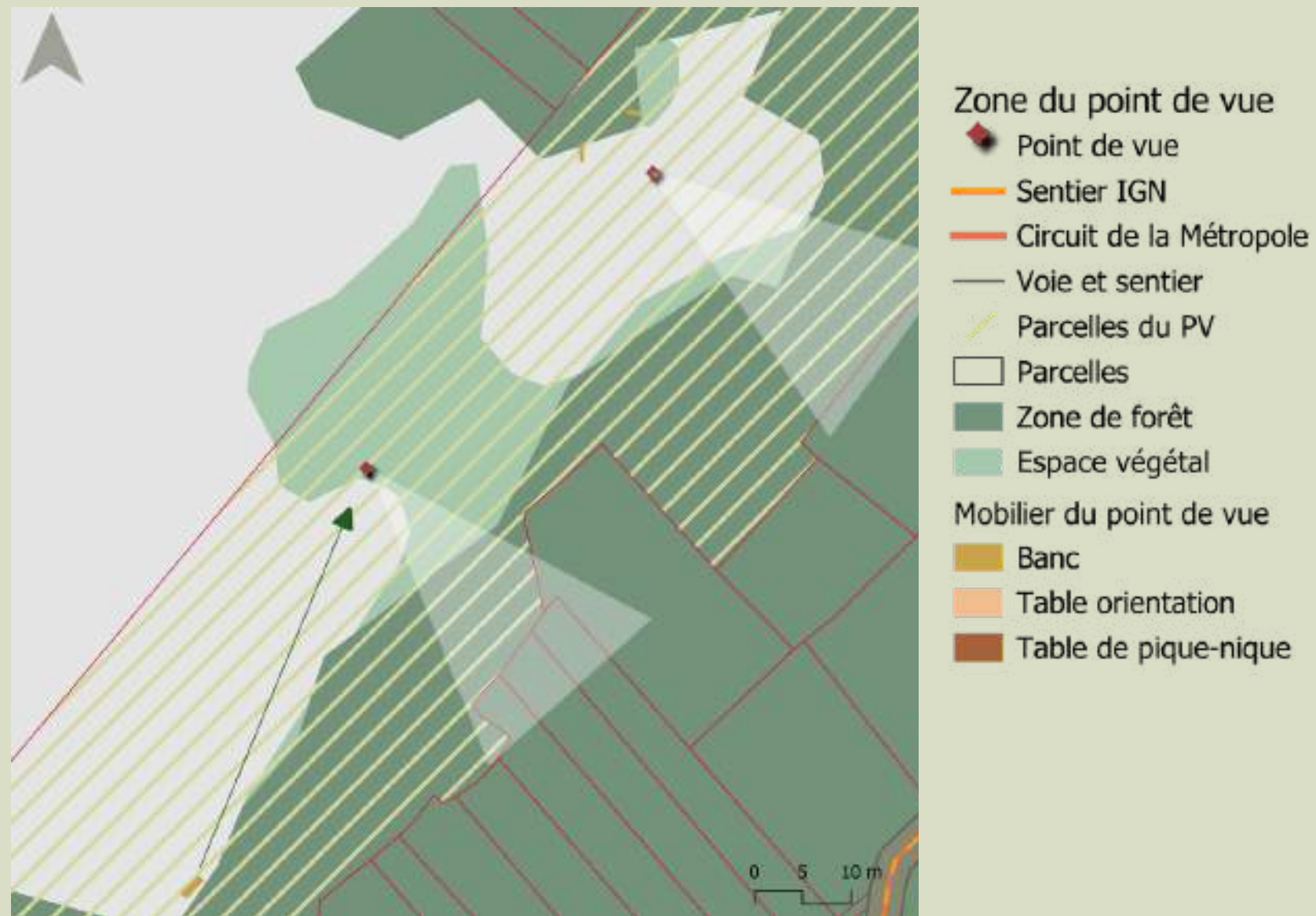
Administratif :

Ce site est un parc public appartenant à la commune de Laxou

Situation:

- Le point de vue se situe au sein du parc du Fond de Lavaux
- Panorama que cadre, par les coteaux, le paysage que la ville de Nancy et Laxou
- L'accès est très facile, il se situe aux abords des sentiers des jardins, avec une route passante à proximité et des habitations
- L'ensemble du parc a une vue obstruée par la pousse d'arbres
- On retrouve du mobilier qui est déjà en place : présence d'un banc au sud-ouest et de deux bancs au nord. Certains portent la marque de vieillissement et d'usure
- Le parc est assez fréquenté (observation en milieu de journée et de la semaine)





Problématique :

- Une grande partie de la vue est obstruée par les branches et les arbres devant les mobiliers présents. Certains bancs sont dégradés par le temps et par des traces de brûlure.
- Une partie du mobilier en service n'est pas mise en place sur les vues les plus ouvertes : on retrouve des installations de chaises de jardin par habitués, sur les points les plus visibles.
- La végétation laissée sans entretien est la cause principale de l'obstruction du paysage.

Orientation à prendre :

- L'objectif est de redynamiser le parc en éveillant l'accès au paysage, qui porte un réel potentiel. En proposant un mobilier mieux placé sur un intérêt paysager, le parc pourrait reprendre ses caractéristiques de point d'observation. Le tout en proposant une table explicative et de localisation urbaine, dans l'idéal.
- Cela ne suffit pas, un élagage ou un entretien de la végétation permettrait de rouvrir l'accès au paysage.

Exemple de solution :

- Nettoyage et élagage du bosquet situé au sud des bancs afin de dégager la vue.
- Installation d'une table ou d'un tableau explicatif sur le Fond de Lavaux et sa formation, ainsi que d'une table de localisation concernant le patrimoine de la métropole, pourrait être envisagée.
- Déplacement du banc actuellement le plus au sud du parc vers un emplacement offrant une vue plus avantageuse (voir carte) est une priorité, afin de réduire les coûts d'entretien tout en préservant une vue agréable.
- Proposer un abri sur certains aménagements pourrait rendre plus d'attrait au site et former un belvédère.



Exemple d'aménagement

Identification :

Nom : Sentier des écoliers
 Commune : Laxou
 Gestionnaire : Laxou
 Sentier : GR5F à proximité
 Statut : public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.688033 , 6.138227
 Situation : Sur front de côte (sentier coteaux de Laxou)

Administratif :

Le passage appartient à la commune, donc public. Les parcelles autour du sentier sont-elles privées.

Situation:

- Le point d'observation se situe sur les hauteurs de Laxou village. L'observation peut être déterminée comme une vue en mouvement sur une partie de l'itinéraire.
- Le site offre un panorama sur le fond de lavaux, une partie de la commune de Laxou ainsi que sur les coteaux de Vandœuvre-lès-Nancy et Villers-Lès-Nancy.
- Le passage est facilement accessible, avec une présence forte de signalétique sur son emprunt.
- C'est un espace de passage pour les piétons qui permet le lien entre le haut et le bas de la côte
- Certains points sont ouverts permettant une bonne vue et d'éclaircir le sentier.
-

VILLE DE
Laxou



Problématique :

- L'itinéraire n'est nullement exploité pour ses vues, aucun aménagement ou signalétique ne met en valeur le paysage.
- La vue s'obstrue à plusieurs arrêts à cause des jardins en friche en contrebas. Une des problématiques est de trouver comment ouvrir les vues paysagères à travers des parcelles privées. Un des jardins, donnant sur un paysage d'intérêt fort, est géré par l'association ALPE.
- Certains passages en amont sont renfermés, montrant un sentiment d'oppression et d'insécurité.

Orientation à prendre :

Sur cette itinéraire, l'objectif est d'inviter l'observateur à lever les yeux et réfléchir sur ce qui l'entoure sans forcément l'inciter à l'arrêt. Nous pouvons l'utiliser comme un point de vue en mouvement, le tout en incitant à prendre le sentier depuis les zones urbaines en amont et en aval. Certains aménagements ou entretiens peuvent également renforcer un sentiment meilleur et plus sécurisant.

Exemples de solutions :

- Mettre en place un échange avec les gestionnaires de certaines parcelles afin d'y proposer un entretien et des coupes qui permettraient de mettre en valeur l'identité paysagère.
- Ces aménagements renforceront le sentiment de sécurité en ouvrant le sentier et en donnant un sentiment de respiration.
- Proposer des panneaux d'explication simples sur la situation / les jardins de Laxou / sur le revers de cuesta. Des panneaux pédagogiques rapides et faciles, permettant une compréhension du territoire tout en gardant cet aspect de mouvement.



Zone du point de vue

- Point de vue
- Sentier IGN
- Circuit de la Métropole
- Ensemble_sentier_Métropole
- Voie et sentier

- Parcelles du PV
- Parcelles
- Zone de forêt
- Espace végétal

Observations et interprétations :

Strate arbustive				
	Clématis vitalba	Clématite vigne blanche	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	Rosa canina	Rosier des chiens	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
Strate herbacée				
	<i>Cymbalaria muralis</i>	Cymbalaire des murs	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Rubus fruticosus</i>	Roncier commun	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Ranunculus repens</i>	Bouton d'or	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe à Robert	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Medicago sativa</i>	Luzerne	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Euphorbia lathyris</i>	Euphorbe herbe à taupe	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva

Strate herbacée				
	<i>Deschampsia sp.</i>	Canche	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Primula vulgaris</i>	Primevère	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Fragaria vesca</i>	Fraises des bois	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle violet	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
	<i>Lamium hybridum</i>	Lamier découpé	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva
Strate mucinale				
	<i>Bryophyta</i>	Bryophytes	01/04/2026	DALLAMICAUX Eva

Le relevé floristique du sentier des Écoliers à Laxou confirme le diagnostic d'un milieu fortement anthropisé, marqué par une fréquentation humaine régulière et une végétation majoritairement généraliste. Le cortège d'espèces y est tout à fait typique des bords de chemins urbains et des zones rudérales.

L'impact du piétinement et du tassement mécanique du sol se traduit par la présence de plantes très résilientes comme le Pissenlit, la Pâquerette et le Plantain moyen, adaptées aux perturbations fréquentes. La proximité immédiate des aménagements humains est également soulignée par la Cymbalaire des murs, qui colonise les structures maçonnées, ainsi que par la Véronique de Perse et le Lamier découpé, compagnes habituelles des terres remuées et enrichies. Cependant, le bilan écologique de cette station révèle un point de vigilance majeur : la présence de la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*). Le développement de cette espèce exotique envahissante peut constituer une menace pour la biodiversité locale du sentier, sa dynamique colonisatrice risque à terme d'étouffer les petites herbacées indigènes.

Malgré cette pression et la progression classique du Roncier commun, le site préserve une petite identité de lisière et de sous-bois frais grâce à des espèces compagnes comme la Primevère, le Géranium herbe à Robert et le Fraisier des bois.

En résumé, le sentier des Écoliers fonctionne comme un corridor biologique urbain typique, abritant une flore commune mais fonctionnelle, dont l'évolution paysagère nécessitera une surveillance particulière afin de contenir les dynamiques invasives.

16. Commune de Laneuveville-Devant-Nancy

Localisation des points de vue



Identification :

Nom : Chemin des Dails
 Commune : Laneuveville-Devant-Nancy
 Gestionnaire : Laneuveville-Devant-Nancy
 Sentier : Sentier de la Métropole
 Staut : passage public

Administratif :

Parcelle appartenant à la commune
 sur les limites communale et EPCI

Situation :

- Le point de vue se situe à la limite de la commune et de la métropole. Il est sur le long du circuit de la métropole et redescend sur le canal de jonction.
- Le site offre un paysage lointain sur l'ensemble de la zone urbanisée de la métropole ainsi que sur ses coteaux. Le paysage est de grand intérêt puisque l'on y retrouve toutes les entités de la métropole.
- Le point d'observation est facilement accessible, sur un circuit indiqué et fléché
- On retrouve une ancienne exploitation éducative de ce lieu, avec un ancien panneau de LNE, aujourd'hui dégradé.



Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.630224 , 6.209062
 Situation : Haut plateau de Laneuveville

Problématique :

Tout le long du chemin, il n'y a aucune mise en valeur de ce paysage : pas d'indication et de relevé. Sur les plans et les cartes, le site n'est pas répertorié. Le potentiel paysager est minimisé en cause de sa situation méconnue et non communiquée.

- Le point se situe aux bords d'exploitation agricole, ce qui limite son développement et l'implantation de mobilier.

Orientation à prendre :

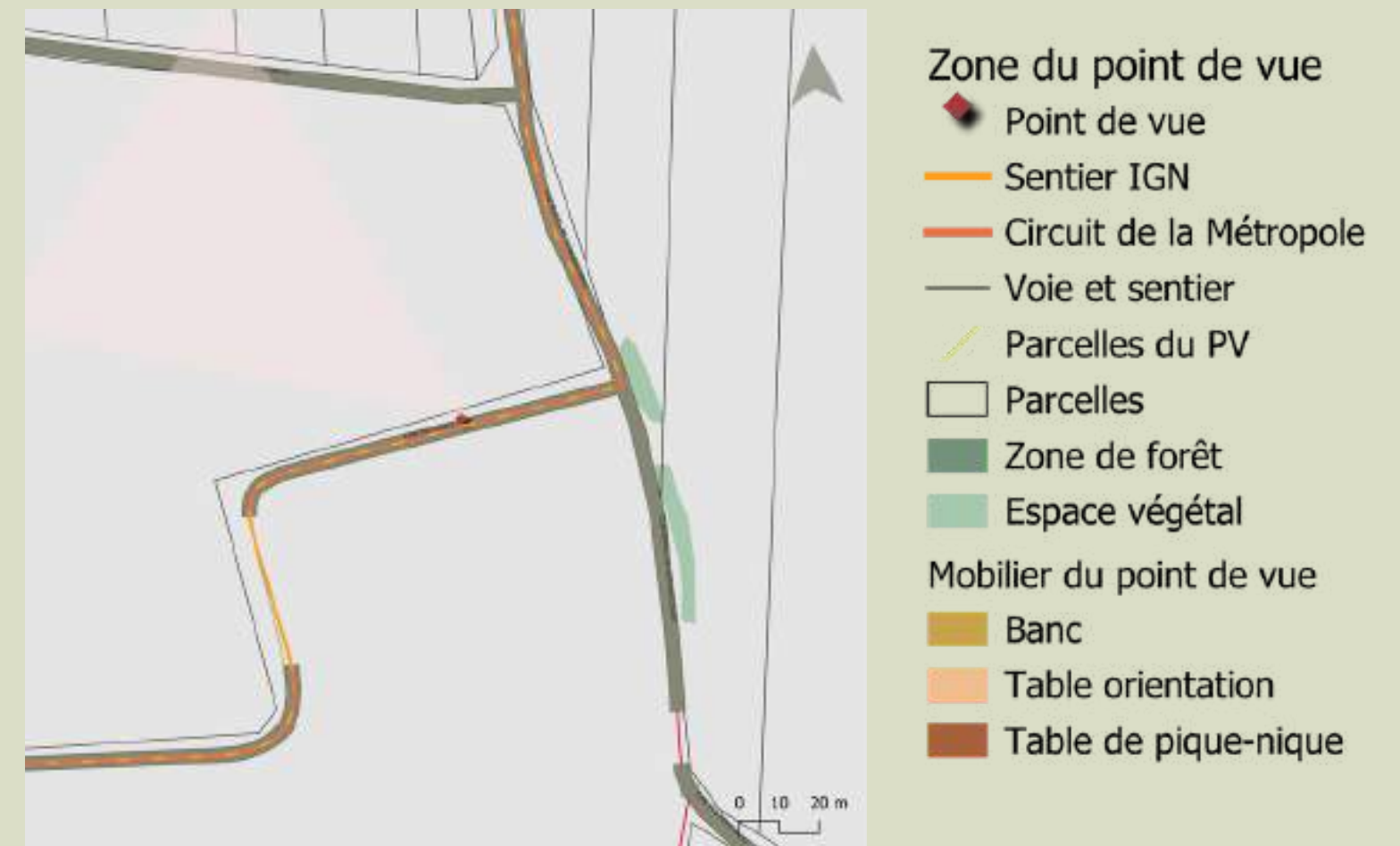
L'objectif est de mettre en valeur ce site et le panorama sur les coteaux et l'ensemble de la métropole. Le tout, sans contraindre l'activité agricole et le passage d'engins.

Ce paysage est riche, il est singulier dans sa composition puisque nous avons une vue sur l'ensemble de la métropole.

Le but serait de faire connaître cette position, qui n'incite pas à une fréquentation au premier abord, en cassant le préjugé d'un site sans intérêt et plat.

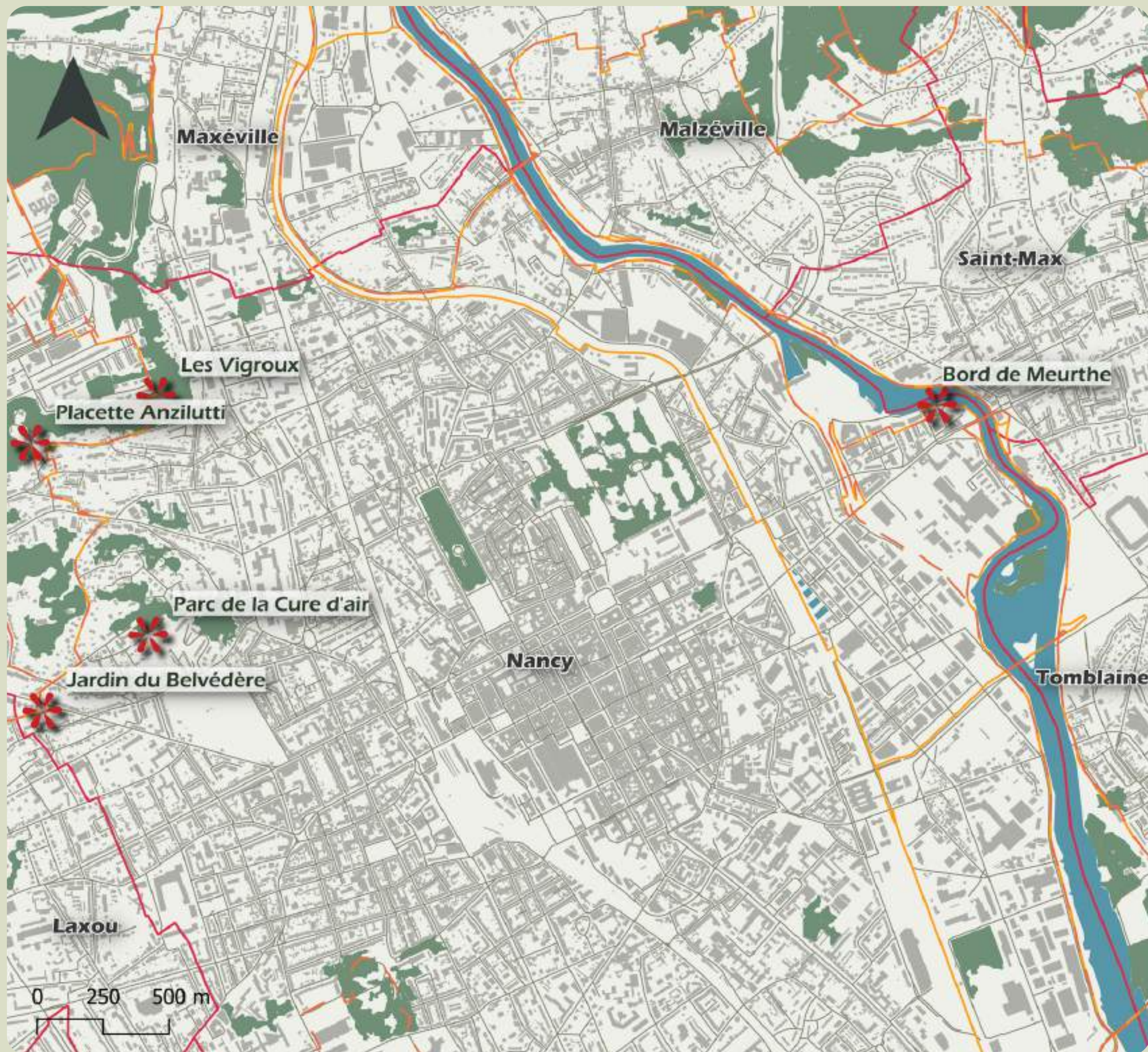
Exemples de solutions :

- Réaliser une indication sur ce point afin d'inciter à s'y rendre. Une communication sur les plans de la métropole et des itinéraires pédestres pourrait être réalisée afin de mettre en avant la vue.
- Développer une table d'orientation sur un grand angle (déterminer la localisation avec les acteurs) ou un panneau pédagogique sur la richesse paysagère.



16. Commune de Nancy

Localisation des points de vue



Identification :

Nom : Bord de Meurthe
 Commune : Saint Max
 Gestionnaire : Saint Max
 Sentier : GR et sentier de la métropole
 Statut : Public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.699783 , 6.200939
 Situation : Bord de cours d'eau, sur esplanade urbaine

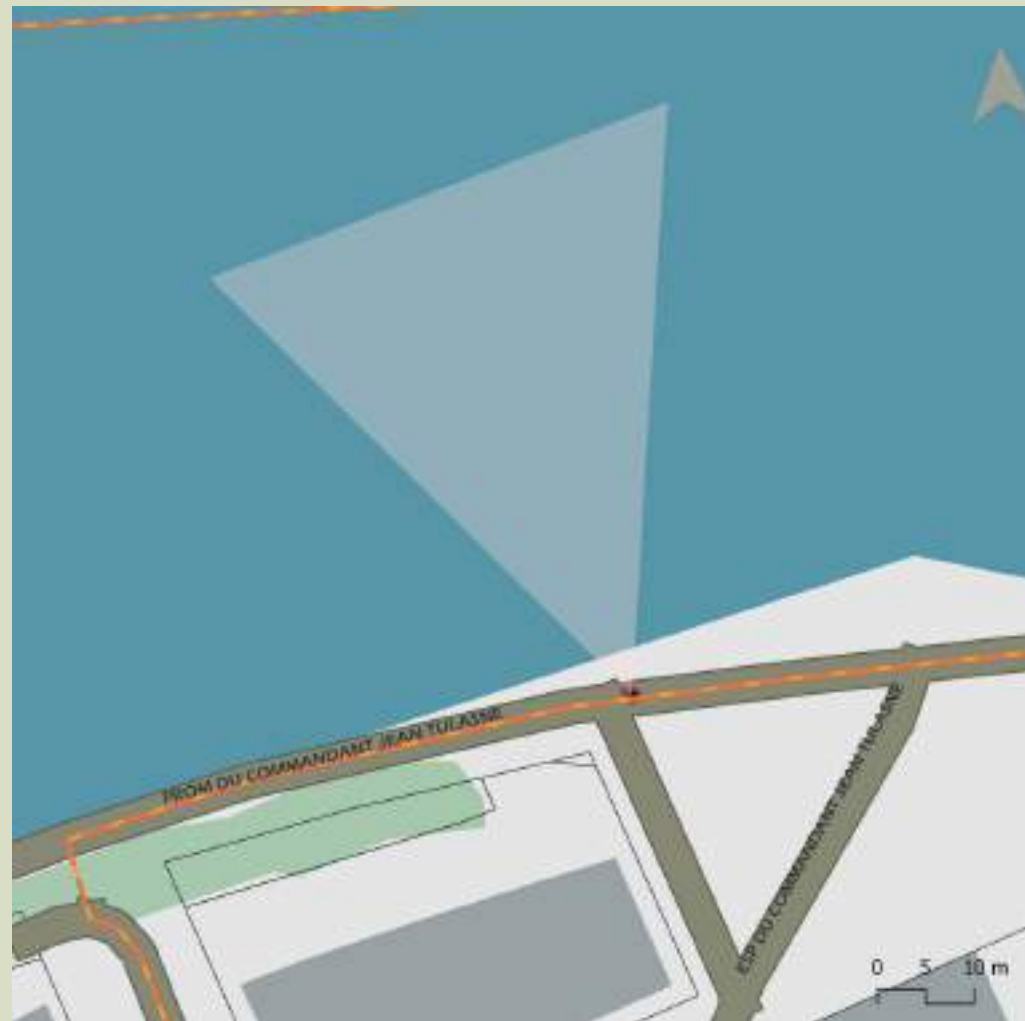
Administratif :

Le site est public



Situation:

- Le site se situe sur l'esplanade du commandant Jean Tulasne, à deux pas du centre-ville et de la ligne T1. Nous sommes dans un quartier résidentiel rénové.
- L'espace est fortement fréquenté à toute heure par les propriétaires canins, les promeneurs et les sportifs.
- Le site offre un paysage à plusieurs facettes. Dans un premier temps, l'observation peut se réaliser sur tout l'itinéraire. Nous avons un paysage aquatique avec le passage de la Meurthe ainsi que toute la biodiversité qui le compose. Ceci se mélange à un paysage passé industriel et urbain, avec notamment la friche du grand moulin.
- En fond, nous avons un visuel sur les coteaux de Maxéville et Malzéville.
- Ce point de vue est aménagé, ce qui peut simplifier son utilisation en tant que point d'observation.



Problématique :

- Le site se situe en impasse du quartier, ce qui limite sa connaissance.
- Le site propose une observation autre sur le paysage métropolitain mais n'est pas du tout exploité.
- Le mobilier en place fait face au roseau, bloquant ainsi la vue
- L'esplanade, quant à elle, ne possède aucun aménagement et est laissée à l'abandon.

Exemple de solutions :

- Mettre en place des panneaux explicatifs sur l'histoire du moulin et du passé urbain de la ville.
- Il peut être mélangé avec l'intégration de la biodiversité autour du cours d'eau qui se mélange à la ville.
- Proposer des mobiliers d'observation et d'assise sur l'esplanade afin de contempler le paysage.

Orientation à prendre :

L'objectif est de dynamiser et d'éveiller l'esplanade en exploitant son potentiel paysage. Aménager le site afin de partager le panorama et le patrimoine qu'offre le point au public, relancerait la vivacité du site.

Le but serait de faire de cet espace une exposition paysagère et historique à ciel ouvert.

Observations et interprétations :

Le relevé effectué en bord de Meurthe à Saint-Max caractérise un écosystème de berge urbaine, à l'interface directe entre le milieu aquatique et les aménagements résidentiels.

La proximité immédiate de l'eau se traduit par la présence d'espèces hygrophiles typiques des zones humides, comme le Roseau commun (*Phragmites australis*), le Saule pleureur et l'Osier (*Salix* sp.).

En bordure des escaliers, la végétation arbustive forme une végétation de lisière combinant des essences locales robustes (Aubépine, Cornouiller mâle, Sureau) et des opportunistes envahissantes, à l'instar du Buddleia de David et du Robinier faux-acacia, qui colonisent volontiers ces talus.

Au sol, le contexte d'arrière-immeuble et le piétinement très important (+++) sont liés à l'utilisation des escaliers qui sélectionnent un tapis herbacé généraliste.

Des plantes hyper-résistantes au tassement et au trafic humain, comme l'Orge des rats, le Pissenlit, la Pâquerette, la Bourse à Pasteur et les plantains (moyen et lancéolé), y trouvent un milieu idéal.

En résumé, cette station constitue une micro-berge artificialisée où la dynamique naturelle est fortement contrainte par l'urbanisation.

	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Date du dernier relevé	Auteur
Strate arborée				
	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Salix</i> sp.	Osier ?	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Salix babylonica</i>	Saule pleureur	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Prunus</i>	Prunier	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
Strate arbustive				
	<i>Buddleja davidii</i>	Buddleia de David	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Cornus mas</i>	Cornouiller mâle	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Hedera helix</i>	Lierre	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Crataegus</i>	Aubépine	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Sambucus</i> sp.	Sureau	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA

Strate herbacée				
	<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Erodium</i> sp.	Érodium commun	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Phragmites austrails</i>	Roseau	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Veronica agrestis</i>	Véronique agreste	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Hordeum murinum</i>	Orge des rats	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Potentilla</i> sp.	Potentille	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Bourse à Pasteur	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA



Identification :

Nom : Jardin du Belvédère

Commune : Nancy

Gestionnaire : Nancy

Sentier : Circuit IGN et Circuit de la Métropole

Statut : public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.690543 , 6.154096

Situation : Sur front de côte de Nancy

Administratif :

Localisation : 48.670786 , 6.136772

Situation en fond de vallée , à la lisière de la forêt

Situation :

Le point de vue se situe au bord de l'Avenue de Boufflers, une route passante.

Sur ce site, deux points peuvent exister : au-dessus de l'école Saint-Primeur et du Parc du Belvédère (chaque côté de l'avenue)

Le site offre un panorama sur les côtes de Vandoeuvre et la Faculté des Sciences

Le point est traversé par des circuits pédestres répertoriés. Le point reste accessible avec un aménagement déjà en place.

Problématique :

- Le site n'est pas entretenu et n'est pas utilisé comme un point de vue
- La vue qui se bouche avec le lierre se développant sur le muret. Le problème est pour les personnes de petite taille (enfant) qui n'accèdent pas forcément au paysage.
- La table d'orientation en fonte est illisible et difficile à comprendre.
- Le site donne une ambiance d'abandon dans un espace actif et n'encourage pas à la fréquentation.



Orientation à prendre :

L'objectif est de redonner vie à ce point de vue avec un nettoyage et un entretien de l'espace afin de le rendre accueillant.

Dans un second temps, l'amélioration et la mise en place d'aménagements afin de rendre plus dynamique et informatif ce point.

Exemple de solutions :

- Laisser la présence naturelle du lierre sur le bord, tout en veillant à ne pas boucher la vue. Des marches peuvent être aménagées pour une observation au-dessus de la végétation.
- Profiter du socle au centre afin de réutiliser ou aménager une nouvelle table d'aménagement.
- Proposer des bancs ou chaises publiques afin d'accueillir les passants.

Situation :

- Ce site d'observation se situe au sein du parc de la Cure d'air
- Le point de vue offre un panorama complet sur la Ville de Nancy et ses monuments. Une vue sur les Vosges peut être aperçue
- Le point de vue exploité est assez fréquenté.
- On retrouve des aménagements développés et entretenus pour les visiteurs.
- Le site propose différents styles d'aménagement : banc simple, chaise longue couverte ou non, grande table d'orientation facile et compréhensible (photographie), "longueur vue" qui propose des cadrages du paysage sur certains monuments.



Identification :

Nom : Parc de la Cure d'air
 Gestionnaire : Nancy
 Sentier : Circuit IGN et Circuit de la Métropole
 Statut : parc public

Inscription dans le territoire :

Inscription dans le territoire :
 Localisation : 48.658607 , 6.162491
 Situation : Sur le plateau de Brabois dans la sapinière

Administratif :

Le parc appartient à la ville de Nancy

Problématique :

- Le site est non répertorié comme point de vue sur les différentes cartes. Il y a une grande méconnaissance de ce paysage par les citadins.
- Le sol subit du piétinement sur une grande surface : Un grand espace pauvre fait place.

Orientation à Prendre :

Ce point ne nécessite pas un réaménagement, mais une amélioration en rendant plus végétalisées les deux terrasses. Proposer une réutilisation du sol tout en conservant l'accès au public.

L'aménagement de ce point de vue pourrait servir à l'utilisation d'autres points sur la métropole.

Exemple de solution :

- Baliser un passage sur la terrasse en contrebas pour laisser un espace naturel interdit à emprunter. .
- Proposer des plantations sur cette zone interdite, au le bord de la seconde terrasse (contre muret)



- Zone du point de vue**
- Point de vue
 - Sentier IGN
 - Circuit de la Métropole
 - Voie et sentier
 - Parcelles du PV
 - Parcelles
 - Zone de forêt
 - Espace végétal
- Mobilier du point de vue**
- Banc
 - Table orientation
 - Table de pique-nique



Photo satellite du site

Observations et interprétations :

Le relevé de cette zone en sol stabilisé au parc de la Cure d'Air à Nancy caractérise une friche pionnière, fortement soumise au piétinement et associée à des structures maçonnées.

L'impact du passage intensif des usagers est directement traduit par l'omniprésence de plantes rases ou à rosettes très résilientes comme la Pâquerette, le Pissenlit, la Bourse à Pasteur et les plantains (moyen et lancéolé), particulièrement adaptés au fort tassement mécanique du sol.

Le caractère ouvert et gravillonneux du substrat aménagé permet à des espèces pionnières et annuelles de recoloniser partiellement l'espace, à l'instar du Coquelicot, de la Bourrache officinale, de l'Orge des rats et de la Molène faux phlomis, qui profitent de la lumière et des sols secs.

Strate herbacée				
	<i>Verbascum phlomoides</i>	Molène faux phlomis	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle violet	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Erodium</i>	Érodium commun	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Geranium robertianum</i>	Géranium robert	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Bourse à Pasteur	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Hordeum murinum</i>	Orge des rats	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
Strate mucinale				
	<i>Bryophyta</i>	Bryophytes	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA

	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Date du dernier relevé	Auteur
Strate arborée				
	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
Strate arbustive				
	<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Hedera helix</i>	Lierre	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
Strate herbacée				
	<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Hypochaeris glabra</i>	Porcelle des sables	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Poa pratensis</i>	Paturin des prés	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Borago officinalis</i>	Bourrache officinale	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA
	<i>Solidago sp.</i>	Solidage	20/05/2026	DALLAMICAUX EVA

La proximité immédiate des murets est quant à elle soulignée par des plantes typiques des bases de parois ou de lisières fraîches comme le Géranium herbe à Robert, la Benoîte commune et le Lierre terrestre.

Enfin, la présence du Robinier faux-acacia en strate arborée confirme le caractère anthropisé et nitrophile du secteur.

En résumé, cette station forme un micro-habitat fortement perturbé où une flore spontanée opportuniste et hautement tolérante à l'Homme parvient à reconquérir dynamiquement un aménagement minéral.



Identification :

Nom : Point de la Placette Anzilutti

Gestionnaire : Nancy

Sentier : Circuit IGN et Circuit de la Métropole

Statut : public

Inscription dans le territoire :

Localisation : 48.699812 , 6.153997

Situation : Sur front de côte de Nancy

Administratif :

Localisation : 48.670786 , 6.136772

Situation en fond de vallée , à la lisière de la forêt

Situation :

- Le point de vue se situe en haut des marches d'un sentier répertorié / proche de la maison Jean Prouvé
- L'espace est aménagé et offre une vue sur le fond de coteau et sur l'église de Saint-Mansuy. Le point de vue est accessible vers l'est sur la Ville de Nancy. On retrouve une table d'orientation déjà mise en place.
- Il se situe sur le passage d'un sentier : circuit de la métropole et de l'IGN.
- Espace dégagé (petite place dans une voie sans issue).

Problématique :

- Le site répertorié sur les cartes topographiques de l'IGN, mais ce point est peu connu et visible par le public.
- La table d'orientation est passée et n'est plus lisible.
- La vue est en partie bouchée par des branchages d'arbres et les habitations

Orientation à prendre :

L'objectif est de développer la communication de ce lieu par des fléchages et indications sur les voies adjacentes. Rétablir un aménagement accueillant et lisible pouvant profiter à l'observateur. Un permis de construire a été délivré devant la table d'orientation, il faut veiller au fonctionnement de ce point de vue à l'avenir.

Exemple de solutions :

- Reproposer une table d'orientation plus moderne est lisible. Cela peut passer par la fixation d'une nouvelle plaque sur celle actuelle.
- -Proposer des éléments de cadrages (vers l'est) afin d'observer le centre de Nancy



- Zone du point de vue**
- Point de vue
 - Sentier IGN
 - Circuit de la Métropole
 - Voie et sentier
 - Parcelles du PV
 - Parcelles
 - Zone de forêt
 - Espace végétal
- Mobilier du point de vue**
- Banc
 - Table orientation
 - Table de pique-nique

Sources

Bibliographie

- Le Paysage, de Thierry Paquot. Edition “La Découverte”, 2016
- La nécessité du paysage, Recension de : Jean-Marc Besse, 2018, Chapitre : “Penser le paysage par le milieu.”

Articles et revues

- Le panorama, au bout du parcours, du Anne Beyaert-Geslin, Protée
- Points de vue sur la perception des paysages, de Michel Collot, Persée (Pages : 211-217)
- Notion en débat : paysage, de Marylise Cottet, Géoconfluences, octobre 2019.
- Le goût du monde : exercices de paysage, de Jean-Marc Besse, Arles 2009

Documents d'appuies

- Guide pédagogique Comprendre les paysages, de Eloise Boudinot, Service Civique à FLORE 54, 2020
- Percevoir le paysage, retranscription de la conférence de Vincent Furnelle, 2018
- Dossier pédagogique “paysage”, de La manufacture des paysages
- Comprendre le paysage, Myriam Charollais, Yaëlle Linder-Berrebi, Barbara Weiss, AGRIDEA ; Vincent Desprez, OFEV
- ETUDE SUR LA MISE EN VALEUR DES COTEAUX DE LA METROPOLE DU GRAND NANCY, par Métropole du Grand Nancy, 2022
- Etude du plan paysage, de la Métropole du Grand Nancy, 2007

Photographie

- L'ensemble des photos (sauf proposition d'aménagement) sont réalisées par **Clément Demoulin** et **Eva Dallamicaux**
- Les prises de vue en drone par **Jean-Claude Thirion**

Cartographie

- Réalisé par **Clément Demoulin** (QGIS)
- Donnée : *BD TOPO IGN / BD Alti IGN / OCS Grand-Est*
- *Illustration : Clément Demoulin (Illustrator)*



Remerciements pour la réalisation du projet

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à toute l'équipe de FLORE 54 pour leur accueil chaleureux et leurs précieux conseils. Un grand merci au président Raynald Rigolot pour la confiance qu'il m'a accordée dans le cadre de ce projet, ainsi que pour son soutien et sa bienveillance.

Je remercie aussi Eva Dalamicaux qui m'a accompagné lors de ce stage, et sans qui ce projet n'aurait pu autant aboutir. Sa joie, mais surtout sa motivation et ses connaissances ont été un appui crucial à ce projet

Je tiens à remercier tout particulièrement Elisa et Léa, volontaires en service civique, pour leur conseil et dont l'aide a été essentielle à la réussite des animations paysagères. De plus, j'aimerais souligner le travail de Maryam, également en service civique, pour la mise en forme de ce dossier.

Je remercie également les soutiens extérieurs à FLORE 54, notamment Julien Soret de la Métropole du Grand Nancy, pour son aide, le partage de données ainsi que les conseils qui ont su m'orienter.

métropole
GrandNancy

- Commentaire en retour :



Projet service civique par FLORE 54

2026

**Fédération Meurthe-et-Mosellane pour la promotion
de l'environnement et du cadre de vie
65 rue Léonard Bourcier, 54 000 Nancy**

Contact :

**Fédération FLORE 54
Raynald RIGOLOT président FLORE 54
06 86 05 04 31**

**rrflore54@wanadoo.fr
cdemoulin.flore54@gmail.com**



flore54.org | @federationflore54

